

39° année - Septembre 2012 - N° 157

FEDECHOSES

www.pressefederaliste.eu

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Editorial (P. 2): Histoire et perspectives d'avenir de Fédéchoses et Presse Fédéraliste

Prochaines publications:

Altiero Spinelli

Manifeste des Fédéralistes européens (Projet - 1957)

Discours introductif à la session de Turin du Congrès du peuple européen

Préface de Jean-Pierre Gouzy Annexes de Jean-Pierre Gouzy - Catherine Previti Allaire et Jean-Francis Billion

Editions Fédérop - Collection textes fédéralistes

Prochain numéro de la revue Carnet d'Europe :

Robert Toulemon

Souvenirs européens

Le Billet de Jean-Pierre Gouzy :

Le schimblick européen va-t-il enfin avancer ?

Il y a «30 ans...» nous avons publié:

Trois articles sur les aspects de valeur, de structure et historico-social du fédéralisme (1976)

FOCUS:

Dans la perspective des élections européennes de 2014

Féd'actualité :

A propos du 26°Congrès du Mouvement fédéraliste mondial

« Une Europe unie... dans un monde uni » (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

SOMMAIRE: Le BILLET de Jean-Pierre Gouzy // II y a «30 ans...» nous avons publié : Monique Barthalay : Emmanuel Kant - L'aspect de valeur du fédéralisme ; Micheline Hannoun : Alexander Hamilton - L'aspect de structure du fédéralisme ; Jean-Francis Billion - Jean-Luc Prevel : L'aspect historico-social du fédéralisme - Sa signification pour l'Europe // Articles hors dossiers : Antonio Mosconi : Quels outils pour l'Europe d'après-crise ? Crise de l'hégémonie américaine et effondrement financier // Alain Malégarie : L'Europe avance... malgré la crise et l'euroscepticisme. Tant mieux! // «Sauvons l'Europe» : Au secours - Les nonistes de gauche reviennent! // «Régions et Peuples Solidaires» : Les engagements de la nouvelle majorité doivent être tenus // FOCUS : Sergio Pistone: Fédération européenne immédiate ou désintégration; Robert Toulemon: Questions sur le fédéralisme; Jean-Guy Giraud : Le débat officiel sur la future Union européenne est ouvert // FED'ACTUALITE : Luigi Giussani : Winnipeg 2012 - XXVI° Congrès du WFM; Lucio Levi: L'organisation fédéraliste et le problème de l'action supranationale ; Jean-Francis Billion: Bref retour sur les origines du Congrès des Peuples; Comité pour un Congrès des Peuples : Le CDP, sa légitimité et quelques uns de ses outils stratégiques ; Fernando A. Iglesias : Pour une realpolitik globale - Quelques propositions pour une réforme de l'ONU en vue d'un ordre mondial démocratique ; Bob Brown : Pour un Parlement de la Terre ; Andreas Bummel : Renforcer la démocratie au moyen d'une assemblée parlementaire mondiale // Bibliographie : Michel Theys : L'euro, un succès inachevé - Alain Réguillon et Alain Malégarie, Carnet d'Europe, n° 2 / 3, 2012; Ronan Blaise: L'internationalisme ne suffit pas -Internationalisme marxiste et fédéralisme - Lucio Levi, Fédérop, coll. «Textes fédéralistes», 1984

EDITORIAL Fédéchoses

Histoire et perspectives d'avenir de Fédéchoses et Presse Fédéraliste

A la veille de notre quarantième année de publication, et alors que Presse Fédéraliste vient de tenir deux assemblées fécondes il nous paraît utile de revenir sur l'histoire de la revue et d'éclairer le lecteur sur nos intentions pour l'avenir. Pour en finir avec les questions statutaires signalons que l'assemblée générale extraordinaire a toiletté nos statuts et élu un nouveau Conseil d'administration et celui-ci renouvelé le Bureau (Président J.-F. Billion, Secrétaire général J.-L. Prevel et trésorier Alain Réguillon); l'arrivée d'Alain, fondateur et directeur de la revue Carnet d'Europe (et de la Lettre d'information européenne) et de nouveaux membres au CA ont évité que ces opérations ne soient un simple jeu de chaises musicales!

Fédéchoses, a été créé en 1973 par un groupe de jeunes fédéralistes lyonnais et parisiens. Nous étions alors durant la période de rapprochement des organisations fédéralistes, en Europe et en France, après l'éclatement dans les années 1950 de l'Union des Fédéralistes Europeens (UEF) fondée dans l'immédiat après-guerre. Mais, dès 1969, les fédéralistes lyonnais avaient entamé une telle démarche, dans la suite des évènements du printemps 1968, et procédé à leur réunification dans l'UEF et la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF) Rhône-Alpes. L'objectif de Fédéchoses était double : 1 / aider à la fondation de la JEF - France au sein d'une JEF Europe redevenue unitaire et supranationale ; 2 / nous doter d'un organe de diffusion culturelle, théorique, autonome à l'égard des organisations fédéralistes, y compris de la JEF France naissante. En 1975, la JEF France créée, Fédéchoses s'est progressivement replié sur Lyon pour se faire l'écho de la mouvance fédéraliste tout entière, en restant à l'avant-garde du combat fédéraliste central de l'époque : la lutte pour l'élection directe du Parlement européen au suffrage universel direct. C'est son autonomie culturelle et structurelle (avec la fondation de Presse Fédéraliste en 1978) qui a permis à l'équipe ainsi réunie d'être à l'avant-garde de combats fédéralistes que l'UEF, voire la JEF, hésitaient parfois à porter : 1 / le combat mondialiste, redevenu pertinent dès les années Gorbatchev comme l'avait souligné et impulsé Mario Albertini et sa revue Il Federalista... alors que l'UEF et la JEF mettront encore 20 ans à l'entériner par leurs adhésions au World Federalist Movement; 2 / les luttes régionalistes et autonomistes, dès les années 1970, dans un sens résolument fédéraliste européen loin des dérives ethnistes et identitaires. Aujourd'hui encore, les fédéralistes français ne sont pas unanimement disposés à s'investir dans de tels combats ; pour cette raison Fédéchoses, qui a ouvert à la fin des années 2.000 son Comité de rédaction à de nouveaux membres issus de la JEF France, garde toute sa justification et toutes ses raisons d'être et de paraître ; elle n'est pas seule et collabore avec d'autres organes fédéralistes, en particulier The Federalist Debate, édité à Turin par Lucio Levi et soutenue par la JEF, l'UEF et le WFM, et, avec Le Taurillon remarquable magazine en ligne fondé et animé par la JEF France ; les textes de Sauvons l'Europe et de Régions & Peuples Solidaires ou du Comité pour le Congrès des Peuples que nous publions ici montrent encore que la revue sait ouvrir ses colonnes à d'autres organisations de notre mouvance.

A l'automne 1968, Bernard Lesfargues, fédéraliste, écrivain et traducteur, prenait avec des militants, souvent venus de la «gauche de la gauche», de l'autonomisme occitan et du fédéralisme, de fonder dans le Vieux Lyon, une librairie politique : Fédérop. Cette initiative a été suivie en 1974 par la création des Editions Fédérop, toujours sous sa responsabilité et son impulsion, d'autres fédéralistes, Bernard Barthalay et nous-mêmes, y étant étroitement associés. Si la Librairie a fermé dans les années 1980, les éditions, qui ont changé de mains il y a quelques années, continuent une activité principalement littéraire. Presse Fédéraliste collabore, depuis 2011, à nouveau avec Fédérop en participant au financement et à la diffusion des ouvrages des deux collections, «Textes fédéralistes» et «Minorités nationales», dont nous assumons la responsabilité ; trois ouvrages ont été publiés en 2012 ; plusieurs projets sont en cours.

Au fil du temps, des brochures ont été publiées par Presse Fédéraliste : fédéralisme et Résistance, Altiero Spinelli, Cour pénale internationale, Assemblée parlementaire des Nations unies... Dans les années 1990 deux collections ont été lancées, avec le soutien initial de l'Institut Altiero Spinelli d'études fédéralistes. Une vingtaine de titres ont été publiés dans «Les Cahiers de la Constitution européenne» et «Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée». De nouveaux titres sont en préparation. Rappelons aussi les *Cahiers de Ventotene*, publiés par l'Institut Spinelli et auxquels nous avons été associés, dont le n° 1 a été le *Manifeste de Ventotene*, de 1941, rédigé par Altiero Spinelli et Ernesto Rossi alors qu'ils étaient reléqués par le régime fasciste sur cette petite île de la Méditerranée.

Depuis juin 2012, une Lettre d'information européenne est éditée par Presse Fédéraliste; cette lettre mensuelle, exclusivement diffusée en ligne, a déjà dernière elle plusieurs années d'existence. La revue quadrimestrielle, Carnet d'Europe, fondée et dirigée elle aussi par Alain Réguillon, après avoir publié son 1° numéro en 2011, vient de publier un numéro double en mai 2012, sur le thème L'euro: un succès inachevé, co-signé par Alain Réguillon et Alain Malégarie; plusieurs numéros sont actuellement en cours de préparation.

La longueur de cette note ne nous permet pas de commenter ici le sommaire de ce numéro, nous prions nos lecteurs de nous en excuser, mais, nous pensons que les titres des divers articles et de nos deux dossiers Focus et Féd'actualité, de même que la bibliographie, résolument fédéraliste de ce numéro suffiront à orienter nos lecteurs.

A paraître prochainement à Fédérop (avec le soutien de Presse Fédéraliste)

Dans la Collection Textes fédéralistes

Altiero Spinelli

Manifeste des Fédéralistes européens (Projet - 1957)
(et) Discours introductif à la session de Turin du Congrès du peuple européen
Préface de Jean-Pierre Gouzy
Annexes de J.-P. Gouzy - Catherine Previti Allaire - Jean-Francis Billion

Le schimblick européen va-t-il enfin avancer?

Le fait n'est pas nouveau, mais il devient insupportable! Jamais, nos concitoyens que l'on va, pourtant, solliciter en vue du renouvellement du Parlement européen en 2014, n'ont paru plus étrangers aux charmes subtils du meccano communautaire, tel qu'il se pratique agrémenté des micmacs intergouvernementaux tels qu'ils s'incarnent en vertu des Tables de la Loi du moment. J'en veux pour preuve récente le sondage IFOP publié dans Le Figaro du 17 septembre dernier... A l'en croire, 49 % seulement des Français estimeraient qu'il est encore de l'intérêt de notre pays d'appartenir à l'Union européenne (UE). D'autre part, 64 % des «sondés» dont l'opinion a été sollicitée à propos du Traité de Maastricht qui a instauré l'euro auraient déclaré que si c'était à refaire, ils voteraient «non» aujourd'hui, mais, pour autant, 65 % des mêmes sondés, ne souhaitent pas voir la France abandonner l'euro pour revenir au franc. Un peu comme les Grecs qui ne veulent plus entendre parler d'en revenir à la drachme. C'est la confusion la plus totale!

Pour ma part, je suis tenté de penser qu'au moins 90 % des personnes consultées n'ont pas la moindre idée de ce que contiennent réellement les arcanes du Traité de Maastricht péniblement ratifié en France voici vingt ans par 51 % contre 49 % des voix référendairement exprimées, grâce -il faut le dire- à l'engagement du Président de la République de l'époque, François Mitterrand, face à la meute délirante des souverainistes s'incarnant dans le lepénisme, le séguinisme, le chevènementisme et ... j'en passe.

Ce qui était vrai, à l'époque, s'est amplifié de nos jours... Les carences d'une politique de communication et d'information européenne digne de ce nom, parce qu'elle est elle-même conditionnée par les contraintes souvent contradictoires d'une architecture institutionnelle de plus en plus complexe, sont flagrantes. Seuls (ou presque) les initiés du sérail peuvent se retrouver dans les méandres de l'eurosphère opaque qui nous permet d'avancer, de-ci delà, à tâtons, alors que la Commission ne cesse d'invoquer la divine transparence.

Comment, en effet, l'Européen *lambda* pourrait-il décrypter le bidule et décoder avec les médias dont il dispose, les jeux de rôles qu'incarnent de manière diffuse les personnages José-Manuel Barroso, Hermann Van Rompuy (sur fond de présidence chypriote temporaire), Mario Draghi, Jean-Claude Juncker, mais aussi, Angela Merkel, François Hollande, David Cameron, Mario Monti et quelques autres sans oublier le petit dernier, Mariano Rajoy, et Wolfgang Schäuble, parmi les seconds couteaux souvent sur la sellette? C'est un véritable théâtre d'ombres que celui où se joue le destin de la zone euro, et audelà de l'UE, sur fond de contractions budgétaires, déficits rémanents, dette abyssales, chômage ascendant, croissance en chute libre et, pour tout dire, de faux semblants permanents.

Depuis le Conseil européen du 29 juin, on a sans doute retenu un nom : le personnage-clé de cette illustre galerie : Mario Draghi, formé à bonne école (*Goldman Sachs*), vivante incarnation désormais d'une Banque centrale européenne à vocation fédérale, dont le rôle à Francfort ne cesse de se conforter depuis que ses instances ont décidé de financer les banques européennes à un taux minimaliste et à hauteur de 1.000 milliards d'euros, puis proposé que lui soit attribué un contrôle prudentiel pérenne dans les 17 pays de la zone euro, en la dotant d'une capacité de gestion centralisée disposant entre autres, d'un fonds européen de restructuration. L'OMT («*Outright Monetary Transactions*») devant permettre à la «*bank Draghi*» de racheter des titres à des conditions données «pour des montants illimités». Perspective qui a fait immédiatement frétiller d'aise les marchés. Par ailleurs, un véritable projet d'Union bancaire doté d'un mécanisme de supervision doit voir le jour, à partir d'une initiative législative de la

Commission âprement débattue, lors de la réunion de l'Eurogroupe à Nicosie, le 14 septembre.

Parallèlement, la redoutable Cour constitutionnelle de Karlsruhe a décidé, le 12 septembre d'avaliser le TSCG, c'est-à-dire l'indigeste Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (hérité de l'ère merkozyenne), ouvrant ainsi la voie à la ratification française, dès lors que François Hollande a abandonné l'idée d'une renégociation requise pendant la période électorale, au profit d'un «pacte» dit «de croissance» doté d'un potentiel de 120 milliards d'euros d'engagements communautaires, largement négocié bilatéralement avec Angela Merkel, au cours de l'été.

Tout ceci devrait permettre, enfin, d'initier sous peu le Mécanisme européen de stabilité (MES) doté de 500 milliards d'euros de capacités de prêts, relayant les efforts consentis déjà au titre du Fonds européen de stabilité financière (FESF).

Mais, ce n'est pas tout... Au-delà du feuilleton de la «règle d'or» qui donne du peps à «Dany» Cohn-Bendit, mais des vapeurs à Eva Joly, le très prudent José-Manuel Barroso, Président gestionnaire d'une Commission européenne dont le mandat se termine en 2014, n'a pas voulu laisser la vedette au Président (permanent) du Conseil européen, Herman Van Rompuy, qui a reçu en juin dernier, de ses pairs, le mandat de présenter en octobre une «feuille de route» sur le nécessaire renforcement de l'Union économique et monétaire et de son contrôle démocratique, ainsi que sur d'autres questions de taille restées en attente : l'Union budgétaire, la taxe financière, la guestion de la mutualisation, au moins partielle, de la dette (les eurobonds), sans parler du sort final de la Grèce. Nous venons donc d'hériter d'une sorte de succédané du vieux projet delorien en forme d'oxymore : une Fédération d'Etats-nations nécessitant «à long terme» un «nouveau Traité», à cette notable différence près qu'effectivement Delors part d'un constat de différenciation entre membres de l'Union pour tenter d'avancer vraiment, alors que pour son successeur lusitanien à la tête du collège communautaire, il existe, par définition, une seule UE avec sa Commission et son Parlement qui doivent donc avancer d'un même pas. «N'ayons pas peur des mots» s'est aussi exclamé Barroso, en la circonstance... Alors, pourquoi n'avoir pas évoqué la perspective d'une «fédération européenne», tout simplement? Le choix n'est évidemment pas innocent, d'autant que l'auteur a cru nécessaire, au passage, de récuser par avance l'idée incestueuse d'un «Super-État». Probablement, parce qu'au stade actuel, un vrai big-bang fédéral aurait soulevé une levée de boucliers dans les hautes eurosphères. Plutôt que de se risquer à un tel affrontement, J.M. B. a donc opté pour une stratégie (?) de contournement qui sied d'ailleurs à son

Ce qui nous intéresse dans «l'esquisse» qu'il se propose de présenter, c'est l'ouverture d'un débat dont nul ne saurait ignorer l'amplitude, redonnant aux fédéralistes des raisons nouvelles de mener leur combat à maturité, en plaçant chacun devant ses responsabilités. C'est, en particulier, de savoir à quel niveau et selon quelles procédures s'exerceraient les droits régaliens, outre celui de «battre monnaie». C'est encore la capacité d'un nombre croissant d'Européens, notamment de jeunes générations, de se sentir concernés en tant que tels. Pour nous, le concept d'État-nation tel que nous en avons hérité de la monarchie absolue et tel qu'il a été relayé par la Révolution française, avant de modeler tant bien que mal l'organisation internationale est un concept passablement éculé qui ne répond plus aux impératifs du temps. Du moins, si nous voulons nous tourner vers l'avenir, comme nous le prétendons et, pour ce faire, cesser de prendre des vessies pour des lanternes.

Il y a «30 ans» nous avons publié...

Dans le cadre de nos contacts réguliers avec Le Taurillon il a paru intéressant, à la suite de la publication par Le Taurillon, d'un interview sur le livre de textes de Michel Mouskhely (Confédération et fédération: l'antithèse) de republier trois articles théoriques de 1976 (Fédéchoses n° 14) présentant les «aspects fondamentaux du fédéralisme» (de valeur, de structure et historico-social) communs aux militants français et italiens de l'école «albertinienne» (du nom de Mario Albertini, professeur de philosophie de la politique et Directeur de la revue II Federalista à Pavie). Ces textes seront aussi republiés prochainement par Le Taurillon.

Nous y voyons un clin d'œil aux Jeunes Européens France qui fêtent actuellement leurs 20 ans alors que les auteurs des textes ci-dessous étaient parmi les principaux responsables, à la fin des années 1970, de la JEF France réunifiée.

Emmanuel Kant -L'Aspect de valeur du fédéralisme

Monique Barthalay

Première présidente de la JEF France réunifiéée à son Congrès de Lyon de septembre 1975

Comme théoricien de la politique et du droit, Kant est fédéraliste.

Kant est le seul à avoir élaboré une conception fédéraliste du développement dialectique de l'histoire vers l'affirmation universelle de la paix, de la liberté, de l'égalité et de la raison.

On peut lire le fédéralisme de Kant dans deux textes de son oeuvre politique encore qu'il soit présent aussi dans son oeuvre philosophique, en plusieurs endroits, et notamment dans La critique de la faculté de juger.

- Le premier texte est l'essai Vers la paix perpétuelle publié à Königsberg en septembre 1795 (aussitôt traduit en français, en danois et en anglais) où il définit la paix;
- le second texte est l'essai antérieur, de 1784, Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique où il établit quelles seraient les conséquences de la paix sur la condition humaine.

Il ne faut pas confondre la paix et l'absence momentanée de guerre. La paix est l'impossibilité de la guerre. Dans le domaine de la politique intérieure, personne ne songerait à appeler *paix civile* une situation où chacun peut être agressé et doit rester armé pour se défendre en cas d'agression, même si personne n'est effectivement agressé. Tout le monde parlerait de trêve dans une situation de guerre civile généralisée.

Or, ce qu'on appelle la paix internationale c'est précisément une situation de ce genre. En réalité, ce qu'on appelle la paix n'est pas la paix.

Il faut distinguer par conséquent, dans l'ordre international comme dans l'ordre interne, guerre, trêve et paix. La trêve appartient à la sphère de la guerre. La paix, c'est l'abolition de la violence, l'activité des hommes désarmés, l'organisation pacifique du genre humain, l'impossibilité de la guerre.

Il faut donc retenir que la paix n'existe pas tant que le critère ultime de la solution des différends entre les Etats, réside dans l'épreuve de force.

C'est ainsi que l'idéologie de la détente recouvre une réalité belliqueuse, un rapport de force : l'équilibre nucléaire. La détente ce n'est pas la paix, c'est la trêve. Par conséquent, la guerre reste à l'ordre du jour ; elle est toujours possible ; sa préparation est permanente. Même si la guerre n'est pas actuelle, même si elle n'a pas lieu matériellement, pendant la trêve, dans l'intervalle entre deux guerres, les hommes doivent sans cesse tenir compte de la possibilité de la guerre, adapter leur comportement et leur pensée à cette possibilité de la guerre, ce que montrent l'existence d'armées permanentes et l'obligation faite aux citoyens de tuer et de mourir pour la patrie. La guerre est virtuelle. La paix n'est pas une question de simple bonne volonté, une déclaration unilatérale de non-violence ; elle n'est pas une possibilité de l'état de nature.

«L'état de paix parmi les hommes qui vivent côte à côte n'est pas un état de nature ; ce dernier est bien plutôt un état de guerre sinon toujours déclarée, du moins toujours menaçante.

L'état de paix doit donc être institué car la cessation des hostilités n'en est pas encore une garantie et, si un voisin n'obtient pas d'un autre cette garantie, (ce qui n'a lieu que dans un état légal), il peut traiter celui-ci en ennemi lorsqu'il l'en a menacé» ¹

La paix est l'élimination de la menace de la guerre ; c'est la situation dans laquelle les hommes peuvent faire abstraction de l'hypothèse de la guerre dans tous leurs actes.

La paix est une organisation qui a le pouvoir d'interdire aux hommes et aux Etats le recours à la violence pour résoudre leurs différends et les contraindre à les résoudre par le moyen du droit. C'est le second article définitif en vue de la paix perpétuelle.

«Les peuples, en tant qu'Etats, sont comparables aux individus ; dans l'état de nature (c'est-à-dire dans l'indépendance de toute loi extérieure) leur seul voisinage leur porte déjà préjudice et chacun d'eux, pour garantir sa sûreté, peut et doit exiger de l'autre qu'il entre avec lui dans une constitution analogue à la constitution civile, où l'on puisse garantir à chacun son droit ».2

Un mérite impérissable de Kant est d'avoir vu dans l'anarchie internationale le fondement objectif de la guerre et d'avoir su montrer la relativité historique de la guerre, en mettant en lumière la possibilité du dépassement de l'anarchie internationale.

De même qu'a pu être dépassée l'anarchie existant dans les rapports entre les hommes par la création d'un pouvoir public capable d'imposer le respect du droit, de même les rapports anarchiques entre les Etats pourront être éliminés par la constitution d'une fédération mondiale.

La loi de la force qui régit les différends internationaux sera supplantée par le règne universel du droit. Par conséquent, la raison d'Etat aura perdu son fondement objectif.

Kant a défini, sans équivoque, le rapport entre la paix, le droit et la fédération, et a distingué, avec la rigueur dont il ne s'est jamais départi la sphère de la paix et la sphère de la guerre.

Le droit international, fondé sur l'indépendance absolue des Etats, appartient à la sphère de la guerre. C'est de ce droit que l'Organisation des Nations unies doit s'accommoder et avant elle, la Société des Nations. Contre ce droit, Kant a écrit des lignes qu'un fédéraliste ne doit jamais oublier : «Aux yeux de la raison, il n'y a pas, pour les Etats entretenant des relations réciproques, d'autre moyen de sortir de l'absence de légalité, source de guerres déclarées, que de renoncer, comme les individus, à leur liberté sauvage (anarchique), pour s'accommoder de la contrainte publique des lois, et former ainsi un Etat des Nations croissant sans cesse librement, qui s'étendrait à la fin à tous les peuples de la terre».3

Les bases étaient jetées de la critique fédéraliste du pacifisme de la conscience individuelle, des Etats et des partis. L'erreur des théories libéra1es, démocratiques et socialistes de la guerre et de la paix était démasquée :

¹ Emmanuel Kant - Vers la Paix perpétuelle (éd. Presses Universitaires de France). P. 89.

² Op. cit., p. 99.

³ Op cit., p. 105.

- les libéraux disaient les fauteurs de guerre sont les monarques absolus, la séparation des pouvoirs abolira la guerre;
- les démocrates disaient : c'est l'arbitraire du Prince ou l'intérêt des puissants qui est la cause de la guerre ; le suffrage universel établira la paix car les peuples ne sont pas bel1iqueux;
- les socialistes affirment encore : les guerres et l'impérialisme sont imputab1es au capitalisme ; l'appropriation col1ective des moyens de production mettra un terme à l'état de guerre.

Kant répondait par avance, avant 1e démenti des faits. Le principe de la critique f'édéraliste du libéralisme, de la démocratie et du socialisme était posé.

Le fondement de la paix réside dans l'état de droit, dans l'obéissance des hommes et des Etats à des lois qu'ils ont librement formées, qu'ils ne sont pas tentés de vio1er, dans un ordre légal contre lequel ils n'ont aucune raison de se rebeller. C'est pourquoi la constitution de chaque Etat doit être républicaine.

«La constitution qui se fonde premièrement sur le principe de la liberté des membres d'une société (comme hommes), deuxièmement sur celui de la dépendance de tous (comme sujets) à l'égard d'une législation unique et commune, et troisièmement sur la loi de l'égalité de tous (comme citoyens), cette constitution est la seule qui dérive de l'idée du contrat originaire, et sur laquelle doit se fonder toute la législation juridique d'un peuple. Une telle constitution est républicaine».4

La fondation de la Fédération mondia1e suppose que tous les Etats aient réalisé formellement (donc partiellement) la va1eur de la liberté, de l'égalité. La définition par Kant des conditions idéa1es (et non matériel1es) de la paix marque 1e passage du pacifisme, de l'utopie à la science.

Alexander Hamilton -L'aspect de structure du fédéralisme

Micheline Hannoun

Membre du Conseil d'arbitrage de la JEF France élue par le Congrès de Lyon de septembre 1975

Hamilton occupe une place de choix dans le fédéralisme. Confronté avec la création de la première fédération continentale, il a inventé et découvert en même temps les éléments institutionnels du fédéralisme et son aspect de structure. L'étude d'Hamilton, pleine d'enseignements, dans un monde qui cherche encore le fédéralisme, ne peut se concevoir qu'à travers l'historique et l'analyse des institutions américaines.

1 / L'indépendance - la guerre - la confédération

Les treize colonies étaient différentes sur les plans géographique, religieux, économique, juridique (les unes sont à charte, les autres sont des possessions de la couronne) et sur celui du peuplement. Mais une unité linguistique s'est établie, alliée à un goût commun pour la tradition anglo-saxonne.

Les difficultés entre colonies et Métropole s'élevèrent dès le vote par le Parlement anglais des premières réformes fiscales ; en 1775, le conflit devient armé

Du fait même de la lutte contre la Grande-Bretagne, les premiers traits de la Nation américaine et ses futures institutions politiques se dessinent : en effet, cette guerre donne conscience aux colonies d'une unité et développe l'interdépendance des Etats américains sans détruire les trreize patriotismes, Un comportement fédéral précède

A ce stade de l'analyse, il convient de noter le jugement suivant d'Hamilton qui sera d'ailleurs corroboré par la triste évolution des Etats-Unis.

Pour Hamilton, un comportement fédéral :

In ese développe que sur des aires plurinationales qui jouissent d'une liberté politique et d'une certaine unité ;

In es maintient que si la prospérité atténue les luttes de classe et si l'insularité garantit la sécurité et dispense d'une puissance militaire.

Les nécessités mêmes de la lutte contribuent à orienter le caractère des institutions plus précisément à les orienter dans un sens démocratique. Le peuple voit dans la guerre d'indépendance une occasion de libération politique et sociale. L'indépendance est déclarée le 4 juillet 1776.

Cette guerre rendait indispensable l'institution d'une autorité qui la finance et représente l'Union.

Le 14 novembre 1777 les rapports internationaux entre les treize Etats s'organisent dans un pacte qui se résume ainsi :

Illprincipe de souveraineté et égalité des Etats ;

Illigue d'amitié mais existence d'une armée commune embryonnaire ;

Elle seul organe de la confédération est un congrès, c'est-à-dire une assemblée de diplomates dans laquelle chaque Etat est représenté et n'a qu'une seule voix. Ce congrès n'a qu'un pouvoir formel tandis que les Etats détiennent le pouvoir réel.

En 1787/88, l'Union est menacée de faillite pour les raisons majeurs suivantes :

Ilelle ne prévoyait aucun organe exécutif ;

Eles ressources financières du congrès étaient trop faibles et les Etats n'avaient pas été solidaires dans le financement de l'effort de guerre.

2 / La Convention de Philadelphie

Dans cette ambiance de désunion s'affrontent un courant unitaire favorable à un gouvernement central fort avec une dépendance des Etats et un courant pluraliste (fédéraliste ou confédéral) désireux de sauvegarder l'indépendance et la souveraineté des Etats.

La confédération se meurt et ces deux options trop exclusives sont irréalisables.

Des commissions se réunissent pour régler des points particuliers (droits de douane, règlementation commerciale) et il est décidé de réunir une commission générale en 1787 pour proposer des améliorations à la constitution fédérale. Elle se constitue en Convention et élabore un projet de constitution voté à l'unanimité le 17 septembre 1787.

Les deux courants ont du composer ; composer un pouvoir législatif alliant pluralisme et unité, c'est le mécanisme même du fédéralisme. Le courant unitaire donne naissance à la Chambre des représentants (représentation proportionnelle de la population) ; le courant pluraliste au Sénat (représentation égale des Etats).

3 / Le Fédéraliste

Cet ouvrage est une collection d'articles de journaux écrits et publiés dans l'Etat de New-York pour la campagne électorale de ratification de 1787-1788.

James Madison représentait la Virginie au congrès de la Confédération. Il a préparé dans les commissions interétatiques la Convention de 1787 et ses compétences l'ont désigné comme secrétaire des débats de la Convention.

Hamilton, ancien secrétaire et collaborateur de Washington pendant 3 ans de guerre, a été échaudé par l'insuffisance des institutions politiques, au point que ses interventions pendant le congrès reflètent à l'excès son désir d'un pouvoir centraliste, monarchique, fort.

Hamilton et Madison ont collaboré à la mise en forme finale des textes adoptés. Aussi se sont-ils partagé la rédaction des articles. John Jay a assuré la rédaction de la politique étrangère.

-

l'existence de la fédération : on constate un double loyalisme et une double appartenance à l'Etat et à l'Union.

⁴ Op. cit., p. 91.

3. 1 / Insuffisance de la confédération

La confédération est bâtie sur une erreur fondamentale. Hamilton l'explique ainsi : "Augmenter l'autorité fédérale sans diminuer l'autorité des Etats, proclamer la souveraineté de l'union et l'indépendance absolue de ses membres."

La Confédération basée sur l'égalité et la souveraineté des Etats n'a pas la moindre autorité. Ce n'est qu'une association.

Il y a eu d'autres exemples de confédération dans l'histoire, mais l'erreur est toujours présente : les lois du conseil fédéral s'adressent aux Etats qui en font ce qu'ils veulent.

Hamilton fait un catalogue des défauts de la confédération :

⊞dépourvues de sanctions les lois du congrès ne tiennent lieu
 que de recommandations :

Illa division des contributions des Etats en contingents entraîne une inégalité :

⊞il n'existe pas de règlementation du commerce entre les Etats ; ⊞l'armée est de la compétence des Etats ;

■un Etat quelle que soit sa population et sa richesse n'a qu'une voix ;

Esans pouvoir judiciaire fédéral il ne peut y avoir d'interprétation commune des lois et traités.

Il est évident que le Congrès représentant des Etats ne peut exercer les pouvoirs d'une union.

3.2 / Les dangers

Deux dangers quettent la confédération :

Il'évolution des ordres internes des Etats séparés : centralisme et militarisme :

3.3 / Le «bon gouvernement» ou l'équilibre des trois pouvoirs

Pour la Convention le problème était le suivant : «organiser un véritable pouvoir politique commun sur le territoire de treize Etats séparés

en maintenant les Etats et en réalisant l'unité».

Hamilton défend la position «nationaliste» d'un pouvoir fort et unitaire, mais à son grand regret la Convention opte pour un compromis : les Etats particuliers leur souveraineté limitée et l'Etat fédéral a une suprématie également limitée. L'Etat et la fédération sont concurrents sur un même espace, sur un même territoire constitutionnel.

3.3.1 Le législatif est bicaméral

- La chambre des représentants est en .prise directe sur le peuple et a sa sympathie. Le nombre des membres est fonction du nombre d'habitants et non de citoyens ce qui inclut les esclaves. Ils sont élus pour deux ans et ont des pouvoirs étendus.
- Le Sénat est la chambre des Etats (deux par Etat) et la chambre de réflexion. Les Sénateurs disposent d'un mandat de 6 ans, leurs fonctions sont les suivantes :
 - o nominations aux fonctions publiques ;
 - o conclusion de traités ;
 - sur accusation des représentants, ils jugent lors de la procédure d'impeachment.

Pour contrebalancer ces énormes pouvoirs, l'exécutif dispose d'un droit de veto.

3.3.2 Le Judiciaire

- Les juges sont nommés à vie comme tous les grands fonctionnaires de l'Etat :
- ils disposent d'une indépendance totale ;
- connaissent des difficultés posées par l'application des dispositions constitutionnelles, des lois de l'Union et font jurisprudence;

- connaissent également des affaires dans lesquelles les Etats-Unis sont partie contre des Etats membres ou des citoyens;
- connaissent en appel de toutes les affaires civiles assurant ainsi l'unité d'interprétation de la loi.

3.3.3 L'exécutif

Le Président est élu au second degré, il peut être jugé, son veto est conditionnel. Il représente le «bon gouvernement» imaginé par Hamilton. Il est l'unité. Il dure (quatre ans), est indépendant (financièrement) et dispose de pouvoirs suffisants dans une dépendance raisonnable à l'égard du peuple (contrôle des assemblées, élections). Il fait passer son programme et ses recommandations dans son message sur l'état de l'Union.

3.4 L'évolution

Hamilton était obsédé par le fait que les Etats fédérés pouvaient empiéter sur la compétence de l'Etat Fédéral. Ce fut très vrai jusqu'à la fin de la guerre civile, après laquelle on peut constater un mouvement inverse. Toutefois, le pouvoir fédéral restauré reste limité, notamment dans le domaine social : l'industrialisation de la fin du 19° siècle influe sur la vie de la fédération entière qui devient un vaste marché appelant une réglementation économique et sociale. A la fin de la première guerre mondiale, le pli est pris, l'administration fédérale est forte, interventionniste (à l'intérieur et à l'extérieur). Le New Deal brise l'autonomie financière des Etats qui sont aidés par l'Union (aujourd'hui faillite de New-York et subvention fédérale). La seconde guerre mondiale achève cette oeuvre de centralisation par le totalitarisme (mobilisation de l'économie et des hommes) et le militarisme.

Hamilton ne définissait pas autrement la dictature : l'existence d'une forte armée et une centralisation du pouvoir répondant à la nécessité d'une intervention militaire immédiate.

L'aspect historico-social du fédéralisme et sa signification pour l'Europe

Jean-Francis Billion

Secrétaire général de la JEF France élu par le Congrès de Lyon de septembre 1975

Jean-Luc Prevel

Responsable de la JEF Rhône-Alpes en 1975

Nous n'avons pas l'intention de revenir sur les aspects de valeur et de structure du fédéralisme, mais nous voulons par contre donner des éléments permettant de déterminer les caractéristiques essentielles d'une société fédérale et expliquer la signification du fédéralisme pour l'Europe d'aujourd'hui, c'est-à-dire définir son aspect historico-social.

Historiquement un courant fédéraliste s'est manifesté en Europe en même temps que l'affirmation du principe de la souveraineté nationale, c'est-à-dire durant la Révolution française et s'est maintenu tout au long des 19° et 20° siècles.

Avec la Révolution française apparait la fusion de l'Etat et de la nation. En effet les transformations subies par l'Etat avec les réformes démocratiques et sociales conduisirent le pouvoir à s'appuyer sur la participation populaire et à étendre ses compétences ; elles favorisèrent une énorme concentration de pouvoir entre les mains de l'Etat bureaucratique. D'autre part avec l'école d'Etat et la conscription militaire obligatoire les valeurs linguistiques, morales et culturelles qui animent le sentiment national passèrent sous le contrôle de l'Etat qui

⁵ Cf. Bernard Barthalay, «La décadence du federalisme aux Etats-Unis», Fédéchoses, n° 6, 2° trimestre 1974.

s'en servit pour fonder en légitimité soit son pouvoir, soit sa politique extérieure.

L'Etat national supprima tous les liens spontanés d'attachement que les hommes avaient toujours ressentis à l'égard des communautés territoriales tant plus petites que plus grandes que la nation.

On vit apparaître la conviction idéologique que les «nations» seraient des «souches» absolument différentes, fondées sur des principes irréconciliables.

Pierre-Joseph Proudhon écrivit avec une grande clairvoyance que le mélange explosif de la fusion de l'Etat et de la nation accentuerait les divisions internationales, transformant en «extermination de races» les luttes entre les peuples. L'affirmation du principe national, d'abord en Italie puis et surtout en Allemagne bouleversa l'équilibre européen et rendit inévitable la première guerre mondiale, confirmant ainsi son jugement historique.

La guerre révéla un fait inquiétant : la totale incapacité des classes politiques européennes à contrôler les forces aveugles déchainées par la crise de l'Etat national : ni la théorie libérale-démocratique, ni la théorie socialiste ne surent interpréter le nouveau cours de l'histoire qui menait irrésistiblement à son dépassement.

Toutefois, certains dans les courants politiques s'inspirant de ces théories prirent partiellement conscience de la nouvelle phase de l'histoire. Il s'agit de voix isolées ou de groupes minoritaires (nous rappellerons Léon Trotski et Luigi Einaudi) qui durant-la guerre lancèrent à l'opinion publique le mot d'ordre des Etats-Unis d'Europe.

- Trotski écrivit au début de la première guerre mondiale que la cause profonde du conflit résidait dans la révolte des forces de production développées par le capitalisme contre la forme étatique nationale de leur utilisation et que la querre de 1914 exprimait avant tout la crise de l'Etat national comme aire économique autosuffisante. Il concluait en écrivant que dans ces conditions historiques la solution et le devoir pour le prolétariat européen étaient de créer une nouvelle patrie, beaucoup plus puissante et beaucoup plus stable, les Etats-Unis d'Europe comme phase transitoire vers les Etats-Unis du monde. Il faut cependant signaler les limites de sa vision historique car il ne concut la crise de l'Etat national que comme un aspect particulier d'une crise plus profonde, celle du capitalisme contraint à se transformer en impérialisme pour se développer des confins nationaux. En fait, contrairement à ce qu'ont affirmé les auteurs marxistes de l'époque, de Lénine à Rosa Luxembourg, l'impérialisme et la guerre n'étaient pas des manifestations des inévitables contradictions du capitalisme dans la phase de son plein développement et de son écroulement imminent ; l'histoire a démenti leurs affirmations. Ce fut la tentative de l'Etat national de se doter continentales dimensions exigées par développement des forces productives, et non pas le capitalisme, qui entraîna l'impérialisme et la guerre. Tandis. qu'exilé, Trotski continuait jusqu'à sa mort la révolution socialiste, en Europe, le fascisme s'affirmait. Trotski ne comprit pas que la Fédération européenne était devenue la condition de l'affirmation et du développement du socialisme et non la conséquence de son impossible victoire dans un seul Etat européen et de son extension aux Etats voisins.
- Chez les libéraux ce fut Luigi Einaudi qui tira le plus clairement les leçons du conflit mondial, l'interprétant comme une manifestation de l'exigence d'unité de l'Europe. En 1918 il mit en évidence les limites du projet de Société des Nations qui, se fondant sur le principe confédéral, ne limitait pas la souveraineté des Etats. Einaudi, utilisant les deux théories de la raison d'Etat et de l'Etat fédéral, décela dans le problème de l'unification européenne le fil conducteur de l'histoire de notre siècle et définit les conflits mondiaux comme deux tentatives de la résoudre par la violence. Il signala la cause des guerres dans la

contradiction existant entre le caractère fondamentalement supranational de la production et les dimensions nationales de l'organisation politique.

Le nazisme et le fascisme furent l'ultime tentative déployée par les Etats nationaux pour survivre d'une manière autonome dans un monde où l'avenir appartenait aux Etats de dimensions continentales. Pendant la Résistance les fondateurs du *Movimento Federalista Europeo*, Altiero Spinelli et Ernesto Rossi écrivirent dans le *Manifeste de Ventotene* (pour une Europe libre et unie) que «la ligne de démarcation entre le conservatisme et le progrès coïncide dorénavant avec celle qui sépare l'Etat national de la Fédération européenne».6

Le comportement social typique de la population d'un Etat fédéral présente un caractère bipolaire : le sentiment d'attachement à l'Etat fédéral coexiste avec celui d'attachement à l'Etat fédéré. Aucun de ces deux sentiments ne prévalant sur l'autre. Cependant ce comportement ne peut s'accommoder que d'une situation où la lutte des classes et les conflits de puissance n'influent guère sur les structures de la société. En effet la lutte des classes la divise et tend à faire prévaloir le sens de l'appartenance à une classe sur l'établissement des liens de solidarité au niveau des collectivités locales.

Les conflits externes, eux, provoquent le renforcement du pouvoir central aux dépens des pouvoirs locaux. C'est ce qui explique que les expériences fédérales se soient déroulées dans des Etats qui furent à l'abri des conflits internationaux. Ce fut le cas de la Suisse par sa neutralité et des Etats-Unis par leur isolationnisme. D'autre part elles sont apparues dans des aires géographiques où la lutte des classes n'avait pas de formes assez radicales pour empêcher la formation d'une certaine solidarité à l'intérieur des communautés territoriales de base

Les conditions minimales de la réalisation même imparfaite du fédéralisme existent actuellement en Europe.

En effet, d'une part, avec la seconde guerre mondiale les Etats européens ont épuisé leur rôle historique et ne sont plus que les éléments subordonnés d'un système mondial dominé par les puissances continentales (les Etats-Unis, l'Union soviétique et de plusen plus la Chine). D'autre part l'Europe, surtout depuis la crise de 1929, a vu le capitalisme évoluer et entrer dans une phase de transformation au cours de laquelle les organisations politiques et syndicales des travailleurs ont acquis des pouvoirs de contrôle, insuffisants certes mais croissants, sur la direction du développement économique et social. Nous pouvons à ce sujet affirmer que, même si le capitalisme ne s'est pas écroulé, nous sommes entrés dans la phase de transition au socialisme, phase dans laquelle les réformes sociales ont permis de dépasser les obstacles les plus importants s'opposant à l'émancipation du prolétariat en tant que classe opprimée. Même si l'exploitation n'a pas été éliminée, la conquête par les travailleurs de salaires supérieurs au niveau de subsistance, la réduction de l'horaire de travail, le contrôle partiel des processus économico-sociaux ont entraîné une atténuation de l'intensité de la lutte des classes.

A partir de ce moment le fédéralisme, c'est-à-dire l'instrument politique permettant d'instaurer des relations pacifiques entre les Etats tout en leur garantissant leur autonomie, peut devenir une alternative historiquement opérante.

L'on constate cependant qu'il est voué à la dégénérescence s'il demeure confiné dans un seul Etat. La centralisation croissante des pouvoirs qui s'est opérée aux Etats-Unis après le premier mais surtout après le second conflit mondial nous le démontre.⁷

Le fédéralisme ne peut se réaliser parfaitement qu'à condition de prendre les dimensions mondiales.

Le fédéralisme est la seule théorie politique qui pose la valeur de la paix comme objectif spécifique de lutte. Le fédéralisme montre comment «l'anarchie internationale» et la lutte entre les Etats influencent dans un sens autoritaire leur structure interne.

7

⁶ cf. «Il Manifesto di Ventotene», Fédéchoses, n° 7, 3° trimestre 1974.

⁷ Se reporter à la note 5 ci-dessus.

Les Etats-nations européens sont l'expression de la plus profonde division du genre humain et de la plus forte centralisation du pouvoir que l'histoire moderne ait jamais connue.

Demain en affirmant l'illégitimité de l'Etat national, la Fédération européenne se présentera comme une formation politique pluraliste et ouverte à tout le genre humain.

Elle permettra d'inscrire en filigrane dans l'histoire les valeurs propres du fédéralisme : le cosmopolitisme, d'une part, et le communautarisme, c'est-à-dire l'aspiration des hommes à s'enraciner dans des communautés, à participer activement au gouvernement local et à en affirmer l'autonomie.

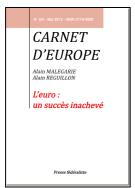
Cependant la Fédération européenne sera un Etat parmi les autres Etats et la logique de puissance des rapports internationaux la contraindra à se refermer sur elle-même et à se centraliser.

Nous devons nous souvenir que la Révolution française n'a pas réalisé le libéralisme, même si elle a proclamé la valeur de la liberté ; que la Révolution de 1917 n'a pas réalisé le socialisme même si elle a proclamé à la face du monde la valeur de la justice sociale. Les révolutions, plus que par ce qu'elles réalisent, restent gravées dans la mémoire collective des hommes par ce qu'elles ont signifié.

La Fédération européenne signifiera la négation de la division politique du genre humain et ouvrira la voie à la lutte vers la Fédération mondiale où l'homme, libéré du travail aliéné et de l'anarchie internationale, pourra s'épanouir dans la société que Marx définissait en écrivant : «... dans la société communiste, où chacun n'a pas une sphère d'activité exclusive, mais peut se perfectionner dans la branche qui lui plaît, la société règlemente la production générale, ce qui crée pour moi la possibilité de faire aujourd'hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l'après-midi, de pratiquer l'élevage le soir, de faire de la critique après le repas, selon mon bon plaisir, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique».8

Dernières parutions





⁸ Karl Marx : L'idéologie allemande.

ARTICLES HORS DOSSIERS

Quels outils

pour l'Europe d'après crise?

Crise de l'hégémonie américaine et effondrement financier

Antonio Mosconi

Membre du Conseil d'administration du Centro Einstein di Studi Internazionale de Turin

Synthèse d'une intervention de l'auteur à Cagliari lors des réunions de formation du MFE italien (octobre 2011)

Le texte intégral en italien et la liste des références bibliographiques peuvent être demandés à Fédéchoses (avant publication en français)

Traduit de l'italien par Ivana Grazziani - Vienne

Commencée en 2007 et actuellement dans son deuxième *round*, la crise est différente de toutes celles qui l'ont précédée, à l'exception de celle de 1929, parce qu'elle met en évidence la faillite du capitalisme quel que soit le point de vue considéré. Comme l'ont documenté Rheinart et Rogoff (2009), il ne s'agit pas seulement d'une récession économique mais également d'une diminution de rentrées de fonds, générée par la création d'une immense bulle de crédits qui a d'abord alimenté les profits privés, et ensuite gonflé les dettes publiques. Ces réductions ont toujours été suivies par six ou sept années de stagnation.

Avancée par des économistes américains démocrates comme Bergsten et Eichengreen, la première solution prévoit un système monétaire international avec plus de monnaies de réserve (dollar, euro, renmimbi et autres). Elle est compatible avec des visions de l'économie internationale comme celle de Rodrik, qui suggère de renforcer les pouvoirs de contrôle des Etats nationaux pour qu'ils puissent défendre les modèles sociaux intérieurs, démocratiquement choisis. (Dans le cas européen, il admet que c'est l'Union qui contrôle et non pas chaque Etat).

La deuxième solution est celle initialement proposée par les fédéralistes (texte d'Alberto Iozzo et Antonio Mosconi), puis par la Chine (Zhou-Xiao Chuang) mais pas encore par l'Union européenne (UE) : elle prévoit le remplacement progressif du dollar et d'autres monnaies nationales de réserve par une monnaie mondiale, en réformant au départ les «droits de tirages» jouant le rôle de l'ECU. Il s'agit d'une proposition dans la continuité de la pensée du dernier Keynes et de ses successeurs les plus éminents dans le domaine de la politique monétaire, Tommaso Padoa-Schioppa et Robert Triffin, et elle est compatible avec la vision de l'économie mondiale d'autres économistes comme Stiglitz, convaincus que les règles sont nécessaires pour la survie du marché globalisé comme elles l'ont été pour le développement des marchés nationaux. Cette proposition est portée par le Movimento Federalista Europeo en collaboration avec la Fondation Triffin (dont Iozzo est le vice-président).

Suivant notre proposition, les Etats nationaux devraient s'engager à assainir leurs finances publiques. Les fédérations régionales, et plus particulièrement l'UE, devraient guider et financer (par des impôts propres et des émissions obligataires) le plan de reconversion et de développement fondé sur les investissements, matériels et immatériels, nécessaires pour sortir de l'ère de l'énergie fossile (Alfonso Iozzo, Alberto Maiocchi, Guido Montani). Je pense que les politiques anticycliques et les sauvetages (ou les faillites pilotées) des organismes bancaires et financiers à risque systémique, devraient faire l'objet d'une coopération renforcée entre les membres de la zone euro. Ceci permettrait d'éviter la transformation générale des dettes publiques nationales en dettes européennes, mal vues par les Allemands, de façon plus précise et convaincante que ce qui a été proposé par Prodi et Quadrio-Curzo (leur initiative a cependant le mérite d'offrir l'or de la nation en garantie, en évitant ainsi aux Allemands l'embarras d'avoir à nous le demander). Informer les citoyens européens, comme l'ont fait Merkel et Sarkozy, que 3.000 milliards d'euros doivent être investis (ceci à simple titre d'exemple) pour stabiliser la dette des Etats de l'Europe du Sud, provoque des perceptions très différentes par rapport à une communication qui, par contre, expliquerait que : a) on constitue un Fonds de 1.000 milliards pour défendre contre des attaques spéculatives la dette d'avant la crise (31/12/2007), ce que l'on appelle actuellement le (Fonds européen de stabilité financière (FESF); b) on constitue un deuxième Fonds de 500 milliards (à réalimenter pendant les périodes positives) pour, pendant la crise, accompagner la demande par des investissements dont bénéficie toute l'industrie européenne (et l'industrie allemande plus que les autres); c) on crée un Institut européen pour promouvoir et garantir des augmentations de capital nécessaires pour réajuster les ratios des banques à risque systémique (surtout les banques françaises et allemandes). On éviterait ainsi un deleveraging excessif. Les actions achetées par le Fonds devraient être remises sur le marché une fois la confiance rétablie, la plus-value revenant au Fonds.

Pour arrêter la guerre financière, amorcée par la crise américaine et sans cesse alimentée par la gestion américaine de la crise (les fléchissements de l'Administration Obama face à la pression des banques pour ralentir l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation financière et en diminuer la portée, sont des indicateurs de cette tension), les luttes pour la réforme démocratique des institutions internationales ont pris un rôle stratégique important, en commençant par le Fonds monétaire et l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que pour la représentation unitaire de la zone euro dans ce même Fonds.

Dans ce contexte, il faut pleinement soutenir les efforts méritoires des fédéralistes italiens pour réanimer l'UEF, pour initier le Mouvement des mouvements et proposer au *World Federalist Movement* des domaines d'activités tels que la réforme du système monétaire international, non suivis pour le moment.

General intellect et crise de la modernité

La faillite financière américaine s'est propagée dans le monde entier. Ce résultat n'était pas prévu : on le doit, en partie, à la courroie de transmission utilisée par des classes entières de dirigeants financiers nationaux, dressées chez Goldman Sachs ou au Fonds monétaire. Le «parti américain» est encore fort. Du système bancaire, officiel et occulte, la crise s'est transférée à l'économie réelle, au travers de l'effet richesse et du credit crunch, armes d'une absolue efficacité avec lesquelles les banquiers, en créant du chômage, aident au sauvetage des gouvernements, qui peuvent ainsi reprendre le cours des choses comme par le passé. Les Etats leur ayant fourni des liquidités importantes, puisqu'ils se sont endettés dans ce but, les banquiers attaquent la dette de ces mêmes Etats, en les obligeant ainsi à se rattraper sur les cibles habituelles : salariés, retraités et épargnants. Le gagnant, avec l'as dans sa manche (la Banque) sort du saloon par une porte dérobée en regardant derrière lui. Le perdant (l'Etat) sort par la porte principale et dévalise les passants pour se refaire. Slavoj Zizek, le philosophe de Ljubljana qui n'hésite pas à redéfinir comme communiste une nouvelle hypothèse d'émancipation de l'humanité, dénonce la faillite morale du modernisme. Comment estce possible, se demande-t-il, que des gouvernements aient fait cadeau de trillions de dollars aux établissements bancaires du monde entier alors qu'il n'a jamais été possible de mobiliser des fonds, même comparativement très éloignés, pour affronter la plaie dramatique de la pauvreté et la ruineuse crise écologique? Je n'approfondis pas ses propositions car je suis convaincu que, en l'état actuel de son développement, l'humanité n'est pas prête à remplacer le capitalisme et que l'issue heureuse pour des nations qui sortiraient du capitalisme est impossible. Par contre, on peut introduire des réformes profondes, capables également de créer des conditions propédeutiques pour surmonter le capitalisme, à une échelle continentale et mondiale.

Une autre source d'analyses sur les transformations du capitalisme est ce qu'on appelle l'économie cognitive. Le mode de production généré par la révolution scientifique et la mondialisation comporte le remplacement progressif du capital hard, les «machines», par le capital soft, incorporé dans les êtres humains et dans leurs prothèses informatiques. Ceci devrait permettre, dans le futur, de surmonter le capitalisme parce qu'il n'est pas pensable que la totalité du patrimoine cognitif, créatif, émotif et relationnel de la société soit soumis au capital (Vercellone). La science, tout particulièrement, ne pourra pas être subordonnée pour toujours au pouvoir du capital (Severino). Cependant, le résultat peut être différent. Rullani soutient que le modernisme a utilisé à fond la puissance de deux dispositifs qui ont rendu le développement automatique et auto-propulsif, en le soustrayant ainsi au jugement et à la responsabilité des personnes: l'usage massif de connaissances reproductibles (une machine à reproduire indifférente à tout ce qui dépasse sa fonction) et la division des sphères d'action en sous-systèmes spécialisés (science, technique, économie, politique, droit, etc.), chacun desquels poursuit des prestations distinctes sans prendre en considération les effets produits sur les autres sous-systèmes. Pour sortir de la crise, «il faut soustraire aux nombreux automatismes mis en place par le modernisme, le contrôle exclusif de la multiplication cognitive». A ce vaste programme, s'ajoutent des instructions pratiques pour les petites et moyennes entreprises : miser sur la production de sens, de symboles et de liens, qui ne

polluent pas et permettent de rétablir le profit (d'accroître ultérieurement la différence entre les valeurs d'échange et les valeurs d'usage, dirait Marx). Ce n'est pas vraiment ce que Marx attendait du *general intellect*, prophétisé dans les *Grundrisse*: une connaissance diffuse, partie intégrante des êtres humains, et un enchevêtrement de relations intellectuelles, permettant de s'affranchir du capital.

Lors du passage de l'âge de la propriété à celui de l'accès, illustré par Rifkin, le contrôle des liens devient stratégique. Qui pourra fréquenter les meilleures universités? Les étudiants les plus capables, grâce à des bourses d'études, voudrions-nous répondre, mais le redimensionnement de la dépense publique est soumis à la conservation d'une aristocratie héréditaire. Les accès à internet sont libres, et ils doivent le rester, mais l'offensive des Etats, en leur nom et pour le compte du capital, est déjà en route. Nous pouvons considérer les nœuds du filet comme des accès qu'il faut défendre contre tant de «Ghino di Tacco», impatients d'entrer.

Les réformes ne se réalisent pas sans luttes et celles-ci demandent un «champ politique» (Bourdieu) de dimensions appropriées. Les luttes nationales ne pourraient être que répressives et régressives. Le champ politique indispensable est l'Europe, le monde si possible. Le «champ politique» est composé, en plus des hommes politiques, également de journalistes, de syndicalistes, de lobbyistes, etc. La progression de la crise a fait émerger le champ politique européen, qu'internet rend très visible. Tout ceci est très clair, même pour un mauvais maître comme Toni Negri (OUI !,) mais pas pour un ambitieux représentant du socialisme européen comme Fabius (NON!). Il n'y a qu'une politique de l'Union qui pourrait rétablir un contrepoids démocratique adapté au poids du capital en Europe et guider ainsi les forces réformatrices au niveau mondial, à partir de la participation de l'Union dans les institutions internationales. Le fédéralisme européen, en soi, ne promet pas que les institutions fédérales ne deviendront pas un outil du capital et des forces conservatrices. Il garantit seulement la dimension nécessaire pour le développement non anarchique des forces productives, qui seront, à leur tour, les acteurs des luttes, dont nous ne pouvons pas prévoir les formes aujourd'hui, pour surmonter l'exploitation capitaliste, et qui constitueront le résultat de ces luttes mêmes.

Le fédéralisme, prémisse et accomplissement de la réforme du capitalisme

L'UE, notre révolution pacifique, modifiera-t-elle la tendance actuelle, qui est d'être sous l'emprise des Etats-Unis? Guidera-t-elle la création d'un contrepoids politique mondial à l'énorme pouvoir du capitalisme managérial? Créera-t-elle des protections efficaces pour le travail et l'épargne contre ceux qui profitent des deux? A mon avis, tout ceci résultera de luttes pour lesquelles nous préparons le terrain adapté et des projets spécifiques. Sans Europe, il n'y a aura pas de luttes progressistes mais des luttes nationales qui feront reculer d'environ 80 ans les aiguilles de l'histoire.

Le Traité de Lisbonne fait de l'Union une «économie sociale de marché» ; il fait donc un choix net de camp

entre les deux formes de capitalisme décrites par Michel Albert, favorable au modèle rhénan et contre l'anglosaxon. Les luttes peuvent se baser sur ce nouvel acquis communautaire, tout d'abord pour le consolider et le défendre, dans sa mise en œuvre pratique, de toute tentative de dévoiement, pour le traduire ensuite en directives et lois qui, pierre après pierre, fonderont le droit européen des travailleurs, comme cela est déjà le cas lors des jugements de la Cour européenne. Le droit du travail limite la liberté des patrons. Il faut récupérer trente années de retard et ensuite recommencer à progresser, en Europe et dans le monde, jusqu'à ce que les délibérations de l'Organisation internationale du travail soient plus coercitives que celles de l'Organisation mondiale du commerce (qui est déjà paralysée par le déficit démocratique).

Keynes était un libéral réformiste. Il partageait une grande partie des critiques sur le fonctionnement du capitalisme mais il pensait qu'aucun critique du système n'avait formulé une proposition convaincante pour son remplacement par un autre modèle économique et social. Le capitalisme peut être sauvé de ses propres animals spirits uniquement grâce à des politiques réglementation financière régulation et de macroéconomique. fédéralistes Les anglais contemporains de Keynes, tel Lionel Robbins, nous ont appris que, pour sauver la liberté et le marché, il faut plus d'Etat, non pas national et impérial comme l'Etat britannico-keynésien, mais européen et mondial. Avec ce changement d'échelle, on peut aujourd'hui parler du retour de Keynes et de la défaite historique d'Hayek, l'économiste autrichien, père spirituel de Friedman et de l'Ecole de Chicago, du néo-libéralisme et de la shock economy. En vrai libéral, Hayek n'aurait pas partagé, du moins je l'espère, l'utilisation sans scrupules par les Américains des généraux grecs et sud-américains, toujours conseillés et assistés par une nuée de Chicago boys; cependant, il considérait comme une présomption fatale non seulement la planification socialiste et l'intervention de l'Etat dans l'économie mais aussi la raison même de notre engagement politique, la confiance dans la capacité de l'homme à «introduire une étincelle de liberté dans l'Histoire», pour citer les mots de Francesco Rossolillo.

Environ quatre-vingt ans après, l'expérience du socialisme national soviétique étant consommée et les risques de la dérive unilatérale américaine devenus évidents, les analyses critiques du capitalisme se sont multipliées mais nous n'avons pas du tout avancé dans la construction d'un système radicalement alternatif. A tel point qu'un célèbre réformiste contemporain, Ruffolo, a pu ironiquement donner à son livre sur la crise actuelle le titre prophétique Les siècles comptés pour le capitalisme. Comme Ruffolo, je pense aussi qu'il n'y a pas de «sorties du capitalisme» au coin de la rue ; j'apprécie donc les efforts de tous ces «visionnaire réalistes» qui tentent de réduire les «effets collatéraux» du capitalisme sur l'être humain et sur l'environnement : ce sont eux, les vrais réformistes. Chaque réforme doit avoir pour but de se rapprocher de l'unité politique des êtres humains, jamais de s'en éloigner, car elle seule peut permettre d'atteindre les valeurs fondamentales que sont la paix, la justice sociale et la préservation de l'environnement. En

appliquant ce critère, je considère comme des contreréformes celles des trois décennies néo-libérales, une réaction violente (*shock economy*, justement) du capitalisme par rapport au recul subi au cours des années soixante-dix, avec la chute des pourcentages de profit et la contestation radicale de son pouvoir sur les vies humaines, à l'intérieur et en dehors des usines.

Après 1968, l'augmentation du pouvoir syndical dans la détermination du coût et de l'organisation du travail, l'augmentation du coût du pétrole et des matières premières et jusqu'à une tentative durable de révolte armée dans des pays comme l'Allemagne ou l'Italie, ont provoqué la fin de la phase d'or keynésienne, du système de Bretton Woods, du compromis social-démocrate et de la régulation fordiste. Les définitions de Mario Albertini de la révolution pacifique et du gradualisme constitutionnel concernent justement une situation dans laquelle les dépassements de la guerre et de la lutte des classes demeurent, bien-sûr, les conditions préliminaires pour la réalisation du fédéralisme (Kennth C. Wheare) mais elles sont déjà à portée de main grâce à l'action politique fédéraliste qui, en désamorçant la suprématie de la politique étrangère, fait tomber le masque de l'alliance entre l'Etat et les patrons qui incite aussi bien à la guerre qu'à la domination de classes. C'est la raison pour laquelle nous pouvons espérer que l'extension de la démocratie à tous les niveaux de décisions, donc l'affirmation du fédéralisme, crée de nouveau ces contrepoids au pouvoir capitaliste qui ont été détruits à la fin de la guerre froide. En effet, le fédéralisme constitue le stade le plus avancé de la démocratie, dans le sens d'une participation réelle qui crée donc les meilleures conditions pour l'élargissement de ces formes économiques qui, déjà aujourd'hui, se soustraient à la logique du capital, au lien entre la propriété des moyens de production et le pouvoir : les fondations (bancaires, plus particulièrement, garantissent aux banques des actionnaires avec le regard tourné vers le long terme et vers le territoire), le tiers secteur, l'économie coopérative, l'économie participative (cf. Michael Albert, Etats-Unis). En perspective donc, une « réforme radicale » du capitalisme qui se réalisera au fur et à mesure qu'il se révélera remplaçable et que d'autres forces auront mûri la capacité et la volonté de le remplacer. Gramsci nous apprend que l'analyse de la possibilité de remplacement du capitalisme (des rapports de force) requiert le pessimisme de l'intelligence, la décision qui en découle requiert l'optimisme de la volonté et la capacité de réalisation dépend de l'hégémonie culturelle qui doit se mettre en place avant le changement de régime (étudier, étudier, étudier!).

Faîtes comme eux, abonnez vous !

L'Europe avance, malgré la crise, et l'euroscepticisme. Tant mieux!

Alain Malégarie

Ancien Directeur de l'Institut de l'euro. Membre du CA de Presse Fédéraliste et coauteur de *L'euro*, *un succès inachevé* - Lyon Texte extrait du blog : http://euroblog-alainmalegarie.eu

Une fois n'est pas coutume, mon billet sera mitigé aujourd'hui, oscillant entre «coup de cœur» et «coup de gueule», car il y a tout de même cette fois plusieurs bonnes nouvelles pour l'Europe et la zone euro en ce mois de septembre.

Déjà, le 4 août dernier, je saluais les avancées positives et solidaires de la Banque centrale européenne (BCE) de Mario Draghi, qui nous ont effectivement permis de passer un été tranquille, sans agressions des marchés ni hausse des taux d'intérêt (la BCE avait déjà racheté beaucoup d'obligations d'Etats faillis, et prêté aux banques fragilisées à 0,75 % seulement). Draghi sait parler aux spéculateurs, et parvient à les contrôler... Gagner du temps, c'est capital (sans jeu de mot...). Et reprendre confiance dans notre belle Europe, qui conserve, malgré la crise, tant d'atouts. C'est essentiel. De ce point de vue, le mois de septembre restera exemplaire.

Le 6 septembre dernier, le président de la BCE a récidivé, en fin tacticien, en proposant de racheter à nouveau, massivement -«en quantité illimitée»- les dettes des Etats en difficulté, à la condition expresse, toutefois, que ces Etats (Espagne, Italie, Portugal) en fassent formellement la demande, via le Fonds européen de stabilité financière (FESF) ou le futur et performant Mécanisme européen stabilité (MES). Ces aides majeures restent évidemment sous condition: pas de troïka surveillance ni de mise sous tutelle des Etats demandeurs, comme on l'a fait pour la Grèce, mais engagement ferme de continuer sérieusement les politiques de réduction de l'endettement afin de redonner confiance aux marchés prêteurs et emprunter à des taux supportables. «Super Mario» conjugue donc, enfin, rigueur et relance, ce que les Chefs d'Etats sont incapables de faire. La solidarité oui, mais envers des Etats désormais responsables. Donnant donnant. Le futur MES, véritable Fonds monétaire européen, sera doté de 80 milliards d'euros, de capacité à lever une enveloppe de prêts s'étalant entre 500 et 800 milliards d'euros, et garanti par des Etats sûrs! De quoi voir venir... La seule annonce de ces mesures, et d'une telle masse, avant même leur effectivité, a suffi à calmer la nervosité des marchés et à désorienter les spéculateurs de tout poil, de Wall Street à la City de Londres. C'est fou ce que les créanciers du monde entier pigent vite! D'autant que Mario Draghi a prononcé une phrase toute simple, mais magique (et réitérée une semaine plus tard) : «l'euro est irréversible». Cela peut presque paraître puéril, mais il reste encore quelques illuminés (ou spéculateurs opportunistes ?) pour répéter, depuis 13 ans, que l'euro va disparaître. Et pour le remplacer par quoi, au juste? Le Mark? Alors que l'euro (1,30 contre dollar US !) est réclamée par le monde entier.

⁹ Ce que l'on nomme en français l'économie sociale et solidaire (Ndt.).

Bref, après tant de Conseils européens inutiles, depuis cinq ans (2008) ou très insuffisants (trop peu, trop tard), Mario Draghi a fait le maximum possible et même audelà, compte tenu du mandat dévolu à la BCE. Il s'agit de mesures «non conventionnelles», inimaginables il y a quelques années, et qui lui attirent d'ailleurs les foudres de quelques Germains orthodoxes ou dogmatiques qui pestent contre les «primes au laxisme»... comme le gouverneur de la *Bundesbank* qui siège au Conseil des gouverneurs de la BCE... En quelques semaines, ces mesures ont généré une détente des marchés, donc des taux d'intérêts : les taux d'intérêts à deux ans sont passés, pour l'Espagne ou l'Italie, de 6,5 % à moins de 3 %! La France restant à 2 % et l'Allemagne à 1 %.

Autre journée décisive, et salutaire pour l'Europe, que celle du 12 septembre 2012, qui restera dans les annales. D'abord, l'avis de la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe, avis très attendu de toute l'Europe et même du monde entier, compte tenu du poids économique de puissance première économique commerciale du monde. La célèbre Cour devait, en effet, ce jour-là, dire si l'architecture financière européenne, à savoir le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), dit «Pacte budgétaire», et le Traité instituant le MES, signés par 25 Etats (exit le Royaumeuni et la République tchèque) le 2 mars dernier au Conseil européen, étaient bien conformes à la Loi fondamentale allemande. En clair, si ces deux textes n'entravaient pas la souveraineté du pays. La responsabilité des juges allemands était donc immense, même si on pouvait être confiant, vu qu'ils avaient déjà validé le FESF et compte tenu de la responsabilité accrue de l'Allemagne en tant que première de la classe.

Et bien, en ce jour de gloire du 12 septembre, l'avis de la Cour a été positif, assorti certes d'une condition: que l'Allemagne n'excède pas sa propre garantie financière au MES, fixé à 190 milliards d'euros, ce qui n'est déjà pas mal...

On imagine le coup de tonnerre si ces deux Traités avaient été retoqués par la Cour. Les prêteurs du monde entier y auraient vu la fin de la solidarité intereuropéenne, l'éclatement de la zone euro (l'euro sans les Allemands!) et ils auraient filé prêter leurs fonds sur l'Asie et l'Afrique, qui en ont besoin aussi, car en plein développement (les Européens l'oublient souvent...). Nos taux d'emprunts, plus rares, auraient donc explosé, nous appauvrissant un peu plus.

Troisième bonne nouvelle: le vote du 12 septembre (décidément, c'est un bon jour!) aux élections législatives des Pays-Bas. Les Cassandre nous prédisaient la catastrophe: l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite, des eurosceptiques, le refus de la solidarité budgétaire, etc. Et bien, non! Les extrêmes ont perdu, et les «pro-européens», des Libéraux aux Socio-démocrates, ont gagné, même s'il faudra un gouvernement de coalition. Encore raté pour ceux qui ont juré de faire la peau de l'euro, de Wall Street à la City! Encore raté! Cela me rappelle cette pub qui passe souvent à la télévision, de la Maaf, je crois («je l'aurai, je l'aurai»!).

Comme quoi, les jeux ne sont jamais faits à l'avance, et les «prédictions auto-réalisatrices» peuvent se révéler... quelque peu hasardeuses...

Quatrième événement, toujours le 12 septembre (!), le discours sur «l'état de l'Union» du Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, embrayant (enfin) sur les multiples propositions qui fleurissent dans plusieurs pays européens (Allemagne, Italie, Pologne, Espagne) sur le «saut fédéral» à faire maintenant si l'on veut que l'Europe redonne confiance à ses créanciers et pèse enfin sur le destin du monde, grâce à une gouvernance crédible.

Le nombre d'articles, de colloques, d'interviews de politiques sur cette question, sur la nécessaire, l'indispensable, la vitale fédéralisation budgétaire, fiscale, économique, salariale, et bien sûr institutionnelle et politique.

Saut impressionnant, et ce à cause de (grâce à) la crise, qui démontre jour après jour l'inconsistance et l'impuissance d'Etats morcelés et divergents. Je rappelle souvent ce chiffre cruel : l'Union européenne (UE) c'est 503 millions d'habitants, donc 7 % de la population mondiale (7 milliards). Laquelle population mondiale passera à ... 9 milliards dans moins de 40 ans. L'UE représentera alors donc 5 % du monde...

L'heure est donc au rassemblement de nos minuscules Etats, et vite!

Donc, depuis 2008, et surtout depuis 2011, les travaux et réflexions sur le fédéralisme, les Etats-Unis d'Europe, etc., sont très nombreux. Sauf en France, pays enfermé dans son jacobinisme centraliste, sclérosé par son culte du Chef unique («Le» président de la République, une et indivisible) et gangréné de surcroît par le *nonisme* résurgent de droite comme de gauche. Comme si on n'avait pas assez du non des extrêmes! Ce repli identitaire et des esprits pourrait nous coûter très cher, si «les autres» parvenaient un jour à se fédérer... sans nous! Se croire indispensable, même si la France est la seconde puissance économique de l'UE (mais déclinante...) pourrait à terme se révéler quelque peu prétentieux.

Ce jour-là, donc, au Parlement européen de Strasbourg, José Manuel Barroso a, ni plus ni moins, repris dans un vibrant plaidoyer la formule de Jacques Delors, en faveur d'une «Fédération d'Etats-Nations», concept qui a, certes, ses limites. Il a développé, notamment, la nécessité urgente de réaliser l'Union bancaire, après cette union budgétaire qui verra le jour (pacte budgétaire et MES) puisque 12 pays en zone euro suffisent pour leur mise en œuvre, et qu'on sera déjà 10 avec la France (vote assuré au Parlement début octobre). Le projet d'Union bancaire a également été développé par le commissaire européen Michel Barnier, et repris aussi par Herman van Rompuy le Président du Conseil européen. Le Président de la Commission va donc préparer un projet de loi visant à instaurer une supervision bancaire unique, donnant à la BCE un droit de regard et de sanction sur les 6.400 banques de la zone euro, sanctions pouvant aller jusqu'à retirer les licences bancaires! Les banques ne pourront donc plus faire des opérations financières complexes et risquées, du genre des subprimes qui ont déclenché la crise depuis 2007. Par ailleurs, il n'a pas oublié la dimension plus politique de l'intégration européenne en

proposant que chaque Etat présente son candidat à la présidence de la Commission avant les législatives européennes de juin 2014. Car vu les mauvais sondages récurrents sur le fait européen en France et —même- en Allemagne, on a bien conscience à Bruxelles qu'il faut sortir au plus vite de cette spirale eurosceptique ou même franchement anti-européenne en légitimant et popularisant le débat *paneuropéen*. Donc, un président issu des urnes, et non désigné par les Chefs d'Etat et de gouvernements des Etats membres dans un consensus a minima sur celui (ou celle) qui les gênera le moins...

Bref, les lignes bougent, et le mouvement s'accélère. Sauf en France, bien sûr !

Encore une avancée inconcevable il y a seulement trois ou quatre ans: Guido Westervelle, le Ministre des Affaires étrangères allemand, et son homologue polonais se sont prononcés pour... l'élection directe des dirigeants européens! Rien de moins! Ils ont dit cela à la fin d'un groupe de travail sur «le futur de l'Europe», qui se réunit régulièrement. La France participe à ce groupe de travail, en principe. Sauf que Laurent Fabius, leur homologue français... ne s'y est pas rendu... Cherchez l'erreur.

Berlin, Rome, Varsovie, Madrid, n'ont pas peur du fédéralisme, ni d'une Europe plus intégrée, plus politique. En France, on hésite toujours, on tergiverse, ou minaude. Pendant ce temps, les extrêmes montent. Personne ne répond à leurs âneries. La gauche devient même plus anti-européenne que la droite. La France, hypnotisée par le non de 2005, ne peut, ne doit pas bloquer ce processus prometteur. Hollande ne devrait pas refaire les mêmes erreurs que Sarkozy: stigmatiser l'Europe, les Roms, la mondialisation... etc. Les Français ont assez peur comme ça. La France n'a pas le droit de bloquer ses voisins, qui veulent avancer plus vite.

Il faut avancer plus vite, et non masqué, en «crabe» car les gens ne sont jamais dupes trop longtemps. Leur faire croire qu'on va s'en sortir tout seul est stupide, et fera perdre encore 5 ans... jusqu'au prochain «Président sauveur». La pédagogie sur l'Europe, et tout ce qu'elle nous apporte depuis 60 ans, de la nouvelle équipe au pouvoir reste aussi nulle que l'ancienne.

On fait, un peu, trop peu sans expliquer ce que l'on fait. Résultat d'un sondage paru dans *Le Figaro* récemment : 64 % des Français ne voteraient pas Maastricht, eux qui furent 51 % (à peine) à le voter en 1992.

Continuez ainsi, à ne pas parler ou mal parler, de l'Europe. De quel droit Madame Najat Vallaud-Belkacem, Porte-parole du gouvernement, ose dire : «nous n'avons pas besoin de plus d'Europe, mais de mieux d'Europe»? De quel droit? Cette assertion se fonde sur quoi, au juste? Sur quels éléments déterminants, ou objectifs? Lorsque nos voisins immédiats réclament sans cesse d'aller de l'avant face à une crise qui peut durer des années.

Nous avons besoin de mieux d'Europe, bien sûr, mais AUSSI de plus d'Europe: harmonisée, intégrée, convergente, solidaire, donc budgétaire, fiscale, économique, et surtout politique, donc fédérale. L'euro est une monnaie sans Etat, avec 17 dirigeants sans idées, et sans avenir.

La France ne saurait se mettre trop longtemps à l'écart de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, de la Pologne, des pays du Benelux, autant de pays *fédéraux* qui n'ont pas de «blocage» psychologique à l'égard d'une Europe fédérale.

Je l'écris depuis des années : la France ne pourra s'en sortir seule et aura de plus en plus besoin de toute la solidarité européenne. Inutile de continuer à jouer les matamores, seuls contre les autres.

Je rappellerai un seul problème, de taille: notre inexorable déclin industriel (part de l'industrie dans le Produit intérieur brut: France, 13 %, Allemagne 30%; la France étant à 28 % en 1982!) et notre endettement considérable, détenu aux deux tiers par des créanciers étrangers. Les écueils sont devant nous, dès 2013, avec une croissance entre 0,2 % et 0,5 % au mieux (et non 0,8 %) et il faudra bien commencer un jour à se réformer vraiment, à l'instar de tous nos voisins!

Dès 2013, la France sera le plus gros emprunteur de toute la zone euro. Il faut donc dire toute la vérité aux Français, et agir en Européen, pour et dans l'Europe.

Les bonnes nouvelles énoncées ci-dessus devraient nous donner le ressort nécessaire d'emboîter le pas aux Etats qui marchent en tête, et pas de nous replier sur des postures *nonistes* et nationalistes, en pensant ainsi (à tort) sauvegarder la cohésion des pays par le non-disant et le moins-faisant... Chimère que de dire qu'on va sortir de la crise «en deux ans», sans faire l'Europe! Chimère!

Le train européen recommence à démarrer. La Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie, voire l'Amérique reprennent confiance dans l'UE en investissant massivement (les exportations de l'UE vers la Chine sont passées de 26 milliards d'euros en 2000 à 136 milliards en 2011!), et confortent leur confiance dans l'euro.

Puisse la France raccrocher son wagon!

Au secours, les nonistes de gauche reviennent!

Sauvons l'Europe
Editorial mis en ligne le 26 sept 2012

Eh bien ça y est, les nonistes sont bien de retour. Entre progressistes, nous étions sensés avoir refermé la fracture, dépassé le

oui et le non, nous faire à nouveau des embrassades jusqu'à l'épiphanie hollandaise. Perdu.

Il aura suffi d'un nouveau traité pour voir ressurgir, sur les mêmes terrains, le Non «de gauche», celui qui n'est pas contre l'Europe, mais contre celle-là et qui en veut juste une autre, et d'ailleurs c'est très réaliste, le plan B est au coin de la rue. Si cette position était sincère et solide, Sauvons l'Europe entretiendrait avec eux un désaccord frontal, mais respectueux. Malheureusement, cette position n'est aujourd'hui ni sincère, ni solide et c'est lui faire charité que l'appeler simplement hypocrite. Ces mots sont durs. Mais comment qualifier des Verts et une gauche du PS qui font trempette dans l'eau du Non sans y plonger, si vraiment la question était essentielle ? Est-ce avec cette mollesse qu'ils défendent une conviction si ardente ? Au moins, le Front de Gauche assume.

Ainsi l'argument entendu tant chez Europe-Ecologie Les Verts que chez les amis de Benoît Hamon est le suivant : ce n'est pas grave, le Oui a une majorité suffisante au Parlement, notre vote ne risque pas de le mettre en danger. Doit-on comprendre qu'ils regrettent leur impuissance ? Mais que ne demandent-ils un référendum ? Ou alors, ce que nous craignons de comprendre, qu'ils souhaitent le passage du Traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG) mais s'offrent le luxe de pouvoir s'y opposer, à titre personnel ? Du dandisme en politique, en somme. Et comme sous-entendu : bien évidemment, si notre voix était nécessaire pour le Oui nous voterions pour. Tartuffes !

Autre argument de positionnement qu'on a peine à entendre tant il semble incohérent : le Non est un soutien direct à François Hollande. Une partie de l'électorat étant contre le traité, avoir une partie de la majorité qui s'oppose à ce traité permettra que cette majorité continue à représenter l'électorat cible.

Cette manière de justifier ces prises de position par leur clientèle électorale est intéressante. Un tantinet cynique, peut-être, mais ne nous voilons pas la face, chacun se souvient de la douleur politique d'avoir fait partie du camp du Oui quand le Non

triomphait, et au contraire de la force et du prestige, sur cette question essentielle, qu'il y avait à se trouver dans le camp triomphant. Enfin, des partis et des mouvements enchaînés à la minorité touchaient au Graal du lien avec la France profonde, et pas seulement avec leur petite clientèle fidèle. Les piques et les guillotines étaient joyeusement promenées.

Chacun devrait se souvenir également que cette vague ne s'est traduite par rien, en terme électoral. ATTAC s'est presque autodissoute dans des histoires de luttes trotskistes et de bourrages d'urnes, le PCF a dû se résoudre à disparaître dans le Front de Gauche, la LCR a échoué dans sa transformation en parti de masse, les socialistes enfin qui avaient fait le choix du Non ont été éliminés dans les primaires internes ou externes au profit de candidats très européens. Avoir sauvé la France de l'immonde Traité constitutionnel européen (TCE) n'a clairement pas été payant pour les nonistes «de gauche». Par contre, Les Verts, notamment, ont fait un score remarquable aux européennes sous la conduite de Daniel Cohn-Bendit.

Et puis naturellement il y a le bon confort du pouvoir, mais sans en assumer le coût : les nonistes cru 2012 sont dans la majorité pour les petits fours mais dans l'opposition sur le front intellectuel. Mais les petits fours pèsent lourd. François Hollande a fait du retour à l'équilibre budgétaire l'axe fondamental de son action. On peut discuter du tempo, mais la perspective se comprend évidemment dans une relation franco-allemande, que scelle le TSCG. Prétendre, comme les Verts ou l'aile gauche du PS, à des places au gouvernement tout en s'inscrivant en faux contre l'axe du programme de gouvernement est pour le moins curieux. Accepter comme les Verts un groupe parlementaire sans respecter le contrat de mandature est peu sérieux ; ergoter que le TSCG n'est pas inscrit noir sur blanc dans l'accord PS-Verts relève de l'argutie indigne. Et se poser en adversaires résolus de l'austérité venue d'Europe tout en assurant voter le budget qui en est la traduction littérale est une farce. Rallier la motion majoritaire, pour l'aile gauche du PS, sans accepter son option européenne et budgétaire prive de toute signification les textes des motions. Autant cesser de faire semblant, ça gâchera moins de papier.

Ce n'est pas le pire : quelle est la perspective ? Le Plan B ? En 2005, les partisans du Oui avertissaient qu'il serait compliqué de négocier un traité plus social alors qu'entre temps, la droite avait gagné les élections successives en Europe. Force est de reconnaître que le traité social qui devait, après le coup de poing français sur la table, succéder au TCE a pris un peu de retard. En réalité, le plan B, c'est le TSCG. Un de ses renégociateurs principaux est d'ailleurs Laurent Fabius, père intellectuel du plan B

Le gouvernement de François Hollande a trouvé en arrivant un TSCG Merkozy, qui enregistrait les exigences de l'Allemagne. Il a

fait de son acceptation la contrepartie d'un renforcement de la Banque européenne d'investissements, la création d'un fonds d'investissement pour la croissance de 120 milliards d'euros, la mise en avant de la taxe sur les transactions financières, une union bancaire et bien entendu l'évolution de la position de la Banque centrale européenne. Nous n'hésitons pas à critiquer certains éléments, mais que l'on ne se trompe pas sur la méthode : on n'ira pas plus loin en refusant d'entendre le message de l'Allemagne.

En somme, ce que nous disent les nonistes actuels, c'est «dans l'accord, nous acceptons les concessions allemandes mais pas les concessions françaises, et ensuite on peut continuer la négociation». Grand succès populaire promis Outre-Rhin! Il va de soi qu'il faudra un mécanisme de contrôle des dépenses des Etats s'ils peuvent appeler les autres à leur secours. Le débat a déjà commencé sur les modalités de mise en œuvre, le ballon d'air pendant la crise, etc. Commencer par refuser le principe d'une certaine discipline budgétaire, ce n'est pas donner ses meilleures chances au dialogue et à la négociation qui se poursuit jour après jour.

Et c'est ici qu'arrive l'argument le plus terrible : «ils» essayent toujours de nous faire peur, mais après tout qu'est-ce qui est en cause ? L'Europe ne va pas cesser d'exister parce que nous voterons Non! Eh bien pourtant aujourd'hui nous y sommes. Audelà de l'euro, c'est bien l'Europe qui est en péril.

Ce dont nous sommes en train de discuter à travers le TSCG, c'est tout simplement des conditions de la solidarité avec les pays qui ne sont plus en mesure de payer leurs retraites, leurs services sociaux, les salaires de leurs fonctionnaires. L'Allemagne refuse de se retrouver en position de devoir payer sans pouvoir contrôler au moins que les autres Etats n'ont pas fait tout ce qui était en leur pouvoir pour ne pas se trouver dans cette situation. L'expérience grecque les a traumatisés, et pas à tort. Nous sommes en désaccord sur les critères exacts, mais allons-nous tout mettre par terre à ce stade de la négociation ? Les marchés financiers vont-ils poliment attendre deux ans de renégociations en continuant à financer la Grèce, l'Espagne, l'Italie ? Que resterait-il de l'esprit européen après ca ?

La Belgique discute ouvertement de sa scission par refus de la solidarité interne, la Catalogne envisage de demander son indépendance pour les mêmes raisons, le feu couve de nouveau entre l'Italie du Nord et du Sud, l'Allemagne même est tiraillée entre ses différents *Länder*. La Hongrie, nous l'avons dit, n'est plus à nos yeux une véritable démocratie. Le débat public en Angleterre, alimenté par le gouvernement, porte bel et bien sur la sortie de l'Europe. Et nous sommes censés croire que le refus du TSCG sera sans conséquence notable...

Camarades, vous êtes irresponsables!

XVII° Université d'été de Régions et Peuples Solidaires (R&PS)

Biarritz - Août 2012

La Fédération R&PS, qui regroupe en France la grande majorité des organisations regionalistes démocratiques, a tenu son Université d'été et dernier Congrès 2012 au Pays basque. Ces réunions ont été l'occasion pour R&PS d'accueillir en son sein le Congrès mondial Amazigh, jusqu'ici simple observateur, qui est «la représentation à l'échelle mondiale des Amazighs ou Berbères, qui luttent pour la reconnaissance de leur identité et de leurs droits dans leurs territoires respectifs». D'autres sujets ont été débatus à Biarritz dont en particulier, le soutien de R&PS au processus de paix en Euskadi (Pays basque sud), l'Acte III de la décentralisation et la reconnaissance des langues et cultures régionales (par la signature de la Charte européenne des langues

minoritaires) promis par la nouvelle majorité, l'autonomie (énergétique, fiscale et politique) des territoires, la situation au Mali, le Traité européen sur la stabilité, la coopératione et la gouvernance... Diverses résolutions ont également été adoptées dont Fédéchoses ne reproduit que la Motion finale ci-dessous. rappelons que R&PS est liée à Europe Ecologie - Les verts par un accord politique qui lui a ces dernières années permis d'obtenir de nombreux élus locaux et régionaux mais également deux parlemenataires (au Parlement européen, François Alfonsi -du Parti de la Nation corse, et tout dernièrement à l'Assemblée nationale, Paul Molac, de l'Union démocratique bretonne).

Fdc.

Les engagements de la nouvelle majorité doivent être tenus

Le nouveau pouvoir entre en phase d'action. Il a pris durant la campagne des engagements sur «l'Acte III de la décentralisation» et sur la «ratification de la Charte européenne des langues régionales, au besoin par modification de la Constitution».

1/ La nécessité d'une véritable régionalisation

Les engagements doivent être tenus et l'année à venir sera décisive. La régionalisation est un élément essentiel de réponse à la crise actuelle, économique, sociale, culturelle et écologique, en réorientant la société vers un développement soutenable et solidaire. Concernant l'acte III de la décentralisation, qui doit abroger totalement les lois Sarkozy, R&PS s'engagera dans la démarche de concertation mise en place par le Sénat, tant dans les réunions des échelons locaux, que lors des Etats généraux des 4 et 5 octobre au Sénat. Avec ses parlementaires, Paul Molac à l'Assemblée nationale et François Alfonsi au Parlement européen, R&PS défendra les priorités suivantes : la réforme à venir devra prendre en compte la spécificité des territoires et de leurs besoins. C'est notamment le cas pour le Pays basque. La création d'une Collectivité territoriale spécifique Pays basque doit être mise à l'ordre du jour de la réforme institutionnelle.

- La métropolisation de l'aménagement du territoire, voulue par Nicolas Sarkozy, doit être remise en cause. Elle conduit à la destruction des territoires et des identités et elle concentre les moyens budgétaires sur les grandes villes. La région parisienne est d'ores et déjà sur-dotée au détriment des autres territoires. La nouvelle loi devra renverser cette tendance.
- L'autonomie fiscale et budgétaire des collectivités territoriales a été annihilée par les précédentes réformes Sarkozy. La réforme Hollande/Ayrault devra la garantir. L'échelon régional doit être l'échelon privilégié de la nouvelle structure institutionnelle et bénéficier, de nouvelles compétences, notamment économiques et culturelles, particulièrement dans les territoires ayant des langues régionales. Le transfert de la gestion des fonds européens aux régions, déjà validé en Alsace, doit être définitif et total, y compris la Politique agricole commune. La future Banque publique d'investissement devra être fortement régionalisée avec un fonctionnement régional autonome. La politique énergétique devra tendre vers une autonomie énergétique des territoires.
- Les pouvoirs des régions, pour lesquelles devra être maintenue la clause de compétence générale, devront être étendus en allant vers un pouvoir réglementaire effectif et vers un pouvoir législatif d'expérimentation ou de plein exercice, adapté aux spécificités des territoires concernés.

<u>2/ Charte européenne des langues régionales : la ratification doit intervenir rapidement</u>

Le président Hollande a engagé sa responsabilité européenne sur la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales. Cette ratification, et les modifications constitutionnelles qui seront nécessaires pour cela, donneront un

statut aux langues régionales, avec transfert de compétence aux collectivités territoriales concernées, ce qu'une loi-cadre devra rendre effectif. Cela devra être une priorité des premiers mois de sa présidence.

Régions & Peuples Solidaires a soutenu le changement de pouvoir en France. La Fédération sera extrêmement vigilante sur la suite qui sera donnée à ces deux engagements du nouveau président de la République. Pour R&PS, la crise ne pourra en aucun cas servir d'alibi à un retour en arrière sur les engagements pris.

Focus

Dans la perspective des élections européennes de 2014

Fédération européenne immédiate ou désintégration

Sergio Pistone

Historien - Université de Turin - Vice président honoraire de l'UEF Europe

Désormais il est évident pour tous que l'euro peut s'écrouler -en commençant par la faillite de la Grèce- à la suite des attaques contre les dettes souveraines des pays européens de la part des marchés. Le coût auquel les États les plus endettés et en crise économique doivent se financer sur les marchés est insoutenable et anéantit les d'assainissement ouvrant la route politiques l'insolvabilité et à la récession. D'autre part il faut que ce soit bien clair que, si l'euro tombe, le processus d'unification européenne est destiné à se désagréger. Le retour aux monnaies nationales (et il faut souligner que les projets irresponsables d'un euro des pays forts et d'un euro des pays faibles ou bien l'introduction de marges d'oscillation entre les euros utilisés par les différents pays reviendrait à la dissolution de l'Euro-zone) aurait non seulement des coûts économiques énormes, mais ferait sauter le marché commun suite au retour aux dévaluations compétitives et à différentes formes de protectionnisme et certainement au nationalisme. Concrètement, ce serait la fin d'un cycle historique de soixante ans qui a garanti aux citoyens européens une situation de paix et un progrès politique et économicosocial jamais atteint par le passé. Ce serait une catastrophe aux proportions gigantesques pour les Européens mais avec des conséquences très graves pour le monde entier, étant donné l'exemple donné par le processus de pacification européen et le rôle décisif que l'Europe unie est appelée à remplir pour la construction d'un monde plus juste, plus pacifique et écologiquement soutenable.

Le problème crucial c'est : que faire pour sauver l'euro et l'unification européenne ?

Bien qu'elles soient utiles dans l'immédiat, les décisions sur le fond de sauvetage européen FESF/MESF, sur le pacte budgétaire (Fiscal Compact), sur le rôle de la Banque centrale européenne, sur l'aide à l'Espagne, etc., ne sont que des mesures tampons. Elles ne s'attaquent pas aux racines de la faiblesse actuelle européenne qui provient du fait d'avoir une union monétaire sans un gouvernement économique européen. Un gouvernement économique européen signifie la réalisation entre les pays de la Zone euro d'une union fiscale, en relation avec une agence de la dette, laquelle doit assumer au moins une part importante de la dette publique pour pouvoir garantir pour les renouvellements des conditions de marché et de taux d'intérêts normaux. Cela signifie un budget supranational qui peut adopter au niveau européen des mesures (qui ne peuvent être efficaces qu'à ce niveau) pour une reprise de croissance durable. Ce qui signifie des taxes européennes et des euro bonds qui permettent d'au moins tripler les ressources communes qui actuellement n'atteignent même pas 1 % du PIB européen. Cela signifie la capacité d'imposer une rigueur inflexible accompagnée cependant par une solidarité efficace. Cela signifie un Fonds monétaire européen qui puisse agir comme prêteur en dernière instance et une vigilance européenne forte sur les grandes banques.

Si tout cela est clair, il est évident qu'un vrai gouvernement économique européen comporte un transfert substantiel de souveraineté des États à l'Europe sur le terrain macroéconomique et fiscal et par conséquent, un système institutionnel supranational plus efficient et démocratiquement légitime. Autrement dit, il faut un exécutif fondé sur le vote des citoyens européens, un législatif dans lequel il y a codécision complète entre le Parlement européen et le Conseil, l'élimination de toute forme de veto national. A ce propos, il faut souligner que le gouvernement allemand a parfaitement raison quand il affirme que sans une union politique qui gouverne avec rigueur et efficacité l'économie européenne, on ne peut pas introduire une solidarité structurelle entre pays forts et pays faibles de l'Europe. Il faut aussi dire que si le problème immédiat, étant donné la crise de l'euro, est la création d'une souveraineté fiscale et macroéconomique européenne, il n'est pas possible d'affronter ce problème sans une avancée substantielle simultanée vers la fédéralisation de la politique extérieure, de la sécurité et de la défense. A part les économies que cela représenterait (très importantes dans le contexte de la crise économico-financière), la considération décisive c'est que la solidarité économico-financière ne peut pas se réaliser de façon organique sur le plan supranational sans une solidarité sur le plan de la sécurité. Ce qui signifie fondamentalement armée européenne, politique extérieure et diplomatie unique, unification de l'aide au développement.

Il est donc temps de faire un saut qualitatif pour affronter la crise. Il faut encadrer tout de suite dans un pacte politique aussi bien le pacte sur l'assainissement nécessaire des comptes des États (en se rappelant que l'ère du développement par des dettes, sur les épaules du reste du monde, est définitivement dépassée pour les Européens), que le lancement d'un pacte (qui ne peut être différé) pour le développement écologiquement et

socialement durable et encore le démarrage du processus de constitution de la Fédération européenne.

Pour que se réalise un processus constituant qui conduise effectivement à la Fédération européenne, le dépassement du principe de l'unanimité en est la condition indispensable. Cela signifie affronter trois choix :

- ont une exigence vitale de la fédération (les membres de l'Eurogroupe et les États qui veulent entrer dans l'euro) de mettre en place ce processus entre eux et donc de donner naissance à une fédération dans la confédération (l'UE qui comprend tous les Etats membres), en garantissant bien sûr les droits acquis et la possibilité d'une adhésion ultérieure au noyau fédéral;
- 2. le vote à scrutin majoritaire et non par consensus à la Convention constitutionnelle ;
- 3. le passage à la ratification du projet constitutionnel sans qu'il soit modifié par une conférence intergouvernementale et la ratification à scrutin majoritaire par un référendum européen.

Pour pousser les gouvernements à lancer un processus de constitution de la Fédération européenne dans les termes indiqués ci-dessus, l'initiative du Parlement européen (PE) est décisive. Il faudra qu'il s'engage à fond pour la mise en place d'un Plan européen de développement économique écologiquement et socialement durable, basé sur des investissements en infrastructure, la reconversion dans un sens écologique de l'économie, l'usage des énergies renouvelables, la recherche et l'innovation -un plan à financer par des impôts européens (comme celui sur les transactions financières et celui sur l'émission de CO2) et par l'émission d'euro-obligations pour des investissements (euro project bonds). En même temps, le PE devra présenter une proposition organique de changement des Traités qui équivaudra à l'introduction d'une constitution fédérale européenne. Il devra obtenir, grâce à l'organisation d'assises interparlementaires, le soutien des parlements nationaux à cette proposition et agir de façon à ce que les élections européennes de 2014 se transforment en une légitimation populaire de la proposition constitutionnelle. Tout de suite après, il faudra convoquer une Convention constitutionnelle qui soumette à la ratification le projet de constitution.

Pour favoriser ces développements, l'action fédéraliste devra mobiliser de manière systématique les orientations favorables à la Fédération européenne présentes dans les représentations parlementaires, dans les forces politiques, économiques et sociales, dans la société civile, dans les administrations locales, dans le monde de l'école et de la culture. Cette mobilisation est en train de se mettre en place grâce à une vaste Campagne pour la Fédération européenne qui a comme instruments fondamentaux une pétition au Parlement européen, un appel aux gouvernements et une Initiative des citoyens européens (ICE) en faveur d'une nouvelle donne européenne pour un développement écologiquement et socialement durable, qui devra recueillir en une année un million de signatures dans au moins sept pays de l'UE.

www.pressefederaliste.eu

Questions sur le fédéralisme

Robert Toulemon

Auteur de Sauvons l'Europe - Montagnac la Crempse (24) et Paris Ce texte de Robert Toulemon sera sa contribution aux «Assises du fédéralisme» que se proposent d'organiser le Mouvement européen et l'UEF France

L'aggravation de la crise, le retard et l'insuffisance des mesures destinées à la combattre ont convaincu l'opinion éclairée de la nécessité d'un «saut fédéral» à défaut duquel un éclatement de la zone euro avec les conséquences dramatiques que l'on imagine deviendrait possible, sinon probable. Longtemps tabou en France, le fédéralisme est en passe de devenir une sorte de panacée, de remède-miracle d'autant plus séduisant que sa signification demeure imprécise. Tâchons d'expliciter les questions que poserait ce saut fédéral destiné, selon ses promoteurs, non seulement à résoudre la crise (une sortie par le haut), mais à permettre une relance de la construction européenne dans ses divers aspects. Ces questions me paraissent être celles des compétences, de la démocratisation et de la différenciation.

Compétences

Le principe fondamental du fédéralisme est la répartition des compétences étatiques entre différents niveaux de gouvernement. Selon une expression prêtée à Brugmans, fondateur du collège de Bruges, nous avons institué en Europe «un fédéralisme à l'envers», attribuant à la Communauté, devenue l'Union, des compétences, par exemple en matière d'agriculture, qui auraient pu rester au niveau des Etats, voire des régions, mais la privant des attributions qui sont généralement les premières à être dévolues aux fédérations, à savoir la politique étrangère et la défense. Ces questions ne sont pas ignorées par les traités mais les modes de décision prévus interdisent toute effectivité, en dépit de la création récente d'un Haut Représentant, Vice-président de la Commission, et du service diplomatique, dit d'action extérieure, dont il dispose. De même, l'Agence européenne de défense dont le rôle pourrait être décisif dans la mise en commun des budgets de recherche ne dispose ni de compétences opérationnelles, ni de moyens budgétaires. Il est significatif qu'une fonction fédérale par nature, la surveillance de la frontière extérieure de l'Union, demeure confiée aux services nationaux de police et de douane, sans que l'agence Frontex se soit vue dotée des attributions et des moyens qui lui seraient nécessaires pour assurer une surveillance effective et homogène.

En cette matière, l'état d'esprit des peuples et des gouvernements compte autant, sinon plus, que les textes. Il est clair que les gouvernements ne sont pas prêts à reconnaître une quelconque prééminence à une autorité commune et à se plier à des décisions majoritaires. Pour les peuples, la réticence est moins claire si l'on en croit les sondages. Du moins peut-on penser qu'une personnalité dotée d'un mandat démocratique incontestable pourrait obtenir une large adhésion à une politique étrangère fondée sur des principes communs à nos démocraties.

Jusqu'à présent, il est question d'union économique, budgétaire, bancaire, ces unions étant plus ou moins acceptées au sein de la zone euro, d'union fiscale ou sociale, ces deux dernières encore contestées. On use aussi du terme plus englobant d'union politique sans que cette notion paraisse devoir s'étendre à la politique étrangère et à la défense. Or la solidarité nécessaire pour sauver l'euro et sortir de la crise demeurerait précaire si elle ne s'accompagnait pas d'un progrès significatif dans ces domaines. Une Union qui se limiterait à l'économie ne saurait justifier le qualificatif de politique. La première tâche de Lady Ashton et de ses services devrait être de délimiter les domaines dans lesquels la compétence de l'Union européenne (UE) devrait être reconnue, afin que la notion de destin commun corresponde à un projet en cours de réalisation. Une Europe qui affirmerait ainsi son unité sur la scène du monde retrouverait la confiance, celle de ses citoyens comme celle du reste du monde, qui lui font cruellement défaut aujourd'hui et sans lesquelles son redressement serait aléatoire.

Démocratisation

La faiblesse principale de l'UE résulte de l'illisibilité de son système institutionnel. Jean-Louis Bourlanges n'a pas tort de contester le déficit démocratique d'institutions fondées sur le suffrage universel, si indirect qu'il soit. La Commission, si souvent caricaturée comme un monstre technocratique, est investie par un vote du Parlement qui peut la censurer. Déficit démocratique, non, mais déficit de visibilité, oui. C'est pour remédier à cette carence que des voix se sont récemment élevées, y compris celle de la Chancelière Merkel, pour proposer l'élection du président de la Commission au suffrage universel. Cette prise de position qui est aussi celle de la CDU n'a suscité de la part des autorités françaises, de Sarkozy comme de Hollande et de leur entourage, qu'un silence prudent sinon embarrassé. Quelques audacieux, notamment le commissaire Barnier, le sénateur Arthuis, l'un et l'autre anciens ministres, ont proposé, comme intermédiaire, l'élection d'un président unique (Conseil européen et Commission) par un collège ou congrès réunissant parlementaires européens et nationaux.

Un membre britannique et fédéraliste du Parlement, le libéral-démocrate Andrew Duff a mené campagne, jusqu'ici, hélas, sans succès, pour qu'une fraction des députés européens soient élus sur des listes transnationales, ce qui contribuerait à animer un débat démocratique au niveau de l'Union et obligerait les partis à présenter des programmes intégrés.

Curieusement, la disposition la plus contraire aux principes démocratiques qui existe aujourd'hui dans l'Union, à savoir la composition de la Commission suivant la règle non écrite mais ancrée dans les mentalités d'un commissaire par Etat membre, sans considération de l'effectif des populations, demeure en dehors du débat. Selon le Traité de Lisbonne, le nombre des commissaires devait être progressivement réduit suivant une rotation égalitaire. Cette disposition au demeurant irréaliste car elle aboutirait à garantir en permanence un commissaire à l'un des trois Etats baltes mais pas à l'Allemagne ou à la France, a été abandonnée *de facto* pour garantir aux

Irlandais qu'ils ne seraient jamais privés du droit de désigner un commissaire. Il n'est qu'un moyen raisonnable de régler ce problème : laisser au président le soin de choisir une quinzaine de collaborateurs sur la seule base des compétences et de la nécessité d'obtenir l'accord du Parlement sur la composition du collège.

Une autre question jamais évoquée se poserait si l'hypothèse d'une élection au suffrage universel devait être retenue. Ne serait-il pas conforme à la diversité européenne, notamment linguistique, de faire élire non pas un personnage solitaire mais une équipe ayant à sa tête non un président à la française mais un *primus inter pares*? On voit mal en effet un seul homme ou une seule femme faire campagne dans une trentaine de pays parlant différentes langues.

En attendant qu'une réforme aussi audacieuse soit possible, les partis de gouvernement devraient, comme Delors l'a depuis longtemps proposé, présenter leur candidat à la présidence de la Commission avant les prochaines élections européennes.

Différenciation

L'hétérogénéité des Etats membres telle qu'elle résulte des derniers élargissements plaide en faveur d'une différenciation dans l'intégration qui traduit aussi la diversité des attentes. La suppression des contrôles aux frontières et plus encore l'union monétaire ont déjà dessiné plusieurs zones d'intégration plus avancée. Le projet d'une Union plus restreinte qui se construirait en dehors de la grande Union est parfois envisagé. Le mémorandum Schaüble - Lamers de 1994 allait dans ce sens. M. Giscard d'Estaing vient de relancer un projet analogue.

La formule des deux Unions rencontre de fortes objections. Celle d'abord de diviser l'Europe en deux zones alors que les critères de différenciation sont multiples. Celle ensuite de ne pas faire de distinction entre le vouloir et le pouvoir. Le Royaume uni n'a aucune intention d'adopter un jour la monnaie commune alors que la Pologne y aspire. On imagine enfin la complexité des négociations qui seraient nécessaires pour établir des relations harmonieuses entre les deux Unions et leurs institutions.

Aussi parait-il à la fois plus conforme à l'idéal européen d'unité et au réalisme politique de rationaliser la différenciation suivant les volontés et les capacités de chacun. Les difficultés n'en seront pas moins considérables dès lors que certains Etats, Royaume uni en tête, récusent tout fédéralisme. Une solution pourrait consister à admettre au Parlement et au Conseil, devenu Chambre des Etats dans un système bicaméral, un droit de participation à la délibération sans droit de vote dans les matières faisant l'objet de dérogations. Plus difficile d'imaginer un tel système à la Commission dont les membres ne sont pas censés représenter leurs Etats d'origine. Le choix des commissaires par le président en fonction des compétences faciliterait les choses. Demeure l'éventuelle élection de l'exécutif au suffrage universel dont on voit mal aujourd'hui comment elle pourrait faire l'objet d'un accord général.

Il est vraisemblable qu'une volonté forte d'une majorité d'Etats d'aller de l'avant face à la résistance d'une

minorité pourrait conduire au départ volontaire des minoritaires, assorti d'accords leur préservant leur appartenance au marché unique, statut dont bénéficient et dont se satisfont la Norvège, le Liechtenstein et dans une large mesure la Suisse. L'adoption du Traité budgétaire sans le Royaume uni et la République tchèque marque un pas dans cette direction.

Si peu désireux qu'ils soient de le franchir, le saut fédéral pourrait bien être, pour les gouvernements, l'ultime chance de sauver l'euro et, avec la monnaie commune, la forme d'intégration la plus avancée à laquelle ils soient parvenus. Ce serait aussi le moyen de restaurer, en Europe et dans le monde, la confiance aujourd'hui défaillante, dans le projet européen.

Le débat officiel sur la future Union européenne est ouvert

Jean-Guy Giraud Président de l'Union des fédéralistes européens - France

Dans son discours sur «L'état de l'Union européenne» (UE) du 12 septembre 2012, le Président Barroso a ouvert tardivement -mais plus largement et plus précisément que prévu- le débat sur «la nature de la future Union européenne».

D'ores et déjà vont se développer de façon plus ciblée les réflexions, idées et propositions concrètes relatives non seulement à une nouvelle base constitutionnelle pour l'Union économique et monétaire -mais aussi à l'«Union politique», sa démocratisation et son renforcement.

Ce débat sera centré autour de la notion de «fédéralisme» largement évoquée depuis plusieurs mois mais «estampillée» formellement par M. Barroso en tête de son discours.

Le calendrier de ce débat est heureusement fixé en relation avec les élections européennes de 2014 sur lesquelles il débouchera démocratiquement.

L'UEF France accueille avec une satisfaction particulière l'ouverture officielle du débat sur «la réforme de 2014»; elle l'appelle en effet de ses voeux depuis plus de trois ans. Elle y participera donc activement et peut d'ores et déjà verser au dossier ses précédentes réflexions.

«Aujourd'hui, j'appelle à une fédération d'États nations. Créer cette fédération exigera en fin de compte ('ultimately') un nouveau Traité».

Barroso reprend prudemment l'expression de Jacques Delors et assure ainsi continuité, respectabilité, parrainage et ... imprécision. L'important est la reconnaissance -formelle cette fois- de l'utilisation du mot «fédération» et de la nécessité d'un «nouveau Traité». Un grand pas est franchi et on note que Barroso parle de «en fin de compte» plutôt que de l'habituel «long terme». D'ailleurs il semble avoir en tête un délai assez court (voir ci-dessous).

«Il doit y avoir un large débat en Europe. Un débat qui doit avoir lieu avant de convoquer une Convention et

une Conférence inter-gouvernementale (CIG). Un débat d'une dimension vraiment européenne.»

La «méthode» est fixée : Convention et CIG. Cela ressemble à la méthode de révision de l'article 48 § 3 TUE -mais l'expression «nouveau Traité» peut aussi bien signifier un «traité de révision» qu'un traité véritablement nouveau comme l'était le «Traité instituant la Constitution européenne». Il peut aussi y avoir là une porte ouverte à une méthode qui permette de contourner d'éventuels vetos (cf. UK). Barroso insiste beaucoup sur la nécessité d'un débat «large» et «européen». Il faut espérer que la Commission ne va pas imaginer une des procédures-de-consultation publique-usine-à-gaz dont elle a le secret.

«C'est pourquoi les élections européennes de 2014 peuvent être décisives.»

Le calendrier est fixé : la plaque tournante sera 2014. On peut se demander pourquoi il aura fallu si longtemps pour découvrir une échéance et une date aussi évidentes -et perdre ainsi de nombreux mois de réflexion et de préparation. En tout cas, chacun est à présent averti et peut s'organiser en conséquence. Certains verront dans cette date une corrélation avec les ambitions électorales personnelles de Barroso. C'est de bonne guerre. Barroso a été élu pour deux mandats dans (et grâce à) l'indifférence complète du Parlement européen ; espérons que ce dernier jouera vraiment son rôle démocratique cette fois (cf. choix public des candidats par les partis politiques européens). Espérons aussi que la pesanteur des débats nationaux ne l'emportera pas une fois de plus sur le débat européen.

«Avant les prochaines élections du Parlement européen en 2014, la Commission présentera sa vision de la nature de la future Union européenne. Et nous présenterons des idées explicites pour une révision des Traités en temps utile pour le débat.»

Barroso «ratisse large» : il s'agit de «la nature de la future Union européenne» et non pas de simples modifications institutionnelles. Toutefois, il parle aussitôt après de «révision des Traités», procédure qui ne permettrait pas de changer «la nature» de l'UE (voir ci-dessus). Il sera bon que la Commission présente sa «vision» et ses «idées explicites» avant le débat (c'est-à-dire début 2013...). Sinon celui-ci sera préempté par des propositions réductrices qui sont en préparation notamment au RU («eufreshstart») et peut-être en France (cf. la reconstitution du front du NON à l'occasion de la ratification du traité budgétaire).

«Nos propositions seront basées sur l'Union telle qu'elle existe et sur ses institutions. Sur la méthode communautaire. Soyons clairs: il n'existe qu'une Union européenne. Une Commission. Un Parlement.»

Le titre de ce § est «17/27 dimension». Il s'agit donc clairement de la question de l'institutionnalisation/séparation éventuelle de la zone euro. Et la réponse est NON. Barroso confirme donc l'opposition politique formelle de la Commission à toute

perspective de division de l'UE en deux blocs, basée sur l'appartenance à l'euro. Ce faisant, il conforte aussi le point de vue du Parlement européen opposé à sa propre partition. À noter qu'il parle ici de «propositions» et non plus de vision et confirme donc l'intention de la Commission de déposer un projet formel (au sens de l'article 48 § 3 TUE).

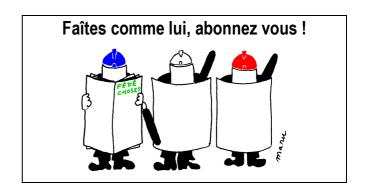
«Nous devons utiliser l'élection de 2014 pour mobiliser toutes les forces pro-européennes. J'attends que tous ceux qui se considèrent pro-européens qu'ils se lèvent et qu'ils prennent l'initiative de ce débat.»

Un assez rare appel (de la part de cette Commission) aux «forces pro-européennes» -au premier rang desquelles se trouvent les associations telles que l'UEF, le ME, les JEF et quelques autres. Espérons que cet appel sera entendu ; mais à lire les programmes d'activité de certaines associations «pro-européennes», on ne distingue pas toujours une priorité donnée à ce débat et à cette échéance... Pour ce qui concerne l'UEF-France, celle-ci «s'est levée» en juin 2010 et a déjà élaboré des propositions détaillées («La réforme de 2014»).

«Là où nous ne pouvons pas avancer sur la base des Traités existants, nous présenterons des propositions explicites pour les modifications nécessaires des Traités avant les élections européennes de 2014, y compris des éléments destinés à renforcer la démocratie et la responsabilité.»

Ce passage est plus réducteur que les précédents : la révision porterait principalement sur les questions économiques et monétaires (ce qui est normal) -mais les propositions plus politiques se limiteraient à renforcer la démocratie (et l'accountability) ainsi d'ailleurs que l'a suggéré Angela Merkel. Cela n'est guère conforme à l'ambition affichée plus haut de définir «la nature de la future Union européenne» et les partisans d'un «saut fédéral» seront déçus (quid par exemple de la suppression de la règle de l'unanimité ?). Mais ils pourront enfin s'exprimer dans le cadre d'un débat et non plus dans le désert médiatique.

En conclusion, la Commission a le mérite politique de lancer un débat qui, en d'autres temps, aurait été initié par le Parlement européen lui-même. Le calendrier est serré du fait de ce départ tardif -mais les délais sont suffisants si chacun s'efforce de réfléchir aux solutions possibles plutôt qu'à ressasser la description des problèmes.



Féd'actualité

A propos du 26° Congrès du Mouvement fédéraliste mondial

XXVI° Congrès du Mouvement fédéraliste mondial (WFM) -Winnipeg, Canada - Juillet 2012

Luigi Giussani

Militant du MFE italien, section italienne de l'UEF et du WFM - Milan

Traduit de l'italien par Jean-Francis Billion - Lyon

Du 9 au 13 juillet s'est tenu à Winnipeg, caîtale de la province du Manitoba, au Canada, le 26° Congrès du *WFM.* Les réunions se sont déroulées dans l'austère bâtiment qui est le siège central de l'Université de Winnipeg, fondée il y a 125 ans.

Les rencontres ont compris des réunions du Comité exécutif et du Conseil (aussi bien instances sortantes que celles nouvellement élues), sessions plénières du Congrès, réunions de commissions, conférences thématiques et d'autres initiatives.

Au Congrès ont participé une cinquantaine de délégués (d'autres s'étaient fait représenter) provenant principalement d'Europe (Allemagne, Danemark, Espagne, France, Hollande, Grande-Bretagne, Italie, Suisse) dont de nombreux membres de l'UEF, et d'Amérique du nord, mais également du Japon, de l'Inde, d'Amérique latine et du Moyen-orient. Trois délégués africains n'avaient pas pu participer pour des raisons de visa d'entrée au Canada.

Des messages de congratulation et de soutien sont arrivés en particulier des ancien et actuel Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan et de Ban Ki-Moon, le second ayant déclaré entre autre que "votre mouvement a un rôle crucial à jouer pour aidre les Nations unies et les peuples sur tous les continents à construire l'avenr que nous voulons. Nombre de vos objectifs sont également ceux des Nations unies : la paix et le développement soutenable, la démocratie , la justice et les droits humains, les principes de la légaité aux niveau national et global".

A la Présidence du *WFM*, a été réélu le canadien Lloyd Axworthy, recteur et haut responsable de l'Univresité de Winnipeg, ancien Ministre canadien des Affaires étrangères et combattant actif pour les droits de l'homme.

Dans son rapport, le Président du Comité exécutif, le britannique et ancien parlementaire Keith Best, a observé qu'au cours des cinq années écoulées, depuis le Congrès de Genève s'est poursuivie la calamité du terrorisme mais également développé le Printemps arabe, que la démocratie a gagné du terrain et que le nouveau concept de la "Responsabilité de Protéger" des Nations unies a été appliqué en Lybie. "Tandis, a affirmé Keith Best, qu'est dorénavant universellement acceptée l'idée que les problèmes globaux du changement climatique, des épidémies, de la pauvreté, de la réponse aux catastrophes, du contrôle des marchés financiers et du développement demandent une action internationale, notre monde manque toujours d'un mécanisme effectif pour affronter les défis globaux et pour traîter de la paix et de la guerre. Non seulement le droit de veto et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU sont-ils vus comme toujours plus anachroniques, mais également d'autres réunions ad hoc comme celles du G8, du G20 et d'autres coalitions, ne sont elles pas réellement représentatives de la population du monde". Keith Best a également observé que, même si la protection des droits humains s'est affirmée de plus en plus dans les organisations internationales, 65 ans après sa crétion, l'action du *WFM*, un mouvement solide et bien dirigé, est toujours plus nécessaire. Il a également noté que le choix de focaliser l'action des fédéralistes modiaux sur le Tribunal pénal international et la "Responsabilité de protéger", pour des raisons de ressources limitées, a été appropriée.

James Christie, Président canadien, sortant, du Conseil, partant de l'analyse du Printemps arabe, des élections égyptiennes et du rôle des réseaux sociaux dans la communication entre les peuples, a souligné comment il est possible de renforcer le dialogue entre les religions, la diffusion du fédéralisme et de la démocratie globale. Il a également mis en relief l'importance de la création du argentin de *Democracia Globale*, en Argentine, et de nouvelles générations de jeunes militants fédéralistes. En conclusion, il s'été déclaré disposé à abandonner sa charge afin de faciliter le renouvellement et le rajeunissement du *WFM* et de ses organes de direction.

William (Bill) Pace, américain et Directeur exécutif du WFM, a commenté l'état de l'organisation et effectué un compte-rendu de son activité ; son Secréatiat, qu'il anime, emploie actuellement 40 permanents qui travaillent dans les bureaux de New York et de La Haye, mais aussi dans des bureaux régionaux en Argentine, Belgique, Bénin, Congo, Jordanien Maroc, Pérou et Philippines, et une vingtaine de stagiaires. Les systèmes de communication et de comptabilité sont constamment mis à jour et les adhérents (répartis entre 11 organisations membres et 12 organisations associées) reçoivent régulièrement des rapports d'activité.

Les principaux programmes actuels d'activité du *WFM* sont, comme connu, la Coalition pour le Tribunal pénal international (*CICC* - dont le *WFM* assure depuis sa fondation le Secrétariat) et la Coalition internationale pour la Responsabilité de protéger (*ICRtoP*), qui mènent de nombreuses initiatives promues par les organisations affiliées. La Présidence du *WFM* et les responsables de la *CICC* adressent également des courriers aux gouvernements et aux diplomates sur, en particulier, la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les quatre commissions thématiques du Congrès ont traité des thèmes suivants :

- justice internationale, principes de légalité et droits humains:
- paix, sécurité des personnes et prévention des conflits ;
- réforme des Nations unies et gouvernance globale ; fédéralisme global et régional ;
- gouvernance globale de l'environnement et de l'économie.

Chaque commission a mis au point des motions, destinées à orienter l'action du *WFM*, qui ont été discutées et approuvées par le Congrès en séance pléniaire.

Une motion, présentée par Lucio Levi, tendant à introduire de nouveaux objectifs dans les priorités d'action du WFM –désarmement, environnement, reforme des institutions de Bretton Woods, démocratisation des Nations unies, unifications régionales- n'a pas été approuvée, renvoyant ces questions à des discussions lors de la prochaine réunion du Conseil en 2013. La discussion s'est concentrée sur le financement de la campagne, dans la mesure où les financements actuellement didponibles sont liés à leur utilisation pour les campagnes de la CICC et de la ICRtoP. Une motion a par contre été approuvée visant à créer un poste de Secretaire du Comité exécutif et du Conseil ave la tâche spécifique de rédiger et distribuer les procès verbaux des réunions. Ont été également discutées diverses motifications aux Statuts et au Règlement interieur.

A la Présidence du Conseil exécutif a été réélu Keith Best, Frenando Iglesias, écrivain et homme politique argentin, ancien parlementaire national, du Parlement matinoaméricain et de l'Assemblée du Mercosur, a été élu à la Présidence du Conseil. Lucio Levi, ne s'est pas représenté au Comité exécutif afin de faciliter, comme James Christie, le rajeunissement des cadres dirigeants et de donner plus de place aux groupes du Sud du monde. Lucio Levi a été remplacé comme représentant de l'UEF au Comité exécutif par Joan Marc Simon de Barcelone, ancien Secrétaire général de la JEF Europe puis

de l'UEF Europe. Divers membres actifs de l'UEF font également partie du nouveau Conseil, Alfonso lozzo, Lucio Levi, Domenico Moro, Nicola Vallinoto, Luigi Giussani, du *MFE* italien, Joan Marc Simon de *Demoracia Global* Espagne et Jean-Francis Billion de l'UEF-France.

Une manifestation publique réussie a vu se succéder à la tribune, sur les thèmes de la démocratie globale, de la paix et de l'écologie, des exposants du *WFM*, un ministre du Manitoba et des représentants de la commuanuté autoghtone algonquine.

Des conférences et des tables rondes témathiques ont été conscrées aux arguments suivants :

- principes et développements des mouvements "Occupy Wall Street" et des "Indignés" et opportunités que ces mouvements peuvent offrir aux fédéralistes mondiaux;
- campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies, qui se propose de construire un réseau de soutien pour arriver au mouvement historique où il sera possible de réaliser un Parlement mondial doté de pouvoirs effectifs.

Le dixième anniversaire de la Coalition pour le Tribunal international (*CICC*), qui coordonne aujourd'hui plus de 2.500 organisations non gouvernementales a été rappelé avec des discours et la projection d'un film. Dans la discussion il a été souligné que -au stade actuel- le Tribunal réussit à mener des procédures seulement dans les pays moins développés, qui donnent leur approbation au procès, mais pas dans les pays avancés, qui tendent à contrecarrer l'extradition de leirs citoyens nationaux incriminés. Il a été également mis en relief le lien existant entre l'action du Tribunal pénal international et la démocratisation des Nations unies.

Fernando Iglesias ha présenté le "Manifeste pour la démocratie globale", dont il a été le rincipal initiateur, un manifeste lancé par *Democracoa Global* depuis Buenos Aires, dont il est le Vice-président et l'animateur et déjo soutenu par des dizaines d'intellectuels dont, pour la France, à ce jour, Suzanne George et Jacques Attali.

Une visite au *Musée canadien pour les droits humains* a conclu les jours du Congrès ; musée, dont l'édifice est en face avancée de construction. Une loi fédérale de 2008 a donné le mandat à ce musée «d'explorer le sujet des droits humains avec une référence spéciale mais non exclusive au Canada, de manière à développer la compréhension par le public des droits de l'homme, promouvoir le respect des autres et encourager la réflexion et le dialogue».

L'organisation fédéraliste et le problème de l'action supranationale

Lucio Levi

Président du *MFE* italien - Membre du Comité fédéral de l'UEF et du Conseil du *World Federalist Movement* - Directeur de *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel - Lyon

Maurice Duverger, dans le traité sur *Les partis politiques* de 1958, distingue quatre formes d'organisation des partis : le comité, la section, la cellule et la milice. Il étudie les groupes politiques sur le plan local pour conclure que le parti est la structure qui unifie les groupes locaux sur le plan national.

Le comité est une forme archaïque d'organisation qui regroupe un petit nombre de notables, de personnes influentes, choisies pour leur prestige personnel. C'est un mode d'organisation propre à une époque où le suffrage était limité aux possédants.

La section est la forme d'organisation propre à une époque où les masses devenaient actives à la suite du suffrage universel. Sa fonction, c'est l'organisation de grands nombres. A la différence du comité qui devient actif durant les campagnes électorales et dans lequel on entre par cooptation, la section est ouverte à la société, elle a une structure permanente et ses dirigeants sont élus. Alors que le comité est une structure typique des partis libéraux qui survivent encore dans les partis américains, la section est une invention des partis socialistes. Elle répond à une triple exigence : encadrer les masses, leur donner une formation politique et en tirer les élites populaires. La continuité, dans la durée de l'organisation, est assurée par le comité directeur qui n'est qu'une variante du comité en tant qu'expression des tendances oligarchiques propres à toute institution politique. La cause ultime de cette tendance réside dans le fait que peu de gens sont disposés à donner assidument de leur temps à la politique. Cette tendance s'est aussi manifestée au sein des partis socialistes dans lesquels les ouvriers délèguent par nécessité à des fonctionnaires rémunérés la gestion de l'activité de la section.

La cellule se distingue de la section par le fait que sa base n'est pas territoriale (la ville) mais professionnelle; elle regroupe ses membres sur le lieu de travail, surtout l'usine, mais aussi dans les services publics, les banques, etc. Cette structure permet d'établir un rapport constant entre les principes et la vie quotidienne et elle constitue un formidable instrument de formation des masses. Par rapport à la section, la cellule regroupe un nombre beaucoup plus petit de personnes qui se rencontrent chaque jour. Il s'ensuit que la solidarité entre les membres de la cellule est plus forte et le contrôle des dirigeants plus étroit. C'est la structure typique du parti communiste révolutionnaire, particulièrement adaptée à la clandestinité. Tandis que la section est l'instrument d'une action basée sur les schémas de la démocratie représentative et d'une stratégie politique réformiste, la cellule se base sur le leadership indiscuté de militants professionnels et sur une totale subordination à la discipline de parti. Il n'est pas exagéré d'affirmer que, sans cette formule organisationnelle, la révolution russe n'aurait pas été possible.

La milice est la forme d'organisation typique des partis fascistes, caractérisée par un encadrement militaire des membres du parti et une fidélité absolue dans les rapports avec les chefs.

Cette typologie met en lumière la relation qui existe entre les objectifs politiques que les partis poursuivent et leurs formes d'organisation. Le problème de l'organisation n'a pas un caractère technique mais c'est une question qui a une grande connotation théorique. Lukacs a écrit que «l'organisation est la forme de la médiation entre la théorie et la pratique». En d'autres termes, c'est l'instrument qui permet de traduire la connaissance de la société en action politique.

Qui veut changer le monde doit en premier lieu procéder à une analyse théorique de la réalité historique et sociale afin d'identifier les lignes de fond du processus historique. C'est l'aspect objectif de la ligne politique qui permet de savoir quelles transformations politiques sont possibles et lesquelles sont impossibles. En second lieu

on doit définir un objectif et l'action politique pour le poursuivre. C'est l'aspect subjectif de la ligne politique. C'est le noyau du problème de l'organisation qui doit être l'instrument adéquat pour conduire une bataille politique déterminée. C'est le moment crucial dans lequel la théorie peut apporter la preuve de sa capacité à transformer la réalité. En d'autres termes, il s'agit du terrain sur lequel la théorie se convertit en pratique.

Un mouvement qui ne réussit pas à mettre en pratique ce type d'analyse et l'action politique nécessaire à changer la réalité finit par être écarté du cours des évènements qu'il n'a pas su reconnaître et dominer. Les grands mouvements politiques commencent à mourir quand leur projet s'achemine vers son accomplissement. Leur fin est proche quand ils n'ont plus l'avenir de leur côté.

Aujourd'hui les partis ne sont plus le siège de la pensée et de l'action pour changer le monde. Il fut un temps où la politique se nourrissait de culture et les partis jouaient un rôle de pédagogie civile. Nous devons prendre acte d'un appauvrissement culturel de la politique. Le déclin des partis est à mettre en relation avec le choix du terrain d'action national qui empêche de connaître d'une manière adéquate les processus de l'intégration régionale et de la mondialisation et de les gérer d'une façon efficace. Les Etats, dépassés par ces processus subissent et ne contrôlent pas le cours de l'histoire. Les acteurs non étatiques tels que les grands groupes multinationaux de production et de la finance, les organisations religieuses, les réseaux internationaux de télévision, les mouvements de la société civile globale, les organisations criminelles et terroristes rivalisent avec les Etats pour conquérir le pouvoir de décision au niveau international. Les partis sont comme les passagers d'une embarcation -les Etats nationaux- sur une mer en tempête, qui se trouve au creux de la vague où l'on ne réussit pas à apercevoir la ligne d'horizon.

Un autre facteur explique le déclin de la politique. Nos problèmes principaux sont globaux, tandis que les instruments institutionnels pour les affronter sont nationaux. Les marchés et la société civile se sont globalisés alors que les Etats sont restés nationaux. La politique est subordonnée à l'économie et les Etats sont subordonnés aux marchés. Notre rapport avec le monde dominé par l'économie. Les modèles comportement dominants sont dictés par le marché. Notre culture a choisi la rationalité économique comme critère prévalent pour connaître et gouverner le monde. Et cela implique une perte irréparable d'horizon et de perspective. La politique, le droit et la philosophie semblent ne pas avoir d'espace. Je ne veux certes pas sous-évaluer l'importance de la science économique mais plutôt critiquer la prétention de nombreux économistes à savoir donner une réponse exhaustive aux problèmes du monde contemporain.

Hegel a introduit dans la culture politique la distinction entre société civile et Etat dans une acception encore en usage aujourd'hui. *La société civile* est la sphère dans laquelle les individus satisfont leurs besoins à travers le travail et elle est le terrain du conflit entre les intérêts économiques et sociaux. Société civile est synonyme de division sociale du travail et inclut la division de la société en classes et les conflits qui en découlent. *L'Etat* représente au contraire le véhicule de l'affirmation du bien commun et de la solidarité au-delà des intérêts privés, la forme pleinement accomplie de l'éthique. A l'époque de Hegel, la société civile avait les mêmes dimensions que l'Etat et elle lui était subordonnée. Le rôle de l'Etat consistait à gouverner et à réguler la société civile par les lois.

Dans les dernières soixante années, d'abord l'intégration européenne, puis la mondialisation, ont érodé la souveraineté des Etats. La politique, reléguée entre les frontières nationales, a perdu le contrôle sur la société civile. La réponse à ces problèmes réside dans la construction d'un gouvernement de l'Europe et du monde, ce qui veut dire dans le renforcement et la démocratisation de l'Union européenne (UE) et des Nations unies (ONU). La politique est l'activité par laquelle l'humanité a toujours accompli les choix déterminants pour son avenir. C'est seulement avec la politique qu'il est possible d'essayer de contrôler les processus économiques et sociaux.

L'analyse des relations entre société civile et Etat permet d'aboutir à une conclusion théorique relative aux rôles respectifs du mode de production, de la politique et de l'économie. L'économie est gouvernée par la politique tandis que le mode de production est le facteur qui détermine, en dernière instance, le cours de l'histoire malgré la résistance opposée par la politique et l'économie. Mais la relation entre ces facteurs n'est pas mécanique. La politique et l'économie ont une autonomie relative par rapport au mode de production, elles représentent les éléments essentiels du fonctionnement du système de production et peuvent freiner ou accélérer l'adéquation des structures de la politique et de l'économie au mode de production.

* * *

La structure de base adoptée par le Mouvement fédéraliste est la section, forme d'organisation en grande partie dépassée par les changements survenus dans la société. Les sections sont devenues des entités séparées du reste de la société, peu adaptées pour intercepter les ferments qui mûrissent au sein des villes.

Toutefois elles doivent être maintenues parce que :

- les structures et les procédures formelles de la section représentent une garantie indispensable des droits démocratiques des adhérents et elles offrent des instruments utiles pour empêcher d'éventuelles dégénérescences autoritaires;
- ces structures garantissent la continuité dans la durée de vie du Mouvement, qui est en train d'atteindre 70 ans, elles permettent de combattre la volatilité de la plus grande partie des mouvements de la société civile qui durent l'espace d'une campagne; c'est un miracle pour une organisation politique qui ne participe pas aux élections, qui ne représente pas d'intérêts économiques et sociaux et ne recourt pas à la violence.

L'innovation organisationnelle la plus importante introduite par les mouvements fédéralistes, c'est la

structure supranationale -basée sur des congrès internationaux qui prennent des décisions à la majorité-une structure nécessaire pour des mouvements qui ont comme objectif prioritaire l'unification de l'Europe (UEF) et du monde (WFM). Elle se distingue des internationales des partis et des syndicats dont les congrès sont semblables à des conférences diplomatiques dans lesquelles les intérêts nationaux prévalent et qui sont viciées par le droit de véto.

La manière de s'organiser des fédéralistes est devenue accessible aux mouvements de la société civile globale dans un monde où la mondialisation érode la souveraineté des Etats et atténue la violence internationale. On rappellera que ce fut la guerre qui détermina l'échec du mouvement international des travailleurs, qui a fait prévaloir la solidarité nationale sur la solidarité internationale.

Nous devons reconnaître que l'UEF est une structure sclérosée dans laquelle prévaut la dimension nationale de la vie politique et la confrontation entre points de vue nationaux. Cela ne signifie pas que l'on doive renoncer à cet embryon de vie démocratique supranationale qui continue à être l'âme du fédéralisme européen. Il faut aller au-delà pour préparer des structures capables de canaliser les nouveaux comportements politiques.

Et il faut rappeler que dans les grands moments créatifs de l'histoire des mouvements fédéralistes, des campagnes et des actions politiques ont été organisées qui, pour être efficaces, se sont développées en dehors des canaux formels. Je me réfère, à titre d'exemple, au Congrès du peuple européen et à la Campagne pour l'institution de la Cour pénale internationale qui n'ont été promues respectivement par l'UEF et le WFM, que d'une manière formelle. Dans les deux cas, des formules organisationnelles nouvelles et plus adaptées pour canaliser vers des objectifs politiques les mouvements sociaux que l'histoire avait rendus disponibles pour le fédéralisme, ont été utilisées. Lors de ces occasions, les sections locales se sont ouvertes à la société et sont devenues la cheville ouvrière de larges rassemblements d'unité populaire, parce qu'elles ont su interpréter les ferments et les aspirations de l'opinion publique.

* * *

Les forces historiques actives, les nouvelles formes de la pensée politique et de l'action politique se manifestent désormais en dehors des partis qui ne réussissent plus à attirer les jeunes dans leurs rangs. Notre attention doit se tourner vers les nouvelles formes de l'activisme politique expérimentées par les mouvements de la société civile. Ils constituent un grand réservoir de ressources morales et de volonté politique. Ce sont des forces nouvelles qui tirent surtout leur motivation à agir des grands défis globaux (la paix, les changements climatiques, la pauvreté, les droits humains, le gouvernement du marché mondial et ainsi de suite). Les problèmes globaux activent de nouvelles forces sociales qui agissent sur le plan mondial. Leur nouveauté politique réside dans la tentative d'innover sans disposer d'une base de classe, ni d'une base nationale. En fait, les partis politiques et les Etats qui sont l'expression politique respectivement des classes et des nations, subissent et ne contrôlent plus le processus historique qui est en train de renverser les vieux Etats nationaux décadents et avec eux les partis dont le destin est indissolublement lié aux Etats. D'où la prise de conscience que les nouveaux objectifs ne peuvent plus être poursuivis par les anciens pouvoirs. Les forces nouvelles qui veulent changer le monde cherchent de nouvelles formules d'organisation et d'action sur le plan international. Elles ont employé d'une manière créative les nouvelles technologies de la communication, rendant possible des *formes inédites d'activisme en réseaux* et de nouvelles formes d'organisations horizontales sans hiérarchie et à géométrie variable.

Ces structures ont montré à diverses occasions leur efficacité pour dépasser les obstacles qui bloquaient la participation des citoyens. Il n'est cependant pas nécessaire d'en exagérer la portée. Les révolutions sont faites par des personnes réelles qui occupent les rues et les places avec comme proposition de changer l'ordre constitué. Les réseaux sociaux ne peuvent jouer qu'un rôle subsidiaire dans l'information, le débat politique, l'organisation, dans l'échange et l'amplification des mots d'ordre et dans la mobilisation.

Les nouveaux médias permettent des modalités d'action rapides et légères, basées sur peu de règles et non conditionnées par des hiérarchies de pouvoir. Le point faible de ces modalités d'action, c'est la volatilité des groupes et l'incapacité qui s'ensuit de poursuivre des objectifs à long terme. Cette limite des nouveaux mouvements s'enracine dans l'insensibilité à la dimension institutionnelle de la politique.

En tenant compte des innovations et des points faibles des nouveaux mouvements politiques, nous devons nous demander quelles synergies il est possible d'activer avec ces nouveaux sujets politiques et comment nous pouvons contribuer à en dépasser les limites.

Les mouvements de la société civile globale ont acquis le rôle d'interlocuteurs reconnus des gouvernements au sein des conférences diplomatiques et des organisations internationales. Ils exercent une influence réelle sur la politique mondiale, comme le montre par exemple le rôle joué par le mouvement pour les droits humains dans les conférences qui ont approuvé les Traités bannissant les mines anti-personnel et pour l'institution de la Cour pénale internationale.

La formation de coalitions de mouvements est la formule organisationnelle qui a permis d'influer d'une manière efficace sur les négociations qui se sont tenues dans le cadre de ces conférences. En outre, dans des secteurs significatifs du mouvement pour la paix, la conscience que l'objectif de la paix est de nature institutionnelle et que le renforcement et la démocratisation de l'UE et de l'ONU font partie du projet de construction de la paix, s'est accrue.

La tâche historique à laquelle nous sommes confrontés consiste à promouvoir un processus fédérateur des mouvements de la société civile globale qui ne nie pas l'autonomie des différentes composantes mais décide de se doter d'une direction commune, devenant ainsi le «Mouvement des mouvements». C'est une formule flexible qui permet d'organiser des campagnes promues

par des rassemblements à caractère pluraliste dans lesquels chaque mouvement conserve sa propre autonomie et aucun n'exerce un rôle hégémonique. C'est la condition pour que le Mouvement devienne capable d'agir et d'influer notablement sur la politique européenne et mondiale.

Les organisations de la société civile sont la manifestation la plus pure du mouvement pour l'unification de l'Europe et du monde et de l'exigence, ressentie en tout premier lieu par les jeunes, de s'occuper des grands drames de l'humanité. Pour le moment, c'est un mouvement porté par le courant qui est en train de bouleverser les Etats, mais qui n'a pas encore mis au point les instruments pour gérer ce processus. Il n'a pas conscience de ses objectifs institutionnels et n'a pas élaboré de stratégie politique. Il occupe la scène politique internationale et a désormais acquis le rôle d'interlocuteur des gouvernements. Dans la mesure où il est l'interprète des nouveaux besoins et le protagoniste d'un processus qui tend à redéfinir les sujets et les rôles de la vie politique, il est l'avant-garde de la démocratie internationale.

* * *

La limite des mouvements réside dans le fait qu'ils ont une perspective sectorielle : *chaque mouvement s'occupe d'un seul problème*. Ils sont l'expression de la société civile, le lieu où s'affrontent les intérêts privés, sans disposer des mécanismes de médiation qui permettent de faire prévaloir le bien commun. Quand ils auront pris conscience de leurs propres objectifs politiques et qu'ils se seront donné une forme quelconque de direction unitaire, ils se transformeront au plein sens du terme en «mouvement pour la paix et pour la démocratie internationale».

Ce qui distingue les mouvements fédéralistes, c'est une approche essentiellement politique et institutionnelle qui permet de compenser les limites des mouvements de la société civile. Leur objectif premier est la construction d'institutions supranationales qui sont nécessaires pour transformer les demandes sociales en décisions politiques. Il se profile donc une complémentarité potentielle entre les mouvements fédéralistes et les mouvements de la société civile sur le terrain de la stratégie politique.

Un rassemblement incluant le mouvement des travailleurs et le mouvement pour la paix peut briser la résistance que les gouvernements opposent au projet fédéraliste. Nous devons consacrer toutes nos énergies à la construction de ce rassemblement. Il s'agit de la masse critique nécessaire pour imposer l'unité politique de l'Europe en vue de l'unification du monde.

Au début des grands changements, il y a toujours des actions singulières. Nous devons commencer par le bas, avec de petites initiatives locales qui devront croître et se fédérer dans des espaces toujours plus vastes afin de créer une masse critique irréversible.

La perspective d'une large mobilisation de la société civile et politique ouvrira la voie à la sélection d'une nouvelle génération de *leaders* politiques dont l'Europe et le monde ont absolument besoin.

Bref retour sur les origines du Congrès des Peuples

Jean-Francis Billion

Auteur de Mondialisme, fédéralisme et démocratie internationale, coll. Textes fédéralistes, éd. Fédérop et Institut Altiero Spinelli d'études fédéralistes, 24 Gardonne - Ventotene, 1997, pp. 218.

L'année 1963 est, en marge et aux frontières du Mouvement universel pour une fédération mondiale (aujourd'hui le WFM), celle de la création en mai d'un Comité pour un Congrès des Peuples promu par les partisans d'une Assemblée constituante des peuples, conscients que les plans dressés pour réunir une Assemblée constituante universelle en 1949, établis dans l'enthousiasme de l'immédiat après-guerre, sont devenus irréalistes avant longtemps. Jeanne Haslé et le brésilien Josué de Castro, plus tard les deux premiers délégués élus à cette préfiguration d'une assemblée mondiale, la définiront ainsi : «L'idée du Congrès des Peuples (CDP) est née de la nécessité de trouver une solution rapide et efficace à la représentativité effective des revendications des Citoyens du monde (CDM)»¹⁰. Alfred Rodriguès-Brent, résistant et mondialiste hollandais, met près de quinze ans pour mûrir son projet, aidé du Belge Maurice Cosyn et du Français Jacques Savary, tous deux également engagés parmi les Citoyens du monde (CDM, dont le Registre international a été fondé à la suite de «l'épopée de Garry Davis» de 1949 et 1950) et chez les fédéralistes mondiaux¹¹. C'est en mai 1963 que le projet est adopté lors d'une réunion à Bruxelles : il définit «les origines de l'électorat, l'organisation des élections et le financement de celles-ci, ainsi que le fonctionnement et les tâches du CDP et ses méthodes de travail»¹². Le projet met encore plusieurs années à se concrétiser. Un Appel rédigé par Savary et signé par treize personnalités de renom international, est finalement lancé en mars 1966 à Paris à l'occasion d'une conférence de presse en présence de quatre des signataires et en novembre 1968 une nouvelle réunion à lieu encore à Paris en présence de huit des signataires dont deux originaires des pays de l'Est et devant 3.000 participants. La première tranche de l'élection transnationale par correspondance se déroule l'année suivante en mars 1969. De 1969 à 1994 plusieurs autres élections vont permettre, année après année, de faire voter les membres du Registre international des CDM, embryon selon la volonté de G. Davis d'un «état d'associations civique mondial», pacifistes mondialistes et les habitants de collectivités locales mondialisées de divers pays. Guy Marchand, animateur avec son épouse Renée jusqu'à leurs décès, du Registre

¹⁰ Cf. «Vers le Congrès des Peuples - Historique», dans Citoyens du monde, Paris, octobre 1969, n° 14; cf. également les notices néchrologiques de Rodriguès-Brent et de Josué de Castro, dans Citoyens du monde, respectivement en 1971 et 1973; cf. JFB, op. cit., note 56, p.

24

¹¹ Cf. Alfred Rodriguès-Brent, «Pourquoi le Congrès des Peuples ?», dans Congrès des Peuples - Le Congrès des Peuples est la préfiguration d'une Assemblée mondiale des peuples démocratiquement élue, éd. Club humaniste, Paris, non daté, pp. 130. Livre collectif reprenant l'histoire du CDP de 1953 à 1977 de même que ses principales déclarations de son entrée en fonction, en 1977, jusqu'à 1982 ; cf. JFB, op. cit., note 57, pp. 74-75.

¹² Citoyens du monde, n° 14, op. cit.; JFB, op. cit., note 58, p. 75.

des CDM, définissait le CDP comme «un travail de laboratoire» dont les élus resteront dans l'histoire, selon leur propre définition, comme «les premiers citoyens du monde élus de manière démocratique au-delà des Etatsnations pour s'occuper de gérer symboliquement mais démocratiquement les affaires de l'humanité tout entière» ¹³.

Ce bref rappel historique pour introduire le texte ci-après rédigé par les actuels dirigeants et promoteurs du CDP après comme ils le disent eux-mêmes quelques années de léthargie.

Je souhaite terminer ces quelques lignes, en rappelant que le CDP, et pour les fédéralistes européens à la même époque le Congrès du peuple européen (CPE) dont le principal concepteur et animateur a été Altiero Spinelli, ont tous deux puisé leur inspiration dans le Congrès indien de Gandhi qui mena, sur le principe de la nonviolence la lutte pour l'indépendance de ce payscontinent (et du Pakistan). Une même volonté politique était à la base du CDP et du CPE : la volonté de recourir au-delà et par-dessus les Etats nationaux, au peuple constituant souverain, européen ou mondial. Ces luttes se poursuivent aujourd'hui dans la volonté de certains de reprendre et développer le CPE, d'autres de promouvoir la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies, ou au plan européen de promouvoir une constituante européenne Assemblée au-delà prochaines élections du Parlement européen en 2014.

Le Congrès des Peuples sa légitimité

et quelques uns de ses outils stratégiques http://www.recim.org/pas/12918comcdp-fr.htm

Aperçu structurel

Le Congrès des Peuples (CDP) est issu de la réunion de Bruxelles, début mai 1963, avec la participation de quarante-trois organisations mondialistes. Il en est résulté un Comité pour le CDP qui a conduit l'institution naissante jusqu'à la session de Paris en 1977, après la 5° élection. Tout a fonctionné plus ou moins bien jusqu'en 1998, 10° élection. Puis il y a eu un sommeil jusqu'en 2003. En mars 2003, la réunion de Dijon, présidée par Henri Cainaud, a réveillé le Comité pour le CDP et a convoqué la session de Paris en octobre 2003.

1. Session de Paris (Octobre 2003)

Cette session de Paris a été une véritable refondation du Congrès des Peuples (CDP) qui a pris en compte la société civile mondialiste et l'a intégrée par le vote unanime du 26 octobre 2003. La société civile mondialiste avait toujours été associée aux travaux et aux sessions du CDP.

Dès lors (26 octobre 2003), le CDP se compose de deux branches :

• les Délégués élus ;

¹³ Pour la liste des délégués élus au CDP jusqu'en 1994, *cf.* JFB, *op. cit.*, note 59, pp. 76-76.

 un Forum appelé «Assemblée consultative» ou ASCOP. Avec actuellement 110 organisations adhérentes à la «charte» de l'ASCOP.

Chaque branche a son propre «règlement».

Cependant, le règlement de CDP inclut l'ASCOP et en organise la présidence (article 10.2). Les deux branches sont donc intimement liées et indissociables.

Les rôles ne sont pas les mêmes :

- l'ASCOP (le Forum) présente des motions, des recommandations, des résolutions, etc.;
- le corps des Délégués élus, qui est investi de l'autorité conférée par les élections dit le Droit.

Après le vote Marc Garcet, président de la session et promoteur de cette orientation avait précisé ceci (qui est rapporté dans le compte-rendu) : «l'assemblée sera le législatif et le Congrès l'exécutif, l'assemblée pouvant recueillir le soutien des associations intéressées». Et sous un autre angle de vue, il a ajouté : «le CDP, qui est une préfiguration de la future Assemblée constituante mondiale, est un but, le moyen étant l'assemblée».

C'est la raison pour laquelle le statut de l'ASCOP est interne au CDP et que toute session du CDP entraîne désormais la participation de l'ASCOP. Celle-ci est en effet bien plus qu'une création du CDP : elle en est, en raison du vote du 26 octobre 2003, indissociable de l'institution, condition même de son existence, condition de la validité de toute session.

2. La légitimité du Congrès des Peuples

La référence juridique du CDP est la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Cette Déclaration n'est pas une convention ou un traité international, mais un acte incroyablement audacieux de ses rédacteurs pour annoncer la venue, sur le plan social et sur le plan international, d'un «ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente déclaration puissent y trouver plein effet» (article 28). Cet article 28 fait écho au 3° alinéa du préambule qui affirme comme essentiel que les Droits de l'homme soient protégés par un régime de droit. Cet ordre sera fondé «sur la volonté du peuple, fondement de l'autorité des pouvoirs publics. Cette volonté doit s'exprimer par des élections...» (article 21-3). Il est également dit, dans cette même Déclaration, que la mise en application des Droits de l'homme ne se fera que par la volonté «de tous les individus et de tous les organes de la société» (alinéa 8 du préambule).

Cette déclaration a été signée par 191 Etats, qui, de ce fait, ont reconnu par avance la légitimité d'un organe à surgir du peuple mondial pour la mise en application des droits et libertés énoncés.

Ceci confirme la position juridique atypique du CDP : légitimité donnée par les élections, et acceptée par avance par les Etats lors de leur adhésion à la charte des Nations unies et aux documents additionnels dont la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Le CDP est régi par un «Règlement» qui prend en compte les trois composantes désignées par la Déclaration : un «ordre» légitimé par des «élections» et fondé dans son travail par la participation de tous individus et organes de la société (Assemblée Consultative).

3. Les Comités pour le Congrès des Peuples

Cette existence novatrice du CDP ne peut concrètement exister et vivre que si elle s'appuie sur des structures existantes sous des législations «locales» : les banques, les assurances, les organisateurs de congrès, la sécurité ne peuvent être requis dans leurs services que si l'organisation est conforme aux lois du pays où se déroule un événement.

C'est pourquoi dès 1963, le 23 mai, a été constitué un Comité pour le CDP. L'idée générale est que de tels Comités puissent se mettre en place dans tous les pays où cela est nécessaire ou possible. Le principe a été adopté par consensus des délégués présents lors de la session du CDP tenue à Brasilia en mai 2009, et se trouve rapporté au compte-rendu.

A ce jour, il n'existe qu'un seul Comité pour le CDP : celui créé le 23 mai 1963 toujours en exercice. Ce Comité est statutairement composé des représentants des trois branches : deux Délégués au CDP (ou mandatés par lui), deux représentants du Registre des CDM (ou d'un centre affilié), deux représentants de l'Assemblée consultative.

4. Comment sont organisées les finances?

Quand on a compris les aspects de légitimité et de reconnaissance du CDP ainsi que des soutiens qui s'organisent autour de lui, l'organisation des finances paraît simple. La session du CDP tenue à Brasilia a d'ailleurs confirmé le schéma suivant : là où un Comité de soutien au CDP existe de manière légale par rapport à la législation du pays, un compte bancaire est ouvert. Les paiements à provenir de «tous individus et organes de la société» peuvent se faire au nom du CDP.

- La multiplication de ces Comités de soutien est souhaitable. Cependant, à défaut d'un tel comité, les sommes d'argent payées pour le CDP sont de préférence adressées dans le pays où existe un tel compte pour être versées sur ce compte.
- Le Délégué aux finances, élu par le Comité exécutif du CDP gère l'ensemble des sommes mises ainsi à la disposition du CDP.

NB 1 : Le CDP est une institution autonome articulée autour d'un «Règlement». Ce Règlement a été adopté lors de la session de Paris en juillet 1977 ; il a été publié dans le livre *Congrès des Peuples*. Ce Règlement a été modifié lors de la session de Paris en octobre 2003. La version actuelle du Règlement a été adoptée par un vote au cours de la session de Liège en novembre 2007.

NB 2 : La nouvelle structure du CDP est en fait calquée sur la structure de la Cité Espérantienne à La Chaux de Fonds, dont Georgio Silfer est l'un des fondateurs en juin 2001. Le Parlement de la Cité Espérantienne est composé de deux branches : le Sénat organe élu, et le Forum, constitué de trente-trois organisations adhérentes au Pacte de la Cité Espérantienne. Cet organigramme est donc exactement ce que Georgio Silfer et Marc Garcet ont proposé au CDP le 26 octobre 2003 et qui a été adopté.

Références : voir la page www.recim.org/kdp/2012-fr.htm

Pour une *realpolitik* globale démocratique

Quelques propositions pour une réforme de l'ONU en vue d'un ordre mondial démocratique

Fernando A. Iglesias

Président du Conseil du World Federalist Movement – Buenos Aires – Universitaire et écrivain – Ancien parlementaire argentin, parlement Latino américain et Assemblée du Mrecosur

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp - Lyon

Ce n'est pas par hasard que le réchauffement global, la prolifération nucléaire et l'explosion de la crise financière ont placé au sommet de l'agenda global la question de la démocratisation des Nations unies. Dans ce contexte global émergent, la servilité et l'impuissance semblent actuellement caractériser l'ordre international représenté par des agences comme le G8, le G20, le FMI, l'OMC et le Conseil de sécurité de l'ONU. Depuis M. Boutros Boutros-Ghali, les discours des Secrétaires généraux des Nations unies sur les besoins de réforme structurelles de l'organisation qu'ils présiddent ont été l'admission très claire de l'injustice, du manque d'objectivité, de l'élitisme et du caractère nondémocratique du système actuel de la soi-disant gouvernance globale, cet «ordre mondial» dominé par l'Etat-nation, administré par des institutions nationales, ou inter-nationales. Bien entendu, l'expression à la mode de «gouvernance globale» n'est, elle-même, qu'un voile derrière lequel se dissimule une galaxie d'organisations qui ne sont ni transparentes ni responsables devant qui que ce soit.

Néanmoins, toute demande pour que l'ONU soit démocratisée en accord avec le principe «un pays - une voix» doit prendre en considération une question cruciale : à savoir, le *déficit démocratique* actuel dans le système international qui est simplement le produit de la mauvaise administration antérieure peut-il être corrigé sans abandonner le plan de gouvernance globale national / international, ou, au contraire, est-il intrinsèque à sa structure même, centrée sur l'Etat-nation ? Dans ce dernier cas, il n'existerait pas de solution au déficit démocratique du système mondial sans changer le paradigme de la gouvernance lui-même.

- des Etats-nations, comme les Etats-Unis dont les buts et les pouvoirs sont globaux ;
- des organisations internationales auto-choisies basées sur des règles non démocratiques (telles que le Conseil de sécurité de l'ONU);
- des organisations basées sur le principe «un dollar - une voix» comme le FMI et la Banque mondiale;
- des organisations internationales basées sur le principe «un pays - un vote» (telles que l'OMC ou l'Assemblée générale de l'ONU);
- des institutions représentatives mondiales basées sur le principe «un individu - une voix» (telles que le parlement mondial théorique).

Il vaut la peine d'examiner le bilan passé des organisations existantes dans chacune de ces catégories et de considérer les changements qui pourraient être nécessaires pour la création d'un ordre global plus démocratique. L'invasion de l'Irak a démontré le chaos qui peut résulter lorsque les Etats-nations agissent comme s'ils étaient les gendarmes personnellement élus pour la paix et la démocratie globales. De la même façon, les organisations globales basées sur des règles non-démocratiques, comme le Conseil de sécurité de l'ONU, ont démontré leur dépendance par rapport à la volonté et aux intérêts de leurs membres les plus puissants et elles sont donc intrinsèquement déséquilibrées et partiales.

Les crises financières récentes, dont les effets boomerang avaient commencé au Mexique, au Brésil, en Russie et en Argentine et qui dorénavant englobent le monde entier, ont conduit à une critique justifiée du fonctionnement du FMI et ont, par conséquent, fourni la preuve évidente de l'inefficacité inhérente au principe «un dollar - une voix» quand il s'agit de trouver une réponse appropriée aux défis de la globalisation. Dans le contexte politique, les méthodes normales utilisées par les institutions économiques tendent, et c'est prévisible, à consolider la concentration du pouvoir entre les mains des plus riches, contrairement aux règles de la démocratie moderne, qui sont basées sur le principe de donner également des droits politiques à la majorité plus pauvre. En fait, si quelqu'un argumentait que le droit de vote d'un citoyen national devrait être proportionnel à sa fiche de paye ou à son compte en banque¹⁴ il y aurait une clameur d'indignation tout à fait compréhensible. Quel sens y a-til donc à fonder l'ordre mondial sur un tel principe?

En opposition avec le principe «un dollar - une voix», l'idée qu'un ordre démocratique puisse être administré par des organisations internationales basées sur le principe «un pays - une voix» semble nettement plus rationnelle. Il y a cependant au moins trois objections à considérer :

- le principe «un pays une voix» ne tient pas compte de la question de la démocratie interne des Etats membres. En théorie, une organisation globale constituée d'Etats totalitaires ou autoritaires prenant ses décisions sur la base «un pays une voix» pourrait sembler avoir une structure «démocratique». D'une manière générale, c'est le cas de l'ONU actuelle, où le caractère démocratique de nombre de membres peut sérieusement être mis en doute;
- de plus, l'application du système «un pays une voix» dans l'administration des affaires mondiales donnerait le même degré de pouvoir politique aux 800 habitants du Vatican et aux 1.366 milliards d'habitants de la Chine, ce qui donnerait mathématiquement 1.670.000 fois plus de pouvoir à chaque citoyen du Vatican qu'à chaque citoyen chinois. L'effet serait de légitimer le rôle traditionnel des grandes puissances nationales et de saper la démocratie basée sur le citoyen;
- enfin, dans le modèle développé par l'OMC, chaque pays a une voix, mais ceci ne s'applique

jamais dans le processus de prise de décision réel où les projets sont pressentis par les Etats les plus puissants et sont toujours approuvés à l'unanimité. Le cas de l'OMC disqualifie donc l'idée qu'un ordre global plus démocratique puisse être construit sur la seule méthode du «un pays - une voix».

Les procédures internationales ressemblent à ces fameuses poupées russes qui sont nichées les unes dans les autres. Dans le meilleur des cas, les citoyens nationaux élisent un délégué, qui vote pour un président, qui choisit un ministre, qui désigne un membre pour le système des Nations unies. Chaque étape accroit la distance institutionnelle et dissout la représentation, la légitimité et la responsabilité. La représentation démocratique globale devient internationale, l'international devient intergouvernemental l'intergouvernemental devient une affaire entre les pouvoirs exécutifs. En fin de compte, un bureaucrate dont le principal souci est probablement de maintenir l'équilibre du pouvoir à l'intérieur du gouvernement temporaire qui l'a nommé, se trouve, néanmoins, dans une position où il peut prendre des décisions sur l'avenir de l'humanité et des générations futures. Malgré l'apparence «parlementaire» de l'Assemblée générale des Nations unies, le jeu international / intergouvernemental se développe et se joue dans l'arène des pouvoirs exécutifs, et en opposition directe avec recommandations de penseurs comme John Locke, ou Alexis de Tocqueville, et de tous les nombreux autres qui ont identifié le parlement comme le cœur même de la démocratie.

Il est à peu près certain que l'application du principe «un pays - une voix» à toute la galaxie de l'ONU conduirait à un «scénario OMC». Dans une certaine mesure cela améliorerait les procédures du Conseil de sécurité, par exemple. Cependant, ce ne serait pas la base la plus adaptée pour une organisation vraiment démocratique de l'ordre mondial. En effet, le modèle actuel du commerce global dirigé par l'OMC profite aux plus riches et aux Etats les plus puissants et confirme une vieille réalité : le champ international n'a jamais été un espace pour la collaboration et la solidarité humaine, mais plutôt une arène dans laquelle les hégémonies militaires et économiques sont en compétition. Dans la jungle internationale sauvage dans laquelle les Etats les plus puissants préservent leurs capacités à imposer leur volonté et leurs intérêts sur le reste, le principe «un Etat une voix» n'est pas capable de protéger les intérêts de 80 % de la population mondiale qui habite dans les Etatsnations les plus faibles du tiers-monde.

S'il n'y a pas d'autre option réalisable les institutions démocratiques globales basées sur le principe «un homme - une voix»

restent le seul outil capable d'accomplir et de maintenir un ordre mondial démocratique. Cependant l'expérience de l'Union européenne (UE) a montré qu'une articulation entre les systèmes nationaux et supranationaux est possible par le biais d'une délégation de souveraineté progressive à une structure fédérale, tout en respectant la subsidiarité. Le principe de base de la démocratie par couches successives, appliqué avec succès dans l'UE, et à

_

¹⁴ Voir, suffrage censitaire comme au 19° siècle ! (Ndt.)

ses niveaux nationaux et régionaux, établit deux règles qui sont pleinement applicables à l'échelle globale :

- vu que les décisions politiques doivent être prises à différents niveaux de gouvernement, la représentation démocratique et les institutions représentatives doivent être établies à chacun de ces niveaux, qu'ils soient nationaux, régionaux ou globaux;
- les décisions doivent être prises au niveau où les citoyens concernés sont représentés démocratiquement. Ainsi, tandis que la première règle étend le caractère démocratique du système la seconde impose des limites à la concentration du pouvoir politique.

On ne peut pas construire d'ordre global démocratique sans représentation démocratique à chaque niveau de la prise de position démocratique. Cependant, il faut considérer quelques objections réalistes :

- si l'on appliquait le principe démocratique «un homme - une voix» à l'échelle globale le résultat serait qu'environ un tiers du pouvoir politique serait concentré entre les mains des habitants de deux seuls pays (la Chine et l'Inde);
- appliquer le principe «un homme une voix» à l'ordre politique mondial produirait une redistribution du pouvoir tellement écrasante que la petite minorité de l'humanité qui habite dans les pays du premier monde¹⁵ ne serait pas d'accord et s'opposerait à tout mouvement en direction d'un parlement mondial, d'une cour de justice mondiale ou d'une constitution mondiale.

Ces objections sont-elles insurmontables ou bien peut-on les résoudre au niveau mondial en tirant les leçons de l'expérience historique concernant le développement de la *démocratie des villes*, de la *démocratie des nations* et de l'UE? Comment l'humanité peut-elle progresser du monde actuel, où les droits de l'homme sont de simples abstractions, sujets à la discrimination nationale imposée par les passeports, pour arriver à un monde démocratique où les droits de l'homme deviendraient «parfaits», pour utiliser la terminologie de Kant, c'est-à-dire défendus par des institutions concrètes?

Finalement, les Nations unies sont-elles un outil destiné à la poubelle de l'histoire, ou, en dépit des défauts et imperfections, peuvent-elles jouer un rôle utile et pertinent dans la démocratisation de l'ordre mondial ?

De mançière à montrer une solution applicable à toutes ces questions, je voudrais proposer un bref scénario suggérant comment la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies (*UNPA* en anglais, dorénavant) pourrait promouvoir un ordre mondial plus démocratique par la mise en œuvre des principes déjà en application dans les Etats-nations et dans l'UE.

Premier point, l'Assemblée générale de l'ONU (*UNGA*) crée un organe consultatif (*UNPA*) destiné à proposer des solutions rationnelles aux nombreuses crises (récession économique globale, réchauffement global, prolifération nucléaire, etc.) qui menacent le présent et le futur de l'humanité.

législative. Elle ne serait pas permanente, mais se réunirait au moins deux fois par an ; elle ne serait pas élue directement, mais composée de parlementaires nationaux suivant le modèle de l'Assemblée parlementaire de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), du Parlement du Mercosur et d'autres institutions parlementaires régionales.

Seconde étape, l'UNPA donne des impulsions articulées à l'UNGA et autres agences pour qu'elles soient éventuellement utilisées afin d'établir des accords sur des

L'UNPA serait une agence consultative, mais non

Seconde étape, l'*UNPA* donne des impulsions articulées à l'*UNGA* et autres agences pour qu'elles soient éventuellement utilisées afin d'établir des accords sur des questions globales comme la réforme du FMI ou la rénovation et l'amélioration du Traité de Kyoto sur les émissions polluantes, voire même pour préparer un programme complet pour la réforme progressive des Nations unies.

Troisième point, une *UNPA* capable de fournir des réponses adaptées aux crises globales qui ont échappé au contrôle des institutions nationales gagnerait une reconnaissance mondiale et ouvrirait un espace politique pour sa transformation en véritable parlement mondial; c'est ce qui s'est passé en Europe avec l'Assemblée parlementaire de la CECA.

Quatrième point, une campagne mondiale conduite par des ONG mondiales, soutenue par des *leaders* politiques, des parlementaires nationaux et régionaux, des experts universitaires a pour but de soulever la question de la démocratisation de l'ordre politique mondial et de stimuler l'opinion politique mondiale en faveur de la création d'un parlement mondial.

Cinquième point, l'UNGA devrait alors lancer un appel pour une élection démocratique, a-territoriale, planétaire, immédiate, de la Chambre des députés du parlement mondial, qui rédigerait une constitution mondiale et un code de justice mondial, fondées sur les principes de 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, signée par la plupart des Etats du monde.

Sixième point, l'*UNGA*, constituée des délégués de chaque pays devrait se proclamer Chambre mondiale des Sénateurs et s'engager à préparer un programme précis pour le transfert progressif des pouvoirs et de la souveraineté (limité seulement aux questions globales, en accord avec le principe de subsidiarité) des Etats nationaux au niveau mondial des institutions parlementaires démocratiques.

Utopique ? Pourquoi serait-ce utopique quand la large majorité de la population mondiale, y compris les pays du *Premier monde* et les gouvernements des pays les plus puissants sont eux-mêmes démocratiques et acceptent les principes fédéraux et de subsidiarité comme un élément de base dans toutes les formes démocratiques de gouvernement ?

Comme l'a démontré le 11 septembre de façon convaincante, construire des écoles et des hôpitaux dans le tiers-monde assure mieux la sécurité des citoyens des pays les plus riches du monde que les missiles, les agences nationales d'espionnage et les projets de boucliers spatiaux. En contribuant à la satisfaction globale des besoins humains élémentaires, les citoyens et les gouvernements des régions les plus avancées de cette planète respecteraient un principe énoncé par l'un des

¹⁵ En français dans le texte (Ndt).

présidents les plus respectés et regrettés des Etats-Unis, John Kennedy, qui disait : «Si une libre société ne peut pas venir en aide à la majorité pauvre, elle ne peut pas sauver le petit nombre de ceux qui sont riches».

Des épisodes récents, comme la récession économique qui résulte d'une demande insuffisante, soulignent l'importance de ce message pour la société civile mondiale émergente. Des évènements comme l'effondrement financier global, le réchauffement global, la globalisation du terrorisme, les armes de destruction massive, les épidémies, la mauvaise utilisation de la technologie, portent en eux des risques sévères non seulement pour les vies et l'avenir des habitants du *Premier monde*, mais aussi pour toute la planète.

Pour ces raisons, et d'autres aussi nombreuses, la création d'une *UNPA* pourrait devenir un catalyseur vers une démocratisation de l'ordre mondial qui répondrait aux aspirations de tous les êtres humains sans distinction de nationalité ou de couleur de peau.

Pour un Parlement de la terre

Bob Brown

Ancien Sénateur du Parti vert australien, l'auteur à démissionné de son poste en juin 2012 pour se consacrer à l'avènement de la démocratie globale

Allocution prononcée à Hobart, Tasmanie, le 23 march 2012

Traduit l'anglais par Joseph Montchamp - Lyon

Camarades terriens,

jamais, à notre connaissance, une telle fleur de l'intelligence humaine ne s'était épanouie. Ni, jamais, à ce que nous savons, cette seule et unique lumière dans l'univers n'a-t-elle été aussi proche de l'extinction. Nous, peuple de la terre, nous existons parce que notre potentiel était dans le *Big Band*, il y a 13,7 milliards d'années, quand l'univers a explosé dans la création. Jusqu'ici, il semble que nous soyons les seuls êtres pensants dans ce vaste univers en expansion. Cependant l'astronomie la plus récente nous dit qu'il y a des trillions d'autres planètes autour d'étoiles qui sont des soleils dans l'immensité de l'univers, des millions d'entre elles, susceptibles de porter la vie. Alors, pourquoi, venu d'ailleurs, personne de ce cosmos ne nous a-t-il contactés ?

Sûrement, des animaux qui ressemblent à des gens ont-ils évolué ailleurs. Sûrement, nous ne sommes pas les seuls, dans cette réalité peuplée d'innombrables planètes semblables, les seuls êtres pensants à avoir évolué. C'est tout-à-fait invraisemblable! Alors, pourquoi la vie de làbas ne nous contacte-t-elle pas? Pourquoi les téléphones intergalactiques ne sonnent-ils pas? Il y a une possibilité qui donne à réfléchir et qui explique notre isolement: il se peut que la vie ait évolué vers l'intelligence sur d'autres planètes dotées de biosphères, mais que chaque fois cette intelligence une fois devenue capable de modifier son environnement ait aboutit à des conséquences catastrophiques. Peut-être avons-nous eu

de nombreux prédécesseurs dans le cosmos mais tous ont-ils finalement entraîné leur propre disparition. Et voilà pourquoi ils ne communiquent pas avec la terre. Ils sont apparus et ils ont disparu. Et maintenant c'est notre tour ! Quoi qu'il se soit produit dans d'autres mondes, nous voilà sur la terre en train d'altérer cette biosphère qui nous a nourris, du lézard à Newton. A la différence des malheureux dinosaures qui furent détruits jusqu'au dernier quand un astéroïde plongea sur la terre il y a soixante-cinq millions d'années, la catastrophe qui va en s'accélérant est de notre faute. Donc, comme c'est nous même qui causons notre destruction, nous pourrions développer son inversion. Il est évident que rien ne peut nous sauver de nous-mêmes, que nous-mêmes.

Il nous faut une stratégie. Nous avons besoin d'une action basée sur la reconnaissance qu'il s'agit de notre propre responsabilité -la responsabilité de chacun d'entre nous. Ainsi, la démocratie -qui assure que chacun est impliqué dans les décisions sur l'avenir de la Terre- est la clé du succès. Pour une action en faveur de la Terre, une démocratie représentative globale pour la Terre est nécessaire. C'est-à-dire un Parlement global. Dans son Message de Gettysburg, en 1859, Abraham Lincoln proclamait que : «Nous sommes ici, fortement résolus à ce que le gouvernement du peuple par le peuple, et pour le peuple, ne périsse pas sur la Terre». Cent-cinquantetrois ans plus tard, ici, à Hobart, et partout autour du monde, nous devons affirmer fortement notre volonté, par la démocratie globale, d'empêcher la Terre de périr. Pour ceux qui s'opposent à la démocratie globale, le défi est clair: comment pouvons-nous, autrement, administrer les affaires humaines dans ce nouveau siècle, de communauté globale, de communications globales et de destin global partagé?

Récemment à Liffey, j'allais me coucher après avoir médité des heures sous les étoiles sur cette question. Paul m'a demandé, «As-tu vu une comète ?». «Oui», ai-je répondu, «elle s'appelle la démocratie globale». Un rocher en fusion venu de l'espace a détruit presque entièrement la vie sur la planète, il y a soixante-cinq millions d'années. Il nous faut la comète de la démocratie globale pour sauver la terre, cette fois-ci.

Il y a neuf ans, après l'invasion de l'Irak ordonnée par le Président Bush pour promouvoir la démocratie contre la tyrannie, j'ai proposé au Sénat australien un moyen pour répandre la démocratie sans invasion. Que l'Australie prenne l'initiative pour établir un Parlement global ; j'ai expliqué que cette démocratie ultime déciderai des problèmes internationaux. Je pensais à la prolifération nucléaire, aux transactions financières internationales, à la condition misérable d'un milliard de nos frères qui vivent dans une pauvreté abjecte. En 2003, l'autre Sénateur du Parti Vert, Kerry Nettle, a soutenu ma motion mais nous ne pûmes pas obtenir une seule autre voix dans une assemblée de soixante-seize membres. Les quatre autres partis -libéraux, nationaux, travaillistes et démocrates- ont voté «Non !». En traversant la salle pour rejoindre les «Non», un autre Sénateur m'a interpellé : «Bob, vous ne savez pas combien il y a de Chinois?». Eh bien, je le savais. Sûrement, c'est le point à retenir. Il y a seulement vingt-trois millions d'Australiens parmi sept

milliards de Terriens égaux. A moins que, et jusqu'à ce que, nous accordions à chaque citoyen de la planète, ami ou ennemi, sans distinction de race, de sexe, d'idéologie ou d'autre caractéristique, la même considération, nous et eux, ne pouvons pas avoir d'avenir assuré. Il y a 2.500 ans les Athéniens, et il y a 180 ans les Britanniques ont accordé le droit de vote à tous les hommes riches. Après Gettysburg, les Etats-Unis ont donné le droit vote à tous les hommes, sans condition de moyens. Un homme, un vote. Mais, et les femmes ? En 1889, Louisa Lawson a demandé : «Pourquoi la moitié de l'humanité devrait-elle gouverner l'autre moitié ?» Aussi, en Nouvelle Zélande, suivie par l'Australie du sud en 1895, puis par le nouveau Commonwealth d'Australie, en 1901, a été reconnu le suffrage universel, le vote égal pour les femmes et les hommes.

Dans cette seconde décennie du 21° siècle, la plupart des gens sur la planète peuvent voter dans leur propre pays. La corruption et la fraude restent communes mais le monde croit dans la démocratie. Comme l'avait observé Winston Churchill en 1947, «Beaucoup de formes de gouvernement ont été essayées dans ce monde de péché et de malheur. Personne ne prétend que la démocratie est parfaite ou parfaitement sage. En fait, il a été dit que la démocratie est le pire des systèmes de gouvernement à l'exception de tous les autres qui ont été expérimentés de temps à autre». Toutefois, en Australie et en d'autres lieux pacifiques qui ont depuis longtemps joui de la démocratie domestique, établir une démocratie globale le but ultime de tout vrai démocrate- n'est pas encore sur l'agenda public. Exxon, Coca Cola, BHP Billiton et News Corporation ont beaucoup plus leur mot à dire sur l'organisation de l'agenda global que les cinq milliards de votants d'âge adulte de la planète dépourvus de bulletin de vote. La ploutocratie, dirigée par les puissants, est le rival le plus insidieux de la démocratie. Elle est servie par la servilité devant la richesse, le culte de la fortune qui est devenue la principale religion du monde. Mais sur une planète limitée, le règne des riches doit inévitablement se reposer sur les canons plutôt que sur le bulletin de vote, c'est pourquoi, je me presse d'ajouter, la richesse ne dénie pas d'avoir le moral. Tous ici nous faisons partie des personnes les plus nanties du monde, mais je pense qu'aucun de nous ne désire la richesse aux dépens de l'extinction de la démocratie. Nous savons de manière instinctive que la démocratie est le seul moyen pour créer une société globale juste, dans laquelle la liberté prévaudra, mais les extrêmes de la gloutonnerie et la pauvreté ne règneront pas. Le Mahatma Gandhi faisait observer que le monde a suffisamment pour les besoins de chacun, mais pas pour l'avidité de tous.

Alors, qu'adviendra-t-il ? La démocratie ou les canons ? Moi, je mise sur la démocratie. Le concept de démocratie mondiale remonte à plusieurs siècles, mais, depuis 2007, il y a un nouveau mouvement pour une Assemblée représentative élue aux Nations unies, en parallèle avec l'Assemblée générale qui n'est pas élue mais nommée. Cette Assemblée élue n'aurait aucun des pouvoirs de l'Assemblée générale, mais ce serait un pas important dans la voie d'une assemblée élue par le peuple, globale et dotée de pouvoirs satisfaisants. Deux motions,

présentées par les Verts au Sénat australien, pour soutenir cette campagne pour une Assemblée du peuple global ont été repoussées. Cependant, des motions semblables ont obtenu un soutien au Parlement européen, et en Inde, quarante députés, y compris un certain nombre de ministres ont soutenu cette proposition. Je présenterai cette motion aux cent partis Verts pour qu'ils la soutiennent également, à la troisième Conférence globale des Verts au Sénégal, la semaine prochaine. Elle est parfaitement conforme à la Charte globale des Verts, adoptée à Canberra en 2001. Nous les Terriens pouvons développer des perspectives plus roses. Nous sommes allés sur la Lune. Nous avons fait atterrir des yeux et des oreilles sur Mars. Nous avons découvert des planètes, à des centaines d'années lumières, qui sont mûres pour la vie. Nous sommes en voyage pour des merveilles sans fin dans le cosmos et vers la réalisation de notre remarquable potentiel. Pour assurer la sécurité de cette vision nous devons mettre en ordre notre planète.

Le débat politique du 20° siècle était polarisé entre capitalisme et communisme. Il portait sur le contrôle de l'économie au sens étroit des marchandises et de l'argent. Un marché libre contre le contrôle de l'Etat. Une expérience amère nous dit que la meilleure solution n'est ni l'un ni l'autre mais un peu des deux. Le rôle de la démocratie dans l'Etat-nation a été de calibrer la balance. Au 21° siècle le débat politique se déplace vers une nouvelle arène. C'est de savoir si nous dépensons et gaspillons le capital naturel de la Terre tandis que notre population augmente jusqu'à dix milliards, dans les décennies à venir, avec une consommation moyenne qui augmente également. Nous devons gérer les faits terrifiants : que les citoyens de la terre utilisent déjà 120 % de la capacité de production de la planète -de ses ressources vivantes renouvelables ; que la dernière décennie a été la plus chaude des 1.300 années passées (si ce n'est des dernières 9.000 années) ; que nous détruisons des espèces plus rapidement que jamais dans l'histoire humaine et que pour faire vivre dix milliards d'hommes aux taux de consommation américain, européen et australien, nous aurons besoin de deux planètes de plus dans quelques dizaines d'années.

Il se pourrait que la biosphère de la Terre ne puisse pas tolérer dix milliards de nous autres, mammifères, gros consommateurs, à la fin de ce siècle. Ou bien, il se peut qu'avec une gestion globale adroite et agréable cela puisse arriver. C'est à nous de le décider.

Une fois encore, la réponse se trouve entre deux pôles : entre les intérêts étroits des *méga-riches* et la reddition devant l'idée nihiliste que la planète se porterait beaucoup mieux sans nous. Ce sera le défi pour la démocratie globale de trouver l'équateur entre ces deux pôles et c'est cet équateur que les Verts sont les mieux placés pour atteindre. Une grande différence entre les anciennes politiques et celle des Verts, c'est la clé de voute qui soutient toutes nos politiques : «est-ce-que les gens qui vivront dans une centaine d'années nous seront reconnaissants ?». En pensant un siècle en avant nous fixons le cours de notre communauté pour cent mille ans : que l'humanité ne mourra pas de ses propres mains mais se souviendra de ses ancêtres du 21° siècle avec

gratitude. Et quand l'avenir nous sourit, nous pouvons nous aussi avoir le sourire.

La question, «les gens nous remercieront-ils encore dans cent ans ?», devrait être inscrite au fronton du Parlement de la terre. Donc nous devrions décider que devrait être établi pour la survie et le bonheur de l'humanité une assemblée représentative, un parlement global pour les habitants de la terre, basé sur le principe «une personne, une voix, une valeur», et pour permettre ce résultat ce devrait être un parlement bicaméral avec sa Chambre de contrôle (Sénat) sur la bse d'une égale représentation élue par chaque pays.

Un Parlement de la terre pour tous. Mais quelle serait sa mission? Voici quatre buts : économie, égalité, écologie et éternité.

D'abord l'économie, parce que ce mot signifie s'occuper de notre foyer. Le Parlement mettrait en œuvre une gestion prudente des ressources, pour mettre fin au gaspillage et organiser un meilleur partage de la plénitude de la terre. Par exemple, il pourrait réduire les milliards de dollars de dépenses annuelles pour les armements. Une réduction de 10 % seulement libérerait l'argent pour garantir à chaque enfant de la planète l'eau potable et une alimentation suffisante, ainsi qu'une école à fréquenter pour développer son potentiel, fille ou garçon. L'opinion mondiale soutiendrait une telle décision, cependant, il se pourrait que *Boeing*, l'OTAN, l'Armée de libération du peuple et la famille royale d'Arabie saoudite ne soient pas d'accord.

Le second but, c'est l'égalité : ceci commence par l'égalité des chances, où chaque enfant est assuré d'une école, avec des leçons dans sa propre première langue, et un établissement médical en cas de besoin. L'égalité assurerait une juste réglementation de la libre entreprise, le bien-être de chaque citoyen, y compris le droit au travail, d'innover, de jouir de sa créativité, de comprendre, d'apprécier et de contribuer à la défense de la biosphère de la terre.

Ce qui m'amène au troisième but : l'écologie. La réussite écologique doit-être le soubassement de tous les résultats, de façon à protéger activement la biodiversité et les écosystèmes vivants. «Dans la nature sauvage», écrivait Thoreau, «réside la préservation du monde». La nature sauvage est notre berceau et la source vitale de notre bien-être physique et spirituel ; cependant elle est la ressource mondiale qui disparaît le plus vite. Et donc je salue Miranda Gibson, qui habite là-haut, à soixante mètres, dans les arbres, sur sa plateforme, alors que la pluie et la neige tombent sur le centre de la Tasmanie. L'idée de Miranda, c'est le salut du monde. Et donc, finalement, l'éternité. L'éternité, pour aussi longtemps que nous vivrons. Ce qui veut dire au-delà de notre expérience personnelle. Ce qui veut aussi dire «pour toujours»; s'il n'y a pas de fin inévitable à la vie. Saisissons l'idée d'éternité et faisons-en notre affaire.

Je n'ai jamais rencontré une personne en qui je ne retrouve mon image. Certains ont vieilli et sont morts et je fais partie maintenant de leur présence sur terre. D'autres ont la vitalité de la jeunesse que j'ai perdue et que j'abandonnerai bientôt. Ces jeunes à leur tour porteront mon flambeau et le vôtre, si vous êtes âgés comme moi-même, allumé dans le cosmos. Dans ce courant de la vie, où la naissance et la mort sont notre lot commun, la plénitude de l'humanité éclaire nos existences. Qu'il en soit ainsi pour toujours. La poursuite de l'éternité n'est plus la prérogative des dieux : c'est notre affaire à tous, ici et maintenant. Inspirée par ce qu'il y a de mieux dans notre caractère, la communauté terrestre des peuples de la terre se trouve au seuil d'une nouvelle et brillante carrière dans l'unité. Mais, nous tous, ensemble nous devons ouvrir la porte de cet avenir en utilisant la puissante clé de la démocratie globale.

Je sais que nous sommes assez intelligents pour y arriver. Ma foi se situe dans l'esprit, dans le souci pour l'humanité et dans notre optimisme inné. Même dans les moments les plus sombres de son histoire l'optimisme de l'humanité a été sa plus grande force. Nous devons défier le pessimisme, de même que l'idée qu'il n'y a personne parmi nous qui puisse donner un coup de main pour améliorer les perspectives futures de la terre. Je suis un optimiste. Je suis aussi un *opsimath*: j'apprends au fur et à mesure que je vieillis. Et je n'ai jamais été aussi heureux de ma vie. Comme j'avance vers la mort, je suis vivant et je suis heureux d'être un Vert. Je suis plein d'espoir, dans les années qui me restent, de pouvoir aider à répandre la contagion de la confiance, que, tous ensemble, nous la peuplade de la Terre, nous assurerons un grand avenir. Nous pouvons, et nous allons, rétablir la biosphère terrestre. Nous allons poursuivre notre œuvre, avec fermeté -cette fleur d'intelligence qui s'épanouit dans l'univers- pour le long et merveilleux voyage partagé, pour les siècles lumineux qui s'ouvrent devant nous. Nous devons être déterminés et nous unir, régler nos différends, réduire nos différences pour que notre rêve commun prenne forme et se réalise pour cette grande avancée dans le futur. Dans cette entreprise créons une démocratie globale avec un parlement, avec cette grande idée, d'une planète, une personne, une voix, une valeur. Nous devons le faire, nous le pouvons et nous le ferons.

Renforcer la démocratie, au moyen d'une assemblée parlementaire mondiale

Andreas Bummel

Secrétaire général de la Campagne pour la création d'une Assemblée parlementaire auprès des Nations unies - Francfort Article publié initialement sur le *Journal du Parlement* - Paris

Traditionnellement, la politique étrangère, exclusivement reléguée à la branche exécutive des gouvernements, traite des relations entre les États: les traités sont négociés par les représentants des gouvernements et les organisations internationales, telles que les Nation unies, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont de

nature intergouvernementale. Cependant, la distinction traditionnelle entre les questions de politique étrangère et de politique intérieure s'est effacée. L'interconnectivité économique, sociale et culturelle des pays, marchés et personnes est en continuelle augmentation, et des questions de plus en plus nombreuses doivent être traitées au niveau intergouvernemental. Au cours de ce processus, le pouvoir de la branche exécutive des gouvernements s'étend aux dépends de celui de la législature. En effet, les parlements n'interviennent souvent qu'à la toute fin de ce processus, lorsqu'ils sont formellement requis de ratifier les règles négociées par représentants gouvernementaux. Ces limites croissantes imposées à l'influence parlementaire constituent un aspect fondamental du déficit démocratique mondial. Puisqu'il est impossible de faire marche arrière en ce qui concerne l'élaboration d'importantes réglementations au niveau international, il faudrait plutôt trouver un moyen efficace d'y inclure les représentants élus.

En réalité, il existe déjà une tendance considérable vers une plus grande interaction des parlementaires de différents pays, ainsi que vers la création de mécanismes formels visant à les inclure au sein des organisations intergouvernementales. Il existe aujourd'hui plus de 150 institutions parlementaires. Environ 70 d'entre elles ont été créées après 1999¹⁶, tandis que la plus ancienne, l'Union interparlementaire, date de 1889. La catégorie la plus importante est celle des organes parlementaires rattachés à des organisations intergouvernementales, tels que le Parlement européen, le Parlement panafricain ou le Parlement du Mercosur, tous dotés de certains droits formels et fonctions. Si les mérites de ces organes sont largement reconnus, il s'agit d'un phénomène toujours limité aux organisations régionales. Ni le système onusien, ni le FMI, ni la Banque mondiale ou l'OMC ne possèdent un organe parlementaire, ce qui constitue une défaillance pour le moins étonnante.

En 2000, Raymond Forni, alors président de l'Assemblée nationale française, a suggéré une solution évidente, qui verrait l'UPI devenir, à terme, une véritable Assemblée parlementaire auprès des Nations unies¹⁷. Même si l'UPI entretient actuellement une relation particulière avec l'ONU et de nombreuses agences onusiennes, une majorité de ses membres semble déterminée à ne pas caractère indépendant son qu'organisation de tutelle des parlements nationaux, Cependant, ceci ne devrait pas être considéré comme un obstacle empêchant d'avancer. Par exemple, en juin 2011, le Parlement européen a appelé de ses vœux la création d'une Assemblée parlementaire auprès des Nations unies (APNU), insistant sur le fait qu'elle complémentaire aux organes existants, tels que l'Union interparlementaire» ¹⁸. En effet, ces deux organes ne mutuellement. Par exemple, l'objectif de l'UPI en ce qui concerne la dimension parlementaire de la coopération internationale est principalement de renforcer la capacité des parlements nationaux à exercer leurs fonctions de supervision *au niveau national* à propos de questions de nature internationale. Le but d'une APNU serait au contraire d'exercer des fonctions parlementaires formalisées *directement au niveau intergouvernemental*.

doivent pas être considérés comme s'excluant

L'année 2007 a vu le lancement d'une campagne visant à inscrire la création d'une APNU à l'agenda de l'ONU. Depuis, plus de 1 000 législateurs d'environ 100 pays différents (dont à peu près 30 députés français), ainsi que des centaines d'autres individus distingués, ont apporté leur soutien à cet effort. En outre, la création d'une APNU est également soutenue par le Comité des affaires étrangères de la Chambre des communes du Canada, le Parlement panafricain, le Parlement latino-américain, le Parlement d'Argentine, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Parlement européen, ainsi que le Parlement du *Mercosur*.

Si une APNU pourrait initialement être composée de membres des parlements nationaux et régionaux, cette assemblée pourrait à long terme être élue au suffrage direct. Elle devra se voir confier de véritables droits d'information, de participation et de supervision vis-à-vis 1'ONU et d'autres organisations intergouvernementales. Même si une APNU pourrait tout d'abord être exclusivement liée à un organe ou à un processus intergouvernemental, l'objectif serait de la développer pour en faire une assemblée parlementaire formelle, autorisée à traiter avec toutes les institutions existantes de toutes les questions mondiales pertinentes. Les «comités mondiaux de politique publique» suggérés par le Groupe sur les relations entre l'ONU et la société civile dans son rapport de 2004 pourraient constituer un bon point de départ, tout comme le «groupe parlementaire mondial» proposé la même année par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. À long terme, l'assemblée pourrait traiter avec différents organes de thèmes et de négociations spécifiques, et ce, de manière efficace au moyen de la création d'une structure appropriée de comités permanents, de sous-comités et de comités d'enquête non permanents.

La sélection de délégués envoyés par les pays à l'APNU devra refléter la composition politique de leur parlement. L'APNU couvrirait ainsi un large spectre politique et permettrait aux membres de partis d'opposition d'être également représentés. Les délégués ne seraient pas groupés par nation mais par opinion politique, comme c'est déjà le cas au Parlement européen. Ceci permettrait d'encourager des débats substantiels et sincères, non pas axés sur des intérêts nationaux étroitement définis, mais présentant une véritable substance politique. Les délégués voteraient individuellement, car il n'y aurait pas de blocs de vote nationaux. Le nombre maximum de représentants serait sans doute d'environ 900, la taille de la population étant généralement considérée comme le principal facteur pour déterminer le nombre de représentants par pays. Cependant, cette représentation

32

¹⁶ Klaudia Kissling, *Le statut juridique et politique des institutions* parlementaires internationales - Ed. Comité pour une ONU démocratique (*KDUN*) - 2011 - p. 12.

¹⁷ Raymond Forni, Discours à la conférence des présidents des Parlements nationaux organisée par l'Union interparlementaire (30 août / 1° septembre 2000) New York.

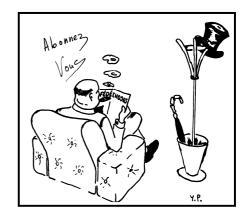
¹⁸ Résolution P7 TA (2011) 0255 du 8 juin 2011.

proportionnelle directe permettrait à quelques grands pays de dominer l'assemblée, la solution est donc de proposer une répartition progressive des sièges. Les modèles que nous avons analysés montrent qu'une majorité de délégués proviendrait de démocraties électorales.

Les options juridiques auxquelles recourir pour établir une première version de cette assemblée sont soit un nouveau traité international indépendant; soit l'article 22 de la Charte de l'ONU, qui autorise l'Assemblée générale de l'ONU à créer des organes subsidiaires, et ce sans qu'aucune modification à la Charte de l'ONU, difficilement réalisable actuellement, ne soit requise.

Au fur et à mesure, l'APNU pourrait évoluer pour devenir un important agent transnational œuvrant à renforcer le droit international, la démocratie et le bien-être de tous. L'un des principaux sujets dont une telle assemblée pourrait traiter serait la réforme de l'ONU et du système intergouvernemental. S'il est presque universellement reconnu que ce système a besoin d'être profondément restructuré, force est de constater que, plus de deux décennies après la fin de la guerre froide, les gouvernements sont incapables d'accomplir cette tâche eux-mêmes. Une APNU composée de délégués indépendants pourrait justement s'avérer la solution nécessaire pour sortir de cette impasse.

Depuis plus d'un siècle, la question portant sur la manière d'étendre la participation parlementaire au niveau mondial fait l'objet d'un débat. Il est temps de prendre une initiative sérieuse à ce sujet.



www.pressefederaliste.eu



Bibliographie

Alain Malégarie, Alain Réguillon - *L'Euro : un succès inachevé -* Ed. Presse Fédéraliste - Carnet d'Europe - n° 3 / 4, 2012 - Lyon - pp. 131, 12 €

Michel Theys

Recension extraite de la *Bibliothèque européenne* - supplément hebdomadaire de l'Agence Europe - Bruxelles Fédéchoses remercie l'auteur pour son autorisation de republier ce texte (et publiera une 2° analyse sur cet ouvrage, de Jean-Pierre Gouzy, dans son n° 158)

Ce numéro de Carnet d'europe -une revue, explique son directeur, Alain Réguillon, qui «n'a pas vocation à être politiquement correcte, mais à susciter l'interrogation et les réactions de celles et de ceux qui ont vraiment à cœur de faire progresser la construction de l'Union vers un Etat fédéral»- est, de bout en bout, une défense vibrante de la monnaie et une dénonciation véhémente des dirigeants politiques nationaux qui, pour préserver «leur pouvoir intra-muros», ont refusé de l'utiliser pour ce qu'elle était véritablement, à savoir un tremplin vers une Europe politique. Dès l'introduction, les auteurs en tirent «la triste morale (...) qu'il ne faut jamais sous-estimer la résistance passive ou active de certains politiciens qui ne reculent devant rien pour satisfaire des ambitions purement nationales, sans se préoccuper des effets de leurs décisions, ni pour leurs partenaires,

pour leurs peuples». dirigeants politiques français sont la cause principale de leur aigreur, mais sans doute convient-il d'élargir le champ des coupables, ainsi qu'y incitait déjà un certain... Machiavel voici cinq siècles : «Et il faut penser qu'il n'y a chose à traiter plus pénible, à réussir plus douteuse, ni à manier plus dangereuse que de s'aventurer à introduire de nouvelles institutions; car celui qui les introduit a pour ennemis tous ceux qui profitent de l'ordre ancien, et n'a que des défenseurs bien tièdes en ceux qui profiteraient du nouveau. Laquelle tiédeur vient en partie de la peur des adversaires qui ont les lois pour eux, en partie aussi de l'incrédulité des hommes qui ne croient pas véritablement aux choses nouvelles qu'ils n'en voient déjà réalisée une expérience sûre. D'où il naît que toutes et quantes fois ceux qui sont adversaires ont commodité d'assaillir, ils le font en ardents

partisans et les autres se défendent tièdement ; en sorte que tout périclite avec eux».

L'euro parviendra-t-il à échapper à ce funeste destin? Selon les auteurs. toutes les conditions sont réunies pour qu'il en aille ainsi. Après avoir rappelé la longue prestation de la monnaie unique depuis la fin des années 60, ils s'emploient à mettre en lumière les apports trop souvent occultés de l'euro qui, entre autres, s'est imposé en treize ans à peine comme la deuxième monnaie internationale, là où le dollar américain avait «mis plus de cent ans (...) pour s'imposer partout dans le monde». Preuves à l'appui, ils déconstruisent les faux procès intentés à la monnaie unique, qu'il s'agisse des lamentations relatives à un euro «trop fort» -alors qu'il n'interdit en aucun cas à l'Allemagne de s'imposer comme la champione des exportations, le problème de la France n'étant, dès lors, que la

compétitivité de son offre exportatrice- ou, plus encore, les récriminations relatives à l'inflation qu'aurait suscitée la monnaie unique. A ce propos, Alain Malégarie -Directeur général de l'Institut de l'euro et, à ce titre, membre du Comité national de l'euro mis en place en France entre 1996 et 2002 pour préparer l'arrivée de l'euro- et son complice relativisent fortement, mais admettent que certains «europrofiteurs» ont eu «vraiment l'arrondi un peu lourd», notamment dans la grande distribution. Et d'accuser les politiques de n'avoir suffisamment veillé à ce que l'euro soit bien accueilli dans l'opinion publique: «Α circonstances exceptionnelles, il fallait une mesure exceptionnelle: rétablir le contrôle des prix, avec les autres membres de la zone euro», jugent-ils en pointant un doigt accusateur vers les «industriels de l'agro-alimentaire et de la grande distribution», coupables de s'être sucrés par le biais des

«marges arrières», à savoir des ententes délictueuses. Mais l'objet principal de leur ressentiment, ce sont les dirigeants politiques qui «n'ont pas su ou voulu accompagner cette monnaie unique, rassurer les personnes agées ou fragiles, dont beaucoup passaient parfois de l'ancien franc... à l'euro». l'occurrence, cette défaillance n'a pas été que française, raison pour laquelle l'euro «s'est trouvé orphelin» et est devenu un «malaimé» dont certains établissent l'acte de décès à tout bout de champ. Aux politiques, sondeurs et journalistes concernés, les auteurs rétorquent qu'il n'y a aucunement crise de la monnaie, seulement «crise de la compétitivité, de la croissance et surtout de la gouvernance politique de l'Europe».

Par la suite, Malégarie et Réguillon montrent de quelle manière la crise a fait «quand même avancer l'Europe»: après avoir récusé de «fausses bonnes solutions» (double

monnaie, sortie de l'euro, voire sa fin, protectionnisme...), ils analysent de manière les divers «outils de solidarité financière» mis en place, portant surtout leurs critiques sur les limites imposées l'intergouvernementalisme triomphant. Ils avancent ensuite «solutions fédérales»: politique industrielle commune. budget fédéral conséquent («cinq pour cent du PIB européen pour commencer», puis atteindre progressivement «quinze pour cent, au fur et à mesure de la mutualisation des politiques nationales»)... Le tout est ponctué par leurs idées en vue de parvenir à «une fédération décidée par les peuples». A n'en pas douter, elles accueillies seront avec haussement d'épaules par beaucoup de ceux qui nous gouvernent, en notamment. Sont-elles toutefois vraiment moins sages que celles qui nous ont conduits où nous

en sommes?

Lucio Levi - L'Internationalisme ne suffit pas - Internationalisme marxiste et fédéralisme - Coll. Textes fédéralistes, éd. Fédérop - 24680 Gardonne - 1984, pp. 70

Ronan Blaise

Ancien Directeur du Taurillon - Membre du Comité dé rédaction de Fédéchoses - Rouen

L'internationalisme ouvrier représente-t-il une alternative crédible au projet fédéraliste ? C'est à cette question que tente de répondre ce brillant petit essai de Lucio Levi (professeur d'institutions politiques comparées à l'Université de Turin) publié dans la collection Textes fédéralistes des éditions Fédérop.

 Quoi, la construction européenne ?!
 Passe ton bac (révolutionnaire) d'abord !

Dans le débat politique européen, les partisans de la construction européenne doivent, depuis fort longtemps, souvent faire face à une opposition eurosceptique d'extrêmegauche affirmant que la révolution sociale doit d'abord primer sur toute autre considération politique (et, a fortiori, sur toute tentative d'unification politique européenne...). Ceux-là considèrent que l'on devrait donc d'abord commencer par la révolution sociale et l'instauration du socialisme dans chaque Etat. Et qu'après cela, après la mise en place d'une sorte de «communauté de sentiments» unissant les nouveaux gouvernants, la paix entre eux et les institutions internationales viendraient alors de surcroît, comme naturellement sinon mécaniquement. Or. dans les faits, ce constat optimiste n'a jamais vraiment pu se traduire de façon concrète. Car, contrairement à ce qu'affirmaient les tenants du socialisme international, si leur but fut d'organiser l'anarchie mondiale, d'extirper le nationalisme,

de construire la paix et d'empêcher la guerre, force est de constater que ce fut là un échec. Et que, pour mettre en oeuvre de tels projets, à l'évidence l'internationalisme ne suffit pas...

Théorie idéologique et expérience pratique

En effet, l'idée de base de l'internationalisme ouvrier était d'affirmer que les prolétaires n'avaient pas de patrie, que le «patriotisme» était un sentiment bourgeois, que les membres de la classe ouvrière se devaient d'être solidaires entre eux, par-delà les frontières nationale existantes, que l'Internationale avait pour vocation de coïncider avec le genre humain, et que l'union des prolétaires et ouvriers de tous les pays finirait donc bien par tuer la guerre.

Mais l'expérience historique tend à démontrer que -quelles que soient ses intentions initiales-l'internationalisme socialiste a toujours butté sur les murs des frontières politiques et militaires des Etats ; frontières face auxquelles il a dû, lui aussi, finalement se soumettre.

Et ce, non seulement parce que les Etats révolutionnaires et/ou socialistes (quand il y en a eu...) entraient alors en conflit avec les Etats et gouvernements étrangers qui ne partageaient par leurs vues... Mais aussi parce que les dirigeants de ces Etats (et de ces partis), sans doute plus attachés aux idées patriotiques qu'ils ne se l'imaginaient

eux-mêmes, en sont souvent restés à des analyses très «nationales» des phénomènes et problèmes politiques de leur temps (et des remèdes ou solutions à y apporter...). Entrant même souvent en conflit, entre eux, sur des lignes de fractures politiques où le facteur national l'emportait sur des intérêts de classe pourtant supposés partagés.

Ainsi l'internationale ouvrière (tout d'abord fondée à Londres, en 1864; puis refondée à Paris, en 1889), s'était, dès 1867-1868, prononcée contre l'usage de la guerre pour régler les litiges entre Etats. Invitant alors le mouvement ouvrier à «agir avec la plus grande énergie pour empêcher une guerre (...) entre frères».

Mais ces positions généreuses ne devaient pas survivre à l'épreuve des faits. En 1870 comme en 1914 (puis à l'occasion du déclenchement de la seconde guerre mondiale), patriotisme fut à chaque fois plus considérations fort que les «transnationales» sur quelque solidarité de classe : socialistes français et allemands (et autres...) se ralliant alors, à chaque fois, aux discours patriotiques et aux postures d'union sacrée de leurs opinions publiques nationales respectives.

Ainsi, à chaque fois, les internationales ouvrières ont révélé toute leur impuissance face au fait dramatique de la guerre. A chaque fois, la solidarité nationale devait prévaloir sur la solidarité internationale de classe censée exister entre les masses laborieuses du monde entier. Alors que

l'Internationale devait finir par tuer la guerre, ce fut en fait la guerre qui bouscula l'Internationale, et révéla sa fragilité intérieure. Car l'impuissance des internationales face à la guerre n'est pas un accident, c'est l'expression d'une tendance structurelle.

Comme expliquer un tel phénomène ?

Cet échec de l'internationalisme marxiste en tant que facteur de paix (par le biais d'une solidarité ouvrière internationale) s'explique en effet par la tendance historique qui a alors vu, dans la seconde moitié du 19° siècle, l'intégration progressive des masses ouvrières aux systèmes parlementaires et démocratiques de leurs Etats nationaux respectifs.

En effet, à partir du moment où elle renoncait au messianisme révolutionnaire pour s'inscrire dans perspective réformiste parlementaire, à partir du moment où elle n'était alors plus exclue de la vie politique nationale, la classe ouvrière s'est alors attachée aux destinées de son Etat national, désormais perçu sources de comme mesures favorables à la classe ouvrière.

Acceptant alors désormais l'Etat national, la classe ouvrière en était devenue partie intégrante : s'enracinant dans les institutions représentatives par le suffrage universel, acceptant désormais de partager le destin de la communauté nationale, et considérant dorénavant

son propre destin comme indissociable -dans la paix comme dans la guerre- des destinées de l'Etat national. Quitte à devoir désormais, pour espérer en tirer quelque bénéfice, se soumettre à sa raison d'Etat...

que C'est ainsi la première Internationale fut frappée mortellement par la guerre francoprussienne, et que les seconde et troisième Internationale s'écroulèrent au cours des deux querres mondiales.

De même que le camp communiste allait être, dans la seconde moitié du 20° siècle, durablement fragilisé par la rupture «sino-soviétique» des années 1960 : chacune de ces deux grandes puissances poursuivant alors des objectifs stratégiques motivés par des considérations nationalistes qui n'avaient finalement absolument plus rien à voir avec quelque sentiment de «solidarité ouvriériste internationale»... (mais qui restaient dans la droite lignée des stratégies géopolitiques menées par les deux Etats dynastiques tsariste et mandchou- dont elles étaient les Etats héritiers en ligne directe...).

Le socialisme international ne peut donc pas œuvrer durablement contre le nationalisme, l'anarchie internationale et la menace de guerre. Dans la mesure où il y contribue également, même si - affirme-t-il le plus souvent- c'est à son corps défendant.

Rattrapée par son tropisme national et handicapée par certaines expériences partisanes et étatiques il est vrai autoritaires, la théorie marxiste de l'internationalisme ne résiste donc pas à l'épreuve des faits, à l'épreuve des turbulences du contexte historique.

La seule alternative crédible à cette «faillite» du socialisme international restant bien le fédéralisme ; soit la mise en place d'organisations de masses, de lieux de rencontres et de débats entre citoyens, et par la suite de procédures de prise de décisions qui seraient à la fois démocratiques et supranationales.

Par ailleurs, souvent élevé dans l'adulation d'un «Etat-providence national» le prolétaire occidental «national» ne songe désormais même plus à dépasser «l'Etat national» par quelque structure supranationale.

Considérant désormais même tout effort allant en ce sens comme une menace, voire une agression directe contre un mode d'organisation sociale à laquelle il attribue son bienêtre et ses conditions de vie dans ce qu'elles ont de meilleur.

Mais comment y remédier si ce n'est pas l'instauration d'un «Etat-Providence supranational» ? Or, qui serait plus légitime pour fonder celui-ci sinon un gouvernement représentatif supranational contrôlé par un Parlement supranational et élu démocratiquement.

Fédéchoses - Pour le fédéralisme

Pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

- Fédéchoses, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste;
- toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans Fédéchoses;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de Fédéchoses sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par Fédéchoses, avec l'accord de ses rédacteurs;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de Fédéchoses se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années The Federalist Debate, revue publiée sous le patronage commun de l'U.E.F., de la JEF et du WFM-MFM international ou Le Taurillon magazine en ligne créé et animé animé par les Jeunes Européens France;
- Fédéchoses, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous quise de réciprocité militante.

Presse Fédéraliste édite et diffuse

- Fédéchoses pour le fédéralisme revue trimestrielle fondée en 1973
- Carnet d'Europe revue quadrimestrielle fondée en 2011
- Carnet d'Europe La lettre d'actualité européénne revue mensuelle (internet)

Les Cahiers de Ventotene

Les Cahiers de la Constitution fédérale européenne

Les Cahiers du fédéralisme dans l'histoire de la pensée

Les collections Textes fédéralistes et Minorités nationales des éditions Fédérop

BAREME DES ABONNEMENTS 2013*

Abonnement	Abonnement FEDECHOSES 4 N°	Abonnement CARNET D'EUROPE 3 N°	Abonnement FEDECHOSES + CARNET D'EUROPE
Abonnement	30	40	60
Abonnement de soutien	60	80	120

^{*}L'abonnement vaut adhésion à Presse Fédéraliste

Paiement par chèque ou par virement au compte de Presse Fédéraliste

Coordonnées Etablissemen		•	E POSTALE Clé RIB
20041	01007	0249082P038	36
IBAN –identifiant international de compte		BIC-Identifiant international de l'établissement	
FR85 2004 1010 0702 4908 2P03 836		PSSTFRPPLYO	
Domiciliation		Titulaire du compte	
Centre financier de Lyon		Presse Fédéraliste	

BULLETIN D'ABONNEMENT

L'abonnement à Fédéchoses comprend l'adhésion à l'association Presse Fédéraliste

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-Luc Prevel Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion

Comité de rédaction : Florent Banfi - Ronan Blaise - Bruno Boissière - Fabien Cazenave - Maurice Braud - Didier Colmont - Sandra Fernandes - Valéry-Xavier Lentz - Lucio Levi - Catherine Montfort - Michel Morin - David Soldini

Attachée de presse : Sandra Fernandes

Attachee de presse : Sandra Fernandes Responsable site web : Valéry-Xavier Lentz